1220

BUREAU DU DEPOT LEGAL
DEPT DES SOCIOLOGUES,
BIBLIOTHEQUE NAT.QUE.,
1700 ST-DENIS,
MONTREAL 24
18 JAN 1971

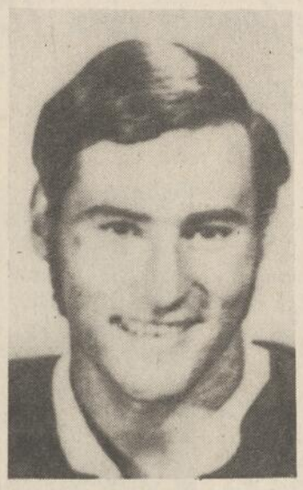
Frank Mahovlich avec Can

MONTREAL (PC) — Les Canadiens de Montréal ont fait l'acquisition hier de Frank Mahovlich des Red Wings de Detroit en retour de trois joueurs.

Les joueurs cédés par le Tricolore sont les ailiers droits Bill Collins et Mickey Redmond, plus le jeune ailier gauche Guy Charron.

En 35 parties avec les Wings cette saison, Mahovlich a récolté 14 buts et 32 aides. La saison dernière, il avait amassé 38 buts et 32 aides en 74 matches.

Il s'alignera avec les Canadiens ce soir contre les North Stars du Minnesota.



Mickey REDMOND



Bill COLLINS



Guy CHARRON

Mahovlich, qui a eu 33 ans dimanche dernier, rejoindra ainsi son frère cadet Peter qui en est à sa deuxième saison avec les Canadiens.

Frank est ainsi le sujet d'un échange pour la deuxième fois en trois ans.

En mars 1968, il était passé aux Wings en compagnie de Gary Unger, Peter Stemkowski et Carl Brewer en retour de Paul Henderson, Norm Ullman et Floyd Smith cédés aux Maple Leafs de Toronto.

Au début de la saison 1970-71, Frank avait participé à 883 matches dans la LNH, amassant 390 buts et 371 aides.

Redmond, âgé de 23 ans, a rejoint l'organisation des Canadiens en 1967-68, après une brillante carrière junior dans la Ligue junior A de l'Ontario avec les Petes de Peterborough. En 40 matches cette saison, il avait récolté 14 buts et 16 aides.

La saison dernière, il avait participé à 75 matches, amassant 27 buts et 27 aides.

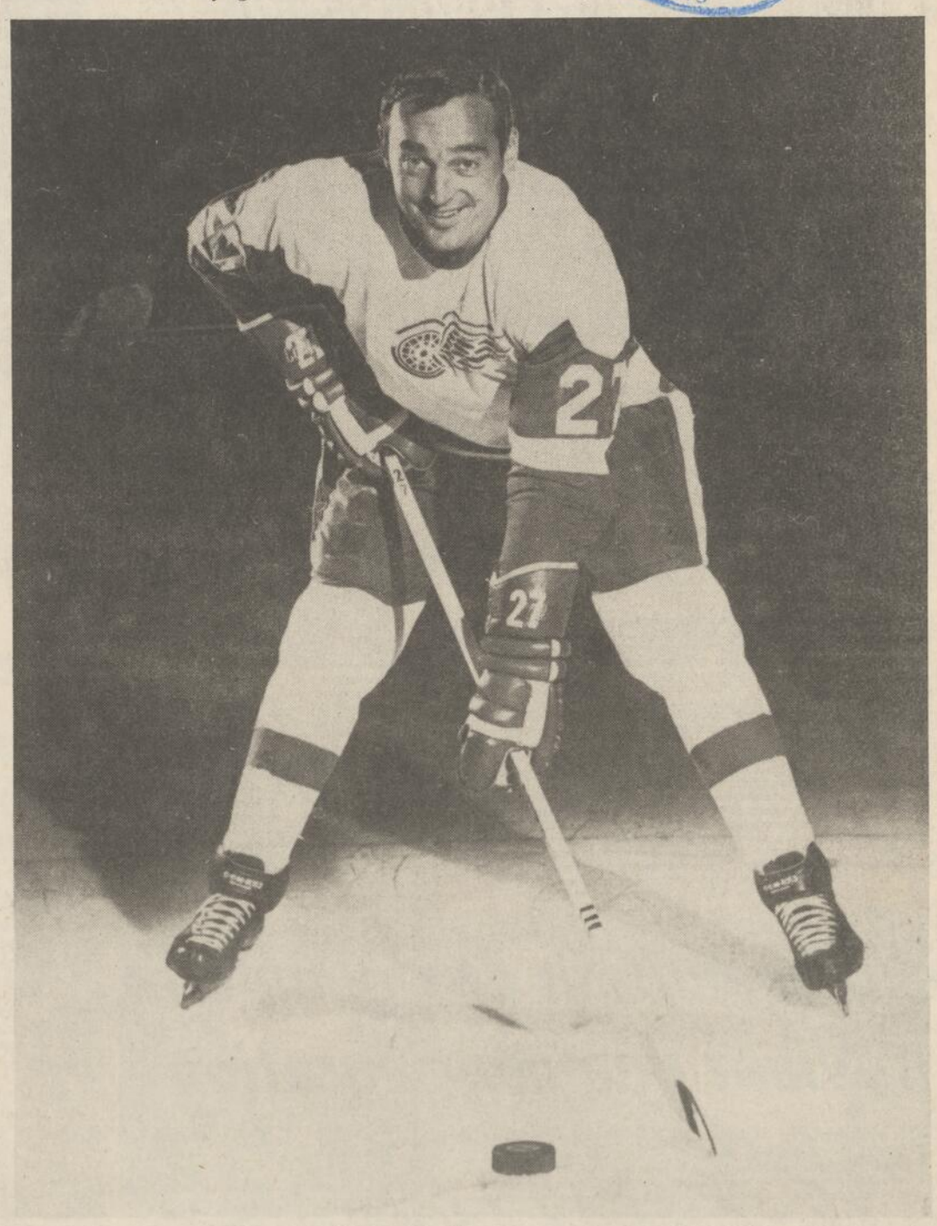
Collins était passé du Minnesota aux Canadiens lors de la dernière assemblée de la LNH en juin dernier.

Surtout utilisé pendant les infériorités numériques, Collins a récolté six buts et deux aides en 40 matches. La saison dernière, il avait amassé 29 buts et neuf aides en 74 matches avec les North Stars.

Charron, ex-membre des Canadiens juniors de Montréal, en est à sa deuxième saison chez les professionnels.

Il a évolué pendant 15 matches avec les Canadiens au début de la saison, récoltant deux buts et deux aides, puis a été envoyé aux Voyageurs, filiale des Canadiens dans la LAH, où il a récolté cinq buts et 13 aides en 18 matches.

Les Canadiens ont également rappelé Phil Roberto des Voyageurs afin d'affronter les North Stars ce soir. En 32 matches avec les Voyageurs cette saison, Roberto a amassé 19 buts et 22 aides.



Le célèbre No 27 des Maple Leafs de Toronto et des Red Wings de Detroit, Frank Mahovlich, est passé au Canadien de Montréal, hier, en échange de Bill Collins, Mickey Redmond et Guy Charron. Frank rejoindra son jeune frère, Pete, qui lui aussi appartenait aux Wings avant de passer à l'organisation du Canadien. Frank présente une fiche de 14 buts et 32 passes depuis le début de la présente saison.

La Voix de l'Est

VOL. 36 — No 179 JEUDI 14 JANVIER 1971 DIX CENTS

Le jury acquitte Langevin

Par BERNARD RACINE

MONTREAL (PC) — Robert Langevin, étudiant de 21 ans, a été acquitté hier d'une accusation de libelle séditieux après moins d'une heure de délibération du jury.

L'acte d'accusation disait que Langevin s'était rendu coupable de libelle séditieux en rédigeant et en distribuant un cahier préconisant le renversement du gouvernement du Québec par la violence.

L'accusé était passible d'une peine de 14 ans de détention.

Dès le début de la séance le matin, le juge Roger Ouimet avait rejeté une motion présentée la veille par l'avocat de la défense Me Michel Lamarre et demandant de retirer la plainte contre l'accusé faute de preuve. Le juge avait déclaré qu'il y avait suffisamment de preuves au dossier pour que la cause soit portée à l'attention du jury.

A la surprise générale, Me Lamarre avait ensuite annoncé qu'il n'avait pas de défense à offrir. Des avocats ont expliqué par la suite, hors de la cour, que ce geste lui permettrait d'être le dernier à s'adresser au jury.

Le procureur de la couronne Me Bruno Pateras, dans son plaidoyer, avait alors expliqué au jury qu'il lui fallait décider

a-si le cahier avait bien été écrit par l'accusé,

b-si la publication avait été livré à Côme Leblanc,

c-si le cahier préconisait l'usage de la violence comme moyen de renverser le gouvernement du Québec.

Plaidoyer

Il avait rappelé que la police avait trouvé le cahier caché dans la base d'une bibliothèque au domicile de Côme Leblanc, que l'accusé avait admis avoir rédigé le cahier et il avait rappelé aux jurés le principe de la conséquence naturelle des actes qui veut qu'une personne soit tenue responsable des conséquences des actes qu'elle pose.

Après avoir cité de nombreux extraits du programme de révolution contenu dans le cahier, il en avait conclu que ce n'était pas une plaisanterie ni "un travail pour passer le temps d'une soirée".

Pendant qu'il s'adressait au jury, on entendait les cris de quelque 200 manifestants à l'extérieur. Il s'agissait d'étudiants en droit qui protestaient contre l'iniquité de la loi sur les mesures d'urgence, qui permet qu'un citoyen soit déclaré coupable d'un crime rétroactif et contre le fait,qu'on ait refusé aux personnes accusées en vertu de cette loi, toute mise en liberté sous cautionnement jusqu'à l'arrestation des frères Rose et de Simard.

De son côté, Me Lamarre, s'est employé à montrer dans son plaidoyer le manque de sérieux du programme contenu dans le cahier, fruit selon lui, d'un jeune homme imbu d'idées chevaleresques et d'idées de grandeur et qui cherche un chef.

Il a commencé par rappeler que la sédition est une vieille notion remontant à l'antiquité alors qu'on la considérait comme grave parce qu'elle touchait l'autorité et se rapprochait du crime contre les dieux.

Angleterre

Il a rappelé qu'en Angleterre, depuis 1832, les accusations de sédition ne sont presque plus utilisées mais que le crime existe encore chez nous. Il a noté, comme l'avait établi la preuve, que l'accusé n'avait pas tenté de déguiser son écriture et qu'il n'avait pas vu de problème à admettre qu'il avait rédigé le cahier.

Citant de nombreux extraits du cahier, il a montré la naiveté de l'auteur qui dit: "Nous allons faire la révolution mais aux hommes seulement."

Il a montré le côté chevaleresque de l'auteur qui continue: "Aucune femme et aucun enfant ne devront être touchés par nos actions, aucune action punitive ne devra être faite contre eux à cause de leurs époux."

"Impressionné par la violence dont il entend parler à droite et à gauche, le jeune homme cherche à imiter les héros, . . . comme vous et moi avons fait il n'y a pas si longtemps et comme vos enfants" le font probablement.

"Si ce cahier préconise la violence, on est en train de me tirer la pitié."

Le problème qui vous est posé, a-t-il dit aux jurés, est de savoir s'il faut prendre ou ne pas prendre au sérieux un cahier d'école rédigé par un étudiant de 21 ans.

Dans son adresse au jury, le juge Ouimet lui a rappelé qu'il devait baser sa décision uniquement sur les témoignages, les pièces produites au dossier et les actes relatés sous serment devant le tribunal.

Code

Il a expliqué aux jurés que le code est assez ambigue sur la question de libelle séditieux disant simplement que "est coupable d'un acte criminel celui qui publie un libelle séditieux".

Il a aussi expliqué qu'on publie un libelle séditieux lorsqu'on l'exhibe au public, le montre, le fait lire ou le délivre. Le juge a ensuite résumé la preuve et fait ressortir aussi le côté naiveté du programme. Après avoir déclaré que si l'accusé était trouvé coupable, la sentence ne serait pas nécessairement basée sur le maximum prévu par la loi, il a demandé aux jurés d'analyser toute la preuve et de ne pas hésiter à lui demander des éclaircissements.

"Si, à votre connaissance, la Couronne n'a pas réussi à prouver que Robert Langevin a publié un libelle séditieux, vous l'acquitterez," a-t-il dit.

Après que le jury se fut retiré, Me Pateras a demandé au juge d'expliquer au jury que le fait de remettre le cahier à Côme Leblanc, constituait une publication, au sens de la loi.

Le juge a déclaré qu'il avait longuement expliqué ce qu'était une publication au sens de la loi et qu'il craignait de mêler les jurés s'il donnait plus d'explication.

Le jury s'était retiré à 15 h 50 et dès 16 h 45, il demandait à consulter le juge. Le président du jury a demandé au juge des explications sur le mot distribution.

Le juge a expliqué que l'acte d'accusation comprenait deux éléments:

1 — la rédaction d'un libelle
2 — sa distribution.

Voeu

Après que le jury se fut retiré, le juge a ensuite expliqué que le mot distribution employé dans l'acte d'accusation n'était pas défini dans le texte de la loi et il a émis le voeu qu'à l'avenir ceux qui rédigeraient des actes d'accusation emploient des termes légaux.

A Me Pateras qui lui rappelait qu'au sens de la loi, publier c'était montrer à une seule personne, le juge Ouimet a rappelé que le mot publication n'était pas employé dans l'acte d'accusation.

L'acte d'accusation employait le mot "distribuer" qui n'est pas défini dans le texte de la loi. Le juge s'en est donc remis à la définition du dictionnaire Robert qui donne: faire circuler.

Mais peut-on dire que montrer un texte à une personne c'est le faire circuler, a demandé le juge, qui a aussi rappelé que la preuve n'avait jamais été faite que Langevin avait montré le cahier à d'autres personnes que Côme Leblanc.

L'acte d'accusation dit que Langevin est accusé d'avoir rédigé et distribué un cahier libelleux et c'est sur cet acte d'accusation que le jury doit se prononcer.

Au début de la soirée, hier, Me Pateras a révélé qu'il avait reçu du procureur général de la province l'autorisation de porter la cause en appel. Durant l'après - midi, les quatre autres membres de la cellule communication — Jean Boisjoly, Côme Leblanc et les frères Gilles et Raymond Cormier — avaient comparu brièvement en cour et le procureur de la couronne Me Pateras avait annoncé qu'il procéderait dès ce matin dans la cause des quatre accusations portées contre Boisjoly.

A l'issue du procès, Me Lamarre a révélé qu'il représenterait Boisjoly, si Me Robert Lemieux ne réussit pas à obtenir la permission de le représenter.

Granby plongée dans la nuit

GRANBY (JF) — Les quartiers centre et nord-ouest de la ville de Granby et toute la région immédiate de Roxton Pond furent plongés dans les ténèbres hier soir à la suite d'un bris de ligne de 48,000 volts à la sous-station hydroélectrique de Granby située sur la rue Cowie.

La panne d'électricité est survenue vers 5.50 h. p.m. et a duré jusque vers 7.35 h. p.m. dans le nord-ouest de la ville, alors que le centre-ville de Granby et la municipalité de Roxton Pond étaient encore dans la noirceur la plus complète même après le retour normal des circuits électriques dans d'autres secteurs.

La panne a eu pour effet de faire sauter les fils de 13,000 volts ainsi que les conducteurs provenant de la sous-station Bouchard, située dans le nord de la ville. Les employés de l'Hydro-Québec ont aussitôt tenté d'alimenter la sous-station Bouchard par un autre circuit de 48,000 volts en provenance d'Acton Vale, qui est devenu défectueux presqu'instantanément.

M. Yvon Choquette, chef de section pour le service aux abonnés de l'Hydro-Québec à Granby, a déclaré que la panne a touché quelques 4,800 abonnés dans Granby et 1,000 abonnés dans Roxton . Environ 12 employés de la compagnie ont travaillé à rétablir le courant qui a surtout incommodé la plupart des familles qui s'apprêtaient à souper.

On ignore pour le moment la cause de la panne qui se serait produite à la sous-station de la rue Cowie. On avait cru tout d'abord à la rupture d'un fil conduisant le courant à Granby puisque les alarmes ont tout d'abord signalé des troubles sur ces lignes.

La plupart des établissements commerciaux de la rue Principale ont été incommodé par cette panne et les restaurateurs ont dû employer des moyens de fortune pour faire face aux inconvénients. On a alors recouru aux méthodes d'antan, en outre aux bonnes vieilles chandelles ce qui n'a pas manqué de faire plaisir aux amoureux. Par contre, on a utilisé à certains endroits de puissantes lampes alimentées par des piles.

Tous les circuits téléphoniques de l'Hydro-Québec ont été paralysés au tout début de la panne d'électricité puisque les abonnés ont congestionné les lignes en tentant de prendre des informations sur la situation. Par ailleurs, la compagnie Bell du Canada a rapporté qu'elle avait reçu un plus grand nombre d'appels pour des réparations mais elle ignore pour le moment si cela fait suite à la panne d'électricité.

Enfin, la situation est revenue à la normale vers 8.50 h. p.m. dans le centre-ville et à Roxton Pond puisque le courant fut rétabli et que les employés de l'Hydro-Québec avaient terminé les réparations.



Deux employés de l'Hydro-Québec, poste de Granby, travaillent à réparer un des nombreux fils brisés, rue Cowie, et qui ont plongé une bonne partie de la ville dans l'obscurité, hier soir, sur l'heure du souper. (Photo J. Petit)

inter·loto 2

PREMIER PRIX
JANVIER
4,098,978
M. Vincent PIZZI
Montréal, P.Q.

Emplois perdus

QUEBEC PC — Le Québec a perdu, en un an, quelque 11,500 emplois permanents, à la suite de fermetures d'usines, ou d'importantes coupures dans le personnel de plusieurs entreprises de la province.

Entre le 2 août 1969 et le 2 août 1970, les fonctionnaires chargés de l'application de l'article 45, de la Loi sur la formation et la qualification professionnelle de la main-d'oeuvre, ont reçu quelque 183 avis de licenciement collectifs, a indiqué, hier, le service d'information du ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre.

Près de 15,500 travailleurs ont été touchés par ces licenciements collectifs, mais dans quelque 4,000 cas, il ne s'agirait cependant que de congédiements temporaires, ce qui laisse une perte totale de 11,500 emplois.

Sur les 183 cas portés à l'attention du ministère, près de 25 pour cent sont des fermetures définitives, soit 43 entreprises disparues du circuit de production québécoise, du moins dans leur forme actuelle.

BEAU TEMPS MAUVAIS TEMPS
Coke... le vrai de vrai
Coca-Cola

Régions de Montréal, de l'Outaouais, des Cantons de l'Est et des Laurentides: légères chutes de neige ou pluie verglaçante. Venteux. Minimum de 10 à 20 sous zéro. Maximum d'environ 10 au-dessus.

Aperçu pour vendredi: périodes de neige légère.

Nouvelles Régionales

La police cherche à éclaircir le vol des bâtons de dynamite et du camion de cigarettes

ST-PAUL D'ABBOTSFORD (AD) — La Sûreté du Québec poursuit une vaste enquête afin de retrouver les auteurs de deux vols importants, l'un commis à St-Paul d'Abbotsford alors que des individus ont subtilisé 127 bâtons de dynamite et 377 détonateurs, et l'autre commis sur la route No 3, près de Candiac en banlieue sud de la métropole, alors que des cagoulards se sont emparé d'un camion-remorque de la compagnie de transport E.J. Person, de Cowansville, ainsi que de sa cargaison de cigarettes valant quelque $65,000.

Dans le premier cas, l'enquête est menée par des membres de l'escouade de sécurité de la SQ, alors que dans l'autre l'enquête est la responsabilité de membres de l'escouade des vols à main armée.

Rebondissements prochains

Un porte-parole de l'escouade de sécurité de la Sûreté du Québec a confirmé qu'une vaste enquête est en cours afin de retracer la dynamite et les détonateurs volés dans un entrepôt de la firme Construction St-Paul Limitée, à St-Paul d'Abbotsford, près de Granby, mais que très peu de développements sont survenus jusqu'à maintenant.

Selon ce même porte-parole, la police a réussi à recueillir d'excellents indices et serait actuellement sur une bonne piste; toutefois notre informateur a refusé de fournir des précisions relatives à l'enquête qui est menée présentement et d'ajouter d'autres commentaires, si ce n'est pour dire que des rebondissements sont é prévoir au cours des prochaines semaines.

Enquête difficile

Selon notre interlocuteur, l'enquête s'est jusqu'à maintenant avéré difficile et laborieuse et continuera de l'être au cours des semaines qui viendront; cependant, à la suite des maigres indices recueillis, la police a pu réussir à faire avancer la marche de l'enquête de telle sorte que tous les espoirs sont maintenant permis quant à la conclusion positive de l'enquête.

Enfin, le porte-parole a fait savoir que la récupération de la dynamite et des détonateurs était tout aussi importante que l'arrestation des coupables; évidemment, la police vise les deux bien qu'elle cherche avant tout à retracer la dynamite et les détonateurs qui sont une menace pour la sécurité de la population et des édifices gouvernementaux, ce qui n'est pas sans causer de nombreux maux de têtes aux forces de l'ordre.

Le vol du camion-remorque

Par ailleurs, la police recherche toujours les auteurs du vol d'un camion-remorque de la compagnie de transport E.J. Person Limited de Cowansville, qui contenait quelque 290 caisses de cigarettes, le tout d'une valeur de $65,000. L'enquête est menée par le détective Gilles Allard de l'escouade des vols à main armée de la Sûreté du Québec.

La police a réussi à retracer le camion après que celui-ci eut été abandonné sur une rue de Montréal-Nord; toutefois, le camion avait été vidé de son contenu par les apaches.

Peu d'indices

La police possède très peu d'indices dans cette affaire de sorte que l'enquête risque d'être très longue et très difficile; néanmoins des perquisitions sont sur le point d'être effectuées dans la région métropolitaine et pourraient rapporter des dividendes avec un peu de chance.

Même si le camion a été retrouvé, la police est encore loin de la marchandise volée. Tout semble indiquer que la police est aux prises avec un réseau de voleurs professionnels et qu'elle n'est pas rendue au bout de ses peines dans sa tentative d'éclaircir ce vol à main armée commis par un groupe de cagoulards.

A Acton Vale

L'intervention des pompiers prévient une conflagration

ACTON VALE (AD) — Grâce à leur intervention rapide, les pompiers d'Acton Vale ont limité l'étendue des pertes matérielles à leur plus simple expression en maîtrisant rapidement un incendie qui s'est déclaré peu après midi 30, hier à Acton Vale; de fait les pertes matérielles, surtout causées par l'eau et la fumée, se sont élevées à seulement $500.

Il était midi 30 environ lorsque le feu a pris naissance au domicile de Mme Alpha Morissette, 1184, rue Boulay, à Acton Vale; l'incendie a pris naissance lorsque les flammes ont percé un tuyau surchauffé et se sont communiqué autour de la fournaise.

Au nombre d'une quinzaine, les pompiers d'Acton Vale sous la direction du chef Maurice Picard, sont accourus sur les lieux presqu'immédiatement et ont combattu l'élément destructeur qui menaçait de prendre des proportions beaucoup plus considérables.

Les sapeurs ont mis un peu moins d'une heure, par un froid sibérien, à circonscrire les flammes et à éteindre complètement le foyer d'incendie, limitant ainsi les pertes matérielles à quelque $500 seulement; de plus, ils ont permis aux occupants de la maison de ne pas être chassés de leur foyer en cette journée très froide alors que le thermomètre indiquait quelques degrés sous zéro.

Vent violent

N'eut été la rapide intervention des pompiers, ce début d'incendie aurait pu dégénérer en conflagration tellement le vent était violent et soufflait fort en direction des habitations avoisinantes. Les pompiers pour leur part, n'ont pas été trop incommodés par le vent et le froid puisqu'ils ont principalement travaillé à l'intérieur de la maison.

Environ une heure après leur arrivée sur les lieux, tout était sous controle et les sapeurs pouvaient regagner leur caserne.

Les membres de la famille de Mme Alpha Morissette ont pu continuer à habiter leur foyer, les dommages causés par le feu, l'eau et la fumée n'étant pas assez étendus pour les chasser de leur domicile.

Violente collision

La journée d'hier a été marquée d'un violent accident de la circulation à Acton Vale, alors que deux automobiles sont entrées en collision à l'intersection des rues Boulay et St-André; cet accident est survenu peu après 8 heures, hier matin, et a occasionné des dommages matériels de l'ordre de $2,000.

Le tout s'est produit lorsqu'une voiture conduite par Mme Roland Lalime, 47 ans, de St-Théodore d'Acton, dans le comté de Bagot, a été impliquée dans une violente collision avec une autre automobile au volant de laquelle se trouvait M. Yvon Dorais, 35 ans, domicilié au 835, rue Pion, à Acton Vale. Les occupants des deux véhicules s'en sont tiré sains et saufs.

Selon les informations recueillies l'un des conducteurs impliqués aurait brûlé un feu de circulation à l'intersection des rues précitées; l'autre conducteur n'aurait pu immobiliser son véhicule à temps pour éviter la collision.

Les deux automobiles impliquées dans l'accident ont subi des dommages matériels évalués à environ $2,000 chacun.

Les constatations habituelles ont été faites par les constables de la Sûreté municipale d'Acton Vale.

NOUVEAU À GRANBY
LE ROI DU VÊTEMENT DE GRANBY ENR.
HABITS POUR HOMMES ET JEUNES GENS
CHOIX DE 800 HABITS ET VESTONS SPORT
VESTON SPORT $39.95
HABITS $49.95 à $69.95
390 PRINCIPALE GRANBY
(FACE À L'ÉCOLE NOTRE-DAME)

Réunion de l'Age d'Or

FARHNAM (DNC) — Tous les membres du Club de l'Age d'Or de Farhnam sont convoqués à une importante réunion au cours de laquelle, ils auront à choisir six nouveaux directeurs.

La réunion aura lieu le 18 janvier. Pour avoir droit de vote, les membres devront avoir payé leur carte de membre pour 1971. D'autre part, Mme Sylvie-Anna Gladu, présidente du Club, tient à préciser qu'il n'y aura pas de changement aux règlements actuels.

L'assemblée se tiendra au 303 de la rue St-Joseph à Farhnam.



Le comité des loisirs de l'Ange Gardien est en pleine période de préparation du carnaval d'hiver. Nous voyons ici les responsables des activités: Mme Emmanuel Gauvin, secrétaire, M. Yvon Ménard, président des Loisirs de l'Ange-Gardien, M. Jean Monty, vice-président. Debout, ce sont les directeurs, MM. Claude McLean, Florent Vadnais, Jacques Carmel et Réjean Ménard.

(Photo La Voix de l'Est, M. Robitaille)

Le carnaval d'hiver de l'Ange Gardien aura lieu en février

L'ANGE GARDIEN (MR) — Les Loisirs de l'Ange Gardien préparent présentement leur carnaval d'hiver 1971 qui aura lieu en février. Le début de ces préparatifs a été marqué par la présentation des trois duchesses, Mlles Nicole McLean, Nicole Brien et Diane Choquette, à la population.

A l'issue de cette présentation on a également remis aux trois candidates au titre de reine, des stylos qu'elles devront vendre au public d'ici le 25 février. Celle qui en aura vendu le plus se verra couronnée reine du carnaval 1971 de l'Ange Gardien.

Les années précédentes, les duchesses devaient offrir des billets de tirage à la population de cette municipalité et des environs, mais le comité des Loisirs, présidé par M. Yvon Ménard, a décidé cette année de changer de politique. Donc les profits réalisés par cette vente de crayons serviront uniquement à l'organisation des activités des Loisirs de l'Ange Gardien.

Couronnement

Le couronnement de la reine du carnaval de l'Ange Gardien aura lieu samedi, le 27 février, à la salle Idéale, située près de St-Paul d'Abbotsford. Pour ne pas répéter la mauvaise expérience de l'année dernière, le comité des Loisirs a choisi une salle plus vaste pour le couronnement 1971. L'on se souviendra qu'à ce dernier événement de nombreuses personnes ont dû rebrousser chemin, ne pouvant obtenir de place pour cette soirée.

Personnalité

L'organisation des Loisirs honorera cette année une personne qui s'est dévouée dans le domaine des loisirs au cours de 1970. Le dévoilement du nom de cette personne sera fait au cours de la soirée de couronnement de la reine. Celui qui sera choisi recevra un cadeau souvenir, et son épouse se verra remettre une gerbe de fleurs.

Une soirée de gala, précédée d'un banquet sera organisée et aura lieu quelques semaines après le couronnement de la reine du carnaval. La reine et les duchesses seront d'ailleurs présentes pour se joindre à la population qui honorera de façon spéciale cette personnalité.

Comité

Toutes ces activités, de même que les festivités dont le programme sera prochainement établi, sont sous la responsabilité du comité des Loisirs de l'Ange Gardien. Ce comité est formé par M. Yvon Ménard, président, M. Jean Monty, vice-président, Mme Emmanuel Gauvin, secrétaire, MM. Claude McLean, Florent Vadnais Jacques Carmel et Réjean Ménard directeurs.

Les cours d'éducation populaire débuteront à Cowansville

COWANSVILLE — Une nouvelle session de cours est offerte aux adultes par l'éducation permanente de la Commission scolaire régionale Missisquoi. Les cours d'éducation populaire débuteront la semaine prochaine alors que les cours académiques ne commenceront que dans la semaine du 15 février.

Plus de 300 personnes ont participé à des cours populaires, durant l'année 1969-70, dont un groupe de Frelighsburg et un autre de Sutton. Ces personnes ont bénéficié des cours aussi variés que: conditionnement physique, couture et habillement, maquillage individuel, alimentation, décoration intérieure, arts plastiques et conversation anglaise.

Au-delà de 400 adultes poursuivent des cours académiques aux niveaux de secondaire II, III ou IV, dans des matières telles que l'algèbre, le français, l'anglais, la géométrie, la chimie, la physique, la dactylographie, la sténographie et les sciences.

Les cours débutent généralement à 7 heures 30 pour se terminer à 10 heures 30. Les personnes qui sont intéressées pourront communiquer avec M. André Delisle, à 263-1800, ou avec M. Raymond Lévesque, au même numéro.

Education populaire

L'éducation permanente de la Régionale Missisquoi offre un éventail de cours d'éducation populaire.

Le lundi les cours donnés sont: conditionnement physique (2), à Cowansville, l'esthétique pratique et le maquillage, la conversation anglaise (2), et les arts plastiques (2), à Frelighsburg.

Couture et habillement (2), ainsi que céramique, sont les cours dispensés le mardi soir.

La soirée du mercredi offre trois séries de cours: alimentation (2), arts plastiques (2), et coiffure individuelle.

Enfin, le jeudi, les trois cours sont le tricot au crochet (2), la décoration intérieure, à Sutton, et la personnalité féminine.

Académie

Pour le secondaire II, l'éducation permanente offre des cours académiques trois soirs par semaine. Le lundi, anglais 121, le mercredi, géométrie 121, et le jeudi, français 122.

En secondaire III, les cours sont : français 132, le lundi, science 132, le mardi, géométrie 131, le mercredi, et relations humaines 131, le jeudi.

Et enfin, organisation de l'entreprise, le lundi, géométrie 141, le mardi, français 142, le mercredi et physique 141, le jeudi, sont les cours offerts au niveau de secondaire IV, pour les adultes.

Les citoyens de Farhnam subiront une hausse de taxe de $0.30 en 71

FARNHAM (DNC) — Les citoyens de la municipalité de Farnham devront faire face à une hausse de taxe de $0.30 durant l'année 1971, le taux de la taxe foncière qui était de $1.35 du $100 d'évaluation passera à $1.65.

D'autre part, on prévoit également une augmentation d'environ 25% de la taxe d'affaire.

Et comme il n'y a pas que de mauvaises nouvelles, la municipalité de Farnham a décidé d'abolir la taxe de capitation qui voulait qu'une taxe soit établie pour toute personne de sexe masculin et célibataire, ayant 21 ans et plus.

Budget 1971

Le budget financier prévoit des revenus et des dépenses de l'ordre de $901,000, pour l'année 1971.

Les dépenses se détaillent ainsi: administration générale, $109,300, soit 12.1% du budget; protection de la personne et de la propriété, $147,100, soit 16.3%; travaux publics, $47,400, 6.4% du budget; utilités publiques, $72,600, 8.1% du budget; salubrité et enlèvement des ordures ménagères, $28,000, soit 3.1%; hygiène et bien-être, $5,500, .6%; services récréatifs et communautaires, $134,000, 14.9% du budget; service de la dette, $282,000, 31.3% du budget; affectations aux réserves et prévisions pour pertes, $12,000, 1.3%; contribution au fond de capital et d'emprunt de la section générale, $28,900, soit 3.2%, et divers, $24,200, soit 2.7% du budget.

Les revenus proviendront en 1971 de: taxes: $565,600, soit 62.77% du budget; licences et permis, $3,500, .39%; loyers, privilèges et concessions, $2,300, soit .25%; amendes et pénalités, $9,000, 1%; frais de services, $11,500, 1.25%; services récréatifs et communautaires, $93,800, soit 10.41%; services d'utilité publique (taxes d'eau), $137,000, soit 15.21%; contributions (octrois), $57,800, soit 6.42%, et finalement divers, $20,500, 2.27%.

Le budget pour l'année 1970 était de $724,100.

Pour les résultats rapides et plus efficaces, utilisez souvent les ANNONCES CLASSEES!

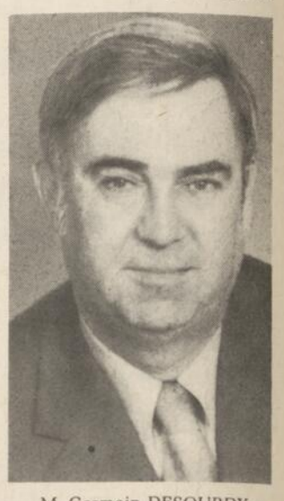
Germain Désourdy nommé président honoraire de la Régionale des JC

BROMONT (APG) — Le maire de Bromont, M. Germain Désourdy, a été nommé président honoraire de la Régionale des Jeunes chambres des Cantons de l'Est, pour le terme de 1971.

M. Désourdy qui a déjà occupé des fonctions importantes dans la Jeune chambre de Cowansville s'est mérité ce titre à cause de ses idées dynamiques concernant la régionalisation.

M. Désourdy est né le 23 novembre 1923 à St-Sébastien d'Iberville. En 1945, il épousait Mlle Madeleine Favreau et il est père de quatre enfants. En 1964, il aida à fonder la compagnie Bromont Inc. et il en est le gérant-général, tout en étant le maire de Bromont. Il est de même commissaire industriel de cette ville.

Il est membre des clubs d'administration industrielle du Canada, directeur à l'Union des Municipalités du Québec, directeur au Comité de l'autoroute de l'Atlantique, membre



M. Germain DESOURDY

des Chevaliers de Colomb, membre de l'Association forestière des Cantons de l'Est, membre de la Chambre de commerce du district de Granby, gérant-général du Parc industriel aérien du Québec, Inc., gérant-général du Domaine Brome Inc., membre de l'association de l'Hôtellerie du Québec, directeur chez Désourdy Construction Ltée, gouverneur à St-Benoît du Lac, directeur chez Ciné-Agence du Québec, membre de l'Association des commissaires-industriels du Québec, membre de l'Association d'Aviation du Québec et gérant-général de Ciné-Parc Bromont Inc.

Courses de motoneige

COWANSVILLE — Le club de motoneige de Cowansville organisera, dimanche, le 17 janvier 1971, une course annuelle réservée aux membres du club seulement.

Les inscriptions se feront sur les lieux de la compétition de 10.30h. a.m. à 12.30h. p.m. Les courses débuteront à 1h. p.m. au lac municipal, au bout des rues Church et Place Municipale.

La remise des bourses et trophées se fera à 8h. p.m. à l'hôtel Yamaska.

Les prix du marché

MONTREAL (PC) — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Beurre: arrivages courants 92 points, 64, 93 points, 65; commission canadienne des produits laitiers, 65.

fromage: les prix n'ont pas été déterminés.

Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation No 1 en sacs: 20 à 23; procédé par rouleau, No 1 en sacs 20 à 21 1-2; pour nourrissage, en sacs, 19 à 20.

Poudre de lait de beurre pour nourrissage, 17 à 17 1-2; poudre de lait, 5 à 5 1-2.

Pommes de terre: prix de gros: Québec, nouvelle récolte, $1.20 à $1.30 les 50 lbs.

Prix des oeufs en cartons, d'une douzaine: A-extra - gros, 49.0; A-gros 47.5; A - moyens 40.2; A-petits 29.3.



Roulez votre manche pour sauver une vie...

COURS DE PERFECTIONNEMENT

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE GRANBY

(CENTRE D'APPRENTISSAGE)

COURS A TEMPS PARTIEL

CHARPENTE-MENUISERIE:	25 heures
PLOMBERIE:	25 heures
CHAUFFAGE:	25 heures
ELECTRICITE:	25 heures
AUTOMOBILE:	
Transmission automatique	25 heures
LECTURE DE PLAN GENERAL	25 heures

ADMISSION: Sont admis les candidats possédant une qualification du métier concerné.

FRAIS D'INSCRIPTION: $10.00 qui seront remis aux candidats qui auront suivi 80% des cours.

HORAIRE: Ces cours seront dispensés 1 ou 2 soirs par semaine selon le cas de 7h.30 à 10h. P.M.

INSCRIPTION: Les 12, 13 et 14 janvier 1971 de 7h. à 9h. P.M. à l'ancien Centre d'Apprentissage, 700 rue Denison, Granby.

COURS A PLEIN TEMPS

CHARPENTE:	80 jours	début 25 janv. 1971
PLOMBERIE-CHAUFFAGE:	80 jours	début 25 janv. 1971
PEINTURE:	40 jours	début 1er mars 1971

Lecture de plans menuiserie: 10 jours - début 1er mars 1971
Lecture de plans électricité: 10 jours - début 8 mars 1971

ADMISSION: Sont admis aux cours de perfectionnement à temps plein les candidats possédant une qualification dans les métiers concernés.

HORAIRE: Les cours sont dispensés de 8h.30 a.m. à 4h.30 p.m. Cinq jours par semaine.

INSCRIPTION: S'adresser au Centre de Main-d'oeuvre du Canada, le plus près de chez vous.

Les candidats qui remplissent les exigences peuvent recevoir une allocation du Centre de Main-d'Oeuvre du Canada.

Pour tous renseignements supplémentaires s'adresser à:

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE LA MAIN-D'OEUVRE DE GRANBY

700 ouest, rue Denison, GRANBY TEL: 378-2993

Club Auto-Neige Baie Missisquoi Inc.

•

COURONNEMENT DE LA REINE

16 JANVIER 1971
AU

Club de Golf Baie Missisquoi Inc.

Venise en Québec

•

DANSE AU SON DE L'ORCHESTRE

"LES SONICKS"

Tirage de la motoneige "POLARIS"

ENTRÉE GRATUITE

POUR INFORMATIONS:

•

VENISE: Tél.: 244-3332
MONTRÉAL: Tél.: 766-0232

Bienvenue à tous

La grippe pourrait forcer les écoles à fermer des classes

GRANBY (EPF) — Le rapport du contrôleur des absences à la Commission scolaire de Granby, M. J.P. Chapdeleine, révèle une moyenne de 4.5% d'absences pendant le mois de décembre, alors que cette même moyenne était de 1.4, en septembre, 2.3, en octobre et 3.5, en novembre.

Selon M. Alfred Desrochers, président de la Commission scolaire, cette moyenne semble assez bonne puisque l'an dernier, à pareille date, la moyenne était de 5%.

D'autre part, la moyenne d'absence des enseignants est pour décembre de 4%, alors qu'elle était de 4.6% pour le même mois, en 1969.

Le directeur général des écoles, M. Robert Blouin, a alors dit, à titre d'information, qu'il ne sera pas surprenant si certaines classes devront fermer leurs portes en raison du trop grand nombre d'absence. Dans certaines classes, il y a environ 80% ou 85% d'absences parmi les élèves à cause de la grippe. Plusieurs professeurs en sont même affectés, mais jusqu'à maintenant, le nombre des suppléants est suffisant.

Comme chaque année, l'Association d'éducation du Québec organise la Semaine de l'éducation. Cette manifestation aura lieu du 7 au 13 mars, sous le thème "Education-Travail".

Cette nouvelle a été communiquée à la Commission scolaire de Granby par la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec.

Réunion

M. Vianney Charbonneau, directeur du service de l'enfance inadaptée à la Commission scolaire de Granby, sera le délégué de Granby à la réunion pour la formation officielle d'un comité régional permanent de l'éducation sur l'enfance inadaptée, vendredi, le 15 janvier.

Cette réunion fait suite à la Conférence régionale interministérielle sur l'enfance inadaptée.

M. Clément Thibert, directeur du Service à l'enfance inadaptée du ministère de l'Education, sera présent à cette réunion, qui aura lieu au bureau régional du ministère de l'Education, à Sherbrooke.

Cotisation à l'Acelf

La Commission scolaire de Granby accepte d'envoyer sa cotisation à l'Association canadienne d'éducation de langue française.

Selon le taux de cotisations, la Commission scolaire versera environ $70 ou $75 soit une cotisation de $0.25 par enseignant, ce qui donne droit à trois représentants à l'assemblée générale de l'ACELF.

Assurance scolaire

M. Rolland Quintal, représentant de la Société des Artisans à Granby, aura la permission d'offrir ses services aux étudiants pour l'année 1971-72.

Le représentant de cette compagnie coopérative d'assurance-vie pourra solliciter les parents des élèves, en septembre prochain.

Minibus

M. Richard Verreault, de Verreault-Transport Ltée, de Granby a demandé à la Commission scolaire de Granby l'autorisation d'utiliser un petit autobus scolaire d'une capacité de 16 passagers, qui servirait au transport des enfants de la maternelle de Roxton Pond, au lieu de l'autobus régulier.

Les commissaires lui ont refusé cette autorisation, craignant que ce petit autobus soit moins confortable que l'autobus régulier, et qu'il devra maintenir son contrat.



Récompense

M. Charles-Léonard Williams, maître de poste du bureau auxiliaire numéro 3 à Granby, a reçu une récompense de $100, offerte par le ministère des postes, pour la collaboration dont il a fait preuve, ainsi que son épouse, lors d'une tentative de vol à main armée à son bureau, en juin dernier à Granby. M. Jean-Jacques Langlois, gérant du secteur postal de Sherbrooke, (à gauche), remet le chèque à M. Williams (au centre), M. Wilfrid Boismenu, agent d'information au bureau régional de Montréal, assiste à la présentation.

(Photo La Voix de l'Est, J. Petit)



Prime à l'initiative

Le ministère des Postes offre des primes à l'initiative aux employés dont les suggestions d'amélioration sont acceptées. Ainsi, M. Maurice St-Onge avait fait une suggestion à l'effet que tous les bureaux de postes soient munis d'une estampille pour indiquer le courrier non-livrable. M. Wilfrid Boismenu, agent d'information au bureau régional de Montréal, (à gauche), remet le chèque à M. Maurice St-Onge, en présence de M. Dorèze Fontaine, maître de poste au bureau central de Granby.

(Photo La Voix de l'Est, J. Petit)

Nouveaux programmes de déneigement

GRANBY (JF) — Le conseil de ville de Granby a adopté les programmes d'enlèvement de la neige qui ont été revisés et qui donneront dorénavant plus de priorité aux voies d'accès à la ville et aux rues Robinson, Bourget, St-André, York et St-Jean.

Dans le programme revisé et soumis par M. Gaston P. Lemieux, ingénieur adjoint aux services techniques, on souligne que les programmes n'avaient pas subi de transformation depuis le 16 janvier 1967. Depuis cette date, les services techniques de la ville avaient établi des programmes spéciaux applicables au besoin sur les rues adjacentes aux différentes églises de la ville.



Me Guy Arsenault, procureur de la ville de Granby, peu compter sur une excellente secrétaire en la personne de son épouse... C'est elle qui lui a rappelé qu'il y avait de la cour municipale, hier soir... Le tout débutait à 7h30, mais Me Arsenault, c'est fait attendre jusqu'à 8h20...

La limousine de Gérald Scott aurait besoin d'une visite chez le médecin... Elle fait un bruit infernal... Pourquoi s'en sert-il alors qu'il possède une Manic toute neuve...

L'examen médical des candidats au poste de policier à la ville de Granby a eu lieu, hier soir, à l'hôtel de ville... Les candidats ont été examinés par le Dr Jean Guertin...

Avec la mode des "manteaux de poil" pour les hommes qui portent aussi les cheveux longs et ondulés, ce qui devait arriver est bel et bien arrivé... Le journaliste Jacques Fleury a été pris pour une personne du sexe opposé... La méprise n'aurait pa dû se produire, car l'ami Jacques "porte" une moustache... On sait jamais, à notre époque, le jour où on verrait une jolie fille avec une barbiche...

La panne d'électricité qui a plongé Granby dans les ténèbres, hier soir, aurait pu être tragique... En effet, à l'hôpital général de Shefford, un patient était sur la table d'opération... Il était "ouvert" et on s'apprêtait à le recoudre lorsque la panne s'est produite... Il a fallu attendre 15 minutes avant de rétablir le courant...

Il serait peut-être bon que l'hôpital dépense quelques $$ pour installer une génératrice d'urgence qui permettrait de rétablir le courant aussitôt qu'une panne survient...

Ce fait démontre, une fois de plus, la nécessité de doter la ville de Granby d'un hôpital moderne offrant tous les services, hospitaliers et techniques, adéquats...

Le département de police a été inondé d'appels téléphoniques, durant la panne d'électricité... Les citoyens voulaient savoir ce qui se passait... Ce fut la même chose à l'Hydro-Québec...

L'horloge située devant les bureaux des Liqueurs Nationales est "folle folle"...On ignore si elle a trop bu, mais elle n'indique pas la bonne heure...

Tous les membres du conseil municipal ont fait des réservations pour participer au congrès des maires et municipalités du Canada qui se tiendra à Saskatoon, durant le mois de juin...En raison, la période d'austérité qui sévit à l'hôtel de ville, on se demande si les frais de transports et de séjour des congressistes seront payés par les "voyageurs" ou par les contribuables...

Cours suivis par 110 pompiers volontaires

GRANBY — Le ministère des Affaires municipales a dévoilé dans un rapport que 110 pompiers volontaires de la région se sont prévalus des cours qui leur étaient offerts par le gouvernement.

Les pompiers volontaires étaient résidents d'Acton Vale, de Mt-Carmel de Chambly, de Lacolle, de St-Jean Baptiste de Rouville et de St-Liboire. Ils ont choisi parmi 17 cours se répartissant comme suit; officier-pompier, inspecteur en prévention, opérateur de pompes, opérateurs d'échelles aériennes, méthodes et techniques d'enseignement.

Atmosphère cordiale au procès de M. Lavallée

GRANBY (APG) — C'est dans une atmosphère très cordiale que s'est déroulée, hier, en la salle du conseil municipal de Granby, le procès mettant aux prises, l'Association des architectes de la province de Québec et le président de l'OTEA (Organisation technique et architecturale), M. Claude Lavallée, de Granby.

L'Association, par l'intermédiaire de son président de comité de discipline, M. Paul-O. Trépanier, avait intenté un procès à M. Lavallée l'accusant "d'avoir agi comme un architecte" et d'utilisation abusive du terme architecte dans la publicité de L'OTEA.

Auparavant, le juge Guy Genest, de la Cour provinciale, s'était récusé de cette cause en donnant comme raison qu'il connaissait les deux antagonistes principaux, soient MM. Lavallée et Trépanier.

Le juge Gérard Normandin prit la relève.

Six personnes défilèrent à la barre des témoins: M. Georges Mikan, de Bell Canada, M. Gérald Scott, ingénieur en structure, M. Paul-O. Trépanier, architecte, M. Bernard Trudel, notaire, et M. Claude Lavallée, "concepteur architectural".

M. Mikan vint expliquer pourquoi dans le bottin téléphonique, la mention "architecture" est juxtaposée au sigle OTEA. Il s'agirait d'une erreur d'un employé du Bell.

M. Scott expliqua quels genres de service M. Lavallée lui avait rendu lors de la rénovation de son chalet et de la construction de l'usine de Plastalène. Dans le premier cas, il s'agirait de décoration intérieure, tandis que dans le second, ce serait des conseils qu'auraient donnés M. Lavallée à M. Scott.

Quant à M. Trépanier, il indiqua que M. Lavallée avait travaillé pour lui durant 15 ans et qu'à son départ, au mois de février 1970, il avait le poste de "chargé de projets".

M. Trudel, à son tour, certifia l'incorporation de l'OTEA ainsi que de la valeur du contrat passé entre l'OTEA et ses employés.

Enfin, M. Lavallée, affirma être membre de l'Association des architectes en tant qu'étudiant agrégé et précisa le genre d'ouvrage qu'il avait fait pour M. Scott.

L'avocat de l'Association, Me Deschênes, affirma dans son plaidoyer qu'il y avait utilisation abusive du terme "architecte" dans la publicité de la compagnie de M. Lavallée, et que ce dernier avait effectué des travaux d'architecte pour M. Scott.

Le procureur de la défense, Me Guy Arsenault, affirma, quant à lui, qu'en aucune fois, M. Lavallée n'avait employé le terme architecte mais seulement "conception architecturale".

De plus, il indiqua qu'il n'y avait pas de définition légale du mot architecte et aucune délimitation précise des tâches d'un tel professionnel.

Le juge Normandin déclara à la fin des deux plaidoiries qu'il rendrait son jugement la semaine prochaine, tout en précisant que la Loi des architectes devrait être amendée, à cause des règlements qui sont prévus en cas d'infraction.

Ainsi, si M. Lavallée est déclaré coupable, il devra payer une amende variant entre $100 et $200 ou à défaut quelques jours de prison.



Granby dans le noir

Pendant que les employés de l'Hydro-Québec examinent les dégats à l'arrière de la centrale, à l'angle des rues Cowie et St-Georges, à Granby, les rues de ce secteur ont été bloquées pour faciliter le travail. Plusieurs parties de la ville ont été plongées dans l'obscurité pendant plus d'une heure, hier soir.

(Photo La Voix de l'Est, J. Petit)

Les enseignants donnent leur appui aux grévistes de la WWG

GRANBY (APG) — Le conseil exécutif de l'Association catholique des enseignants de la Régionale Meilleur a dénoncé avec vigueur le conflit de la World Wide Gum en donnant son appui entier aux grévistes qui luttent depuis deux mois.

A la suite d'une réunion, le conseil exécutif a endossé majoritairement six résolutions:

— Appui aux salariés en grève de la World Wide Gum qui luttent courageusement pour la liberté syndicale.

— invitation aux enseignants à concrétiser cet appui par une présence physique sur les lignes de piquetage.

— dénonciation des manoeuvres déloyales d'un patron anti-syndical et peu scrupuleux du droit d'association.

— aide financière aux grévistes.

— collecte hebdomadaire auprès des enseignants

— conférence de presse

Concernant l'appui financier, l'ACERM a déjà voté un certain montant d'argent et la collecte hebdomadaire servira à parrainer un gréviste durant tout le temps de la grève.

D'autre part, plusieurs membres du conseil exécutif se sont rendus, hier, sur la ligne de piquetage des grévistes pour démontrer, encore une fois, leur appui à la cause syndicale.

Enfin, le conseil exécutif enverra une lettre au gérant-général de l'usine, M. Joseph Callahan, lui demandant de s'expliquer sur certains de ces agissements vis-à-vis les grévistes.

Il est évident que cette action de l'ACERM ne manquera de remonter le moral des syndiqués de la WWG. Déjà, ils avaient reçu l'aide du syndicat de la Simonds Saw et de la Montrose.

A noter que l'ACERM groupe 1,200 membres répartis dans quatre comtés, Shefford, Brome, Missisquoi et Rouville, et travaillant dans deux régionales, Missisquoi et Meilleur. Les enseignants des commissions scolaires de la région font aussi partie de l'ACERM.

Commissaire-enquêteur

Le cas du commissaire-enquêteur du ministère de l'Education a été soulevé à cette même réunion de l'ACERM qui endosse en entier la position de la CEQ qui dénonçait violemment cette ingérence du ministère.

M. Jean-Claude Vaillant, président de l'ACERM, a déclaré que si un des enseignants de l'Association était congédié à la suite d'une recommandation du commissaire-enquêteur, l'Association verrait à le protéger en suivant le dossier de très près et en avertissant la CEQ. D'ailleurs, tout enseignant sujet à une brimade concernant l'enquête de l'abbé Dion pourrait compter sur l'ACERM.

Front commun

Aussi, l'Association s'occupera de faire toute la publicité possible sur les recommandations du dernier front commun des enseignants qui s'est tenu à Québec, il y a quelques semaines et qui réunissaient des enseignants des quatre niveaux: primaire, secondaire, collégial et universitaire.

Le front commun s'était tenu pour élaborer une politique commune vis-à-vis l'initiative du ministère avec son commissaire-enquêteur.

Enfin, le conseil exécutif de l'Association a émis le voeu que ses membres s'occupent un peu plus d'action politique au niveau local. La dernière fois que les enseignants ont pris une quelconque part à l'action politique remonte aux dernières élections provinciales alors qu'une enquête avait été effectuée auprès des quatre candidats à la députation de Shefford. Les résultats avaient été par la suite distribués aux membres de l'Association.

Sondage

D'autre part, tous les professeurs sont invités à répondre à un questionnaire qui leur a été distribué et qui concerne la restructuration scolaire que veut entreprendre le ministère de l'Education.

Le condage se fait à partir de six questions auxquelles l'enseignant doit répondre et qui touchent divers points de la réforme proposée, dont: l'association possible de l'élémentaire et du secondaire au sein de la même commission scolaire, la dimension d'une telle commission scolaire, la possibilité de création de conseils de développement scolaire, la création de comités scolaires locaux, la position de la CEQ vis-à-vis la confessionnalité scolaire, et la poursuite de la planification scolaire par le gouvernement.

L'ACERM fera une fois que les questionnaires seront complétés une synthèse qui sera envoyé à la CEQ qui elle, en recevant toutes les synthèse en fera une générale qui sera la position de la CEQ vis à vis la restructuration.



"Syndiqués, ne lâchez pas, l'ACERM est là". Telle est l'inscription d'une des pancartes que montrent quelques-uns des membres du conseil exécutif de l'Association catholiques des enseignants de la Régionale Meilleur. A la suite d'une réunion, le conseil a donné son appui catégorique à la cause des grévistes.

(Photo J. Petit)

Les commissaires "forcés" d'accepter

Classes-promenade pour des élèves

GRANBY (EPF) — Les commissaires de la Commission scolaire de Granby ne sont pas en faveur de la classe-promenade, mais ont quand même accepté le projet présenté par deux professeurs de troisième année et la direction de l'école St-Benoît.

En effet, bien qu'étant contre le projet, ils ont du l'accepter puisque celui-ci devait se dérouler le lendemain et le surlendemain de la réunion au cours de laquelle il a été présenté, et ne voulaient cependant pas réduire à néant toute la préparation des professeurs et des élèves.

C'est M. Robert Blouin, directeur général des écoles qui a soumis le projet aux commissaires, en disant "je vous recommande fortement l'acceptation du principe parce que ça s'est préparé sérieusement, par le principal, les professeurs et les parents".

Le programme consiste en une journée par classe à Bromont, pour faire suite à la leçon de français. La première ayant eu lieu hier, et la seconde devant se poursuivre jusqu'à cet après-midi.

Après une visite des lieux, un groupe de douze enfants, sous la surveillance de moniteurs de ski, effectuaient un cross-country, pendant que l'autre groupe patinait sur la glace avec le principal de l'école et effectuait des observations. L'après-midi, les groupes étaient inversés pour permettre à chaque enfant de profiter de tous les exercices.

Auparavant, les parents des élèves ont été réunis. Les professeurs leur ont expliqué le projet, tant au point de vue pédagogique que matériel, et les opinions positives et négatives ont été acceptées. Tous les parents présents, pour la majorité, ont accepté. Certains ont offert leur voiture, d'autres ont accepté de passer la journée avec les professeurs et enfants et les aider. Un certain montant était nécessaire à la réalisation du projet, et ceux qui ne pouvaient payés ont été aidés.

Cette classe-promenade est la mise en application des idées émises dans le document Hermitage, préparé par le directeur général des écoles et les coordonnateurs aux différents secteurs, document qui avait été soumis aux commissaires.

Les différents arguments apportés par les commissaires concernant leur réticence à l'égard de la classe-promenade se résument ainsi: ils craignent de créer un précédant en acceptant cette première expérience, ne veulent pas que ces classes-promenades soit une dépenses en plus pour les parents des élèves, et craignent également qu'il n'arrive un accident à un ou plusieurs enfants.

La classe-promenade pour les enfants de troisième année à l'école St-Benoît a été acceptée, mais il reste que les autres projets semblables qui seraient présentés aux commissaires ne seront probablement pas acceptés.

THEATRE PALACE GRANBY
372 4466
Horaire: Boule à 9.20
Jeunes tigres à 7.30
ADMISSION $1.50
PASSES VALABLES
A TOMBEAU OUVERT!
18 ANS Adultes
2e film
BOULE DE FEU
LES JEUNES TIGRES
VOYEZ CATEYE MEARES CO-PILOTE DU DIABLE!
EN COULEURS

BINGO
PAROISSE DE L'ASSOMPTION
Tous les JEUDIS
à 7 h. 30 P.M.
$800. EN PRIX
coin ST-CHARLES Sud et HORNER
GRANBY
Bienvenue à tous !

COLLÈGE SAINT-ANDRÉ
ST-CÉSAIRE
Dirigé par LES FRÈRES DE SAINTE-CROIX
PENSIONNAT-EXTERNAT
COURS SECONDAIRE I
EXAMENS D'ADMISSION à 1.30 H.
LES SAMEDIS 6-13-20-27 FÉVRIER
POUR RENSEIGNEMENTS
BUREAU DES ADMISSIONS
Collège St-André
1390 Notre-Dame,
St-Césaire,
Cté Rouville,
Tél. 469-2601

C'EST UN PRIX D'AMI !
REPRISE DE FINANCE
1969 ROAD RUNNER
2 p. hard-top, V-8, 383, 4 bbl, 4 vitesses au plancher, servo-freins à disques, tachomètre etc.
DOIT ETRE VENDU RAPIDEMENT
Shefford
CHRYSLER PLYMOUTH LTEE
Nous invitons les propriétaires de produits Chrysler à bénéficier des services compétents de nos mécaniciens
CHEMIN ST-PAUL, GRANBY 378-9051

Editorial

Granby ne demande pas le Pérou

Le ministère des Affaires sociales recevra prochainement le rapport de l'Office régional de santé de Sherbrooke qui, depuis quelque temps, étudie les besoins de notre ville et de notre région.

Ce rapport, point n'est besoin de le préciser, intéresse au plus haut point la population et les administrateurs de l'hôpital général de Shefford. Car les conclusions de l'ORS sont sensées servir de base à la réforme des services de santé.

Si nous comprenons bien le sens de la mission confiée à l'Office régional, il ne s'agit pas, en effet, dans ce cas, d'établir si oui ou non un nouvel hôpital est nécessaire, mais d'aménager les services de la future institution en fonction de l'orientation que le ministère désire donner désormais aux services hospitaliers régionaux.

Il se peut, bien sûr, que le projet actuel subisse de ce fait quelques modifications, par exemple en vue de l'implantation de services spécialisés non prévus aux plans et devis. Mais la nouvelle institution n'en conserverait pas moins son caractère d'hôpital général. C'est du moins ce que l'on espère ici.

Souhaitons donc que l'Office régional ne recommande pas un chambardement complet des plans déjà au point, et dont le coût, en raison des implications survenues depuis cinq ans, frise la jolie somme de trois quarts de million de dollars.

Car ce serait là une profonde déception pour notre ville qui aspire à se doter, sans autre retard, d'une institution essentielle à la poursuite de sa vocation régionale.

Elle n'admettrait pas non plus que, dans ce rapport, on accorde autant d'importance à Cowansville qu'à Granby. Même si ce fut le cas jusqu'à maintenant, pour des raisons que l'ancien ministère de la Santé aurait du mal à expliquer, c'est l'inverse qui doit maintenant exister pour permettre la réorganisation des services de santé sur une base régionale fonctionnelle.

Qu'on le veuille ou non, c'est du centre hospitalier de Granby que doivent dépendre les services locaux établis à Cowansville ou à établir à Farnham et à Saint-Césaire.

Ces structures ne sont-elles pas celles que le rapport Nepveu-Castonguay recommande?

Nous étudierons donc avec beaucoup d'attention les conclusions de l'étude de l'Office régional de santé.

Il n'y a aucune objection à ce que l'immeuble actuel soit transformé, en tout ou en partie, en centre de traitement psychiatrique ou encore en hôpital pour les maladies chroniques.

Il y en aura sûrement, cependant, si les recommandations tendent à l'établissement de services spécialisés, au point de priver la nouvelle institution de sa vocation d'hôpital général.

La population protestera énergiquement, d'autre part, si, pour une raison ou une autre, on ne suggère pas au ministère de donner suite dans le plus bref délai à la réalisation du projet.

Cet hôpital que nous demandons et que l'on nous promet depuis au moins dix ans, nous en avons plus que jamais besoin pour assurer les services hospitaliers nécessaires à nos malades.

Si l'on en doute, que l'on aille jeter un coup d'oeil sur les services externes et internes où de nombreux patients attendent pour recevoir les soins essentiels à leur état.

On aura certes ainsi la preuve que nous n'exagérons pas la gravité de la situation.

Ce rapport de l'ORS, nous espérons donc qu'il tiendra compte de nos aspirations comme de nos besoins.

Nous formulons aussi le voeu qu'il ne traînera pas sur les bureaux du ministère, que M. Castonguay s'y intéressera personnellement.

Nous avons, semble-t-il, raison de croire que le ministre des Affaires sociales fera diligence, dans les circonstances. Et cela, d'autant plus que ses prédécesseurs au ministère de la Santé ont retardé, sans aucune raison valable, depuis plusieurs années, la solution définitive de ce problème.

Granby ne demande pas le Pérou, un hôpital de luxe; il exige simplement une institution à la mesure de ses besoins, une institution comme en possèdent les autres villes régionales du Québec.

Roland Gagné

Point de vue

Le cas Hoffman

Que l'on ne s'en étonne pas. La décision du ministre fédéral de l'Immigration de refuser un visa à Abbie Hoffman soulèvera des protestations.

Dans l'opinion de ceux qui lui reprocheront de violer la liberté des citoyens, M. Lang sera un fasciste, un dictateur, etc.

Et pourtant, la feuille de route de Hoffman est assez bien remplie. Selon une dépêche de la Presse canadienne, il aurait été condamné pour sa participation aux émeutes de Chicago en 1968, reconnu coupable d'avoir traversé les frontières d'un Etat pour inciter à la violence, puis condamné à cinq ans de prison et à $5,000 d'amende, de même qu'à huit mois de prison pour mépris de cour. Il est en liberté sur cautionnement, après en avoir appelé de ces sentences.

Or, au moment où M. Lang lui a refusé un visa, Hoffman était invité au pays à une émission télévisée. Il devait aussi prendre la parole à l'Université Western, de London, et à l'Université Dalhousie, à Halifax.

Jusqu'à maintenant, Ottawa autorisait des "révolutionnaires" à donner des conférences au pays, à la condition d'être innuités par des groupes de bonne réputation.

M. Lang change donc son fusil d'épaule. Doit-on l'en blâmer?

Nous laissons à nos lecteurs le soin d'apprécier le bien-fondé de sa décision qui, dans les circonstances, nous paraît assez sage.

R.G.

La Voix de l'Est ABC

Journal quotidien publié par
La Voix de l'Est Ltée.
136 Principale, Granby

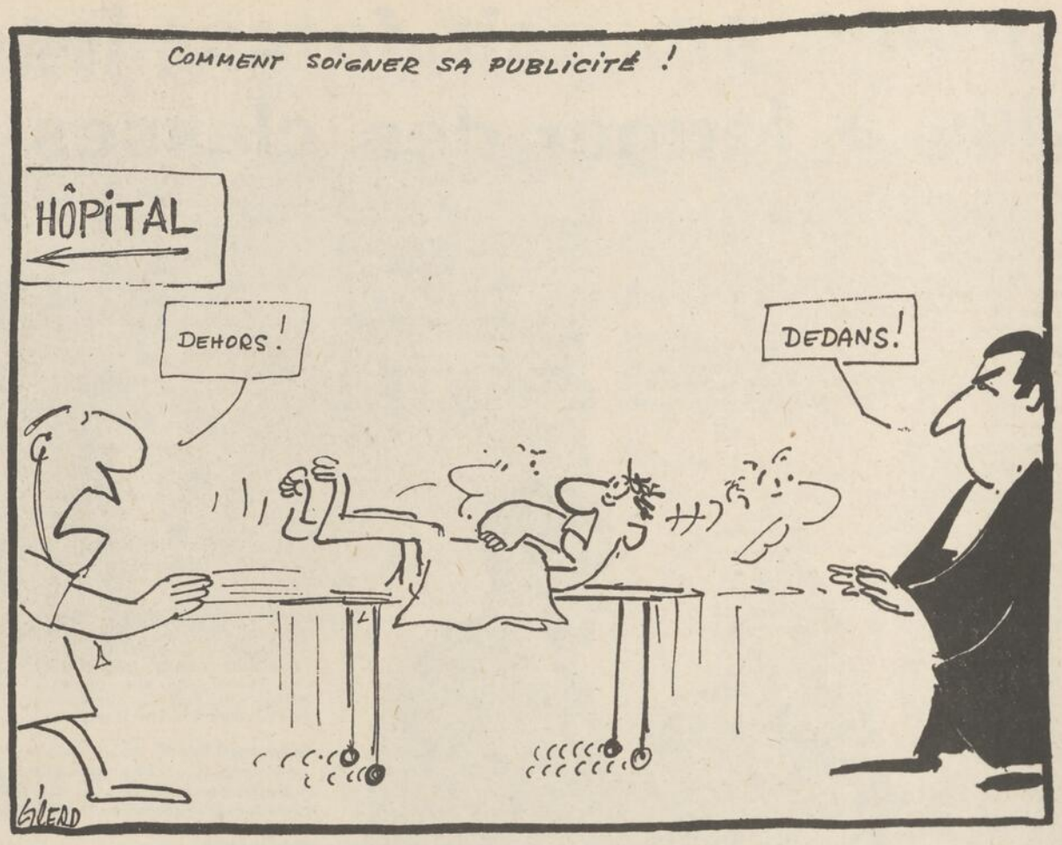
Journal fondé en 1935

La Presse Canadienne est seule autorisée à faire emploi, pour la publication, de toutes les dépêches attribuées à la Presse Canadienne, à la Presse Associée ou à l'agence Reuters, ainsi que de toutes informations qui originent de la salle de la rédaction de La Voix de l'Est. Tous droits de reproduction des dépêches, y compris celles de notre rédaction, sont réservés.

TARIFS D'ABONNEMENT

Camelot		Poste	1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
Par jour	.10					
Samedi	.25	Canada	3.50	8.50	15.00	25.00
Semaine	.75					
Année	38.00	Etats-Unis	4.50	12.50	22.50	37.00

Courrier de la deuxième classe Enregistrement no 0679



(Reproduction autorisée par La Presse, Montréal)

Droits réservés

Un conseil de la motoneige

Le trop grand nombre d'accidents de motoneige et leur publicité ont suscité l'inquiétude des manufacturiers qui viennent de suggérer la création d'un conseil provincial de la motoneige, appelé à préparer une politique d'éducation et de sécurité pour les amateurs de ce sport.

L'Association internationale des manufacturiers d'autoneige, qui siège à Minneapolis, groupe les fabricants américains et canadiens, sous la présidence de M. C. René Bourassa, directeur-général de Bombardier.

Le porte-parole de l'Association, M. Jean Bertrand, a vivement déploré, au cours d'une conférence de presse, l'accent mis sur les accidents, la pollution, le bruit, la destruction de la nature, l'empiètement sur les propriétés privées, etc, dont il a été trop souvent fait état dans les nouvelles.

Pour contrer cette mauvaise publicité, les manufacturiers veulent mettre à la disposition des "motoneigistes", par le biais du conseil, des films, livres et tracts portant sur les mesurer de sécurité à prendre. Ce système est déjà utilisé avec succès au Minnesota.

M. Bertrand a fait remarquer qu'il y a deux fois plus de morts au Canada, en Ontario et au Québec surtout, qu'aux Etats-Unis, et il en conclut qu'il existe de graves lacunes dans l'éducation des usagers de l'engrin.

Le porte-parole de l'Association a ensuite précisé que les réglementations de ce sport sont du ressort municipal. Les accidents qui se produisent sur les routes sont dûs aux conducteurs des motoneiges qui ne sont pas soumis au code de la route.

D'ores et déjà, quatre municipalités ontariennes ont limité l'utilisation des motoneiges et leur ont même interdit certains parcs, tandis que le gouvernement du Québec ouvrait au contraire certains sentiers spéciaux, des "tracés" et certains ministères ont pris leurs dispositions en réglementant l'usage des motoneiges.

En outre, les manufacturiers tiennent à rappeler que les nouvelles normes de sécurité, portant notamment sur les phares et les feux rouges arrières, leur coûtera une vingtaine de millions de dollars cette année, car ils ont déjà commencé à s'y conformer.

Que signifie la locution "être né coiffé" ?

C'est d'avoir une chance constante, écrit Maurice Rat dans son **Dictionnaire des locutions françaises** (Larousse éditeur)- par allusion, semble-t-il, à la crépine ou membrane graisseuse, appelée encore **coiffe**, qui couvre la tête de certains enfants au moment de leur naissance et que le vulgaire regarde comme un signe de bonheur et nomme **coiffe de fortunat** (c'est-à-dire d'un "homme fortuné").

La survie du Commonwealth

Alors que va bientôt débuter à Singapour une nouvelle conférence des premiers ministres du Commonwealth, une partie de l'humanité — non seulement les Britanniques — s'interroge sur l'avenir ou la survie du Commonwealth. La politique britannique à l'endroit de l'Afrique du Sud risque de provoquer l'éclatement de l'institution, craignent certains observateurs. Qu'ils se rassurent. Si l'alliance doit se rompre, ce ne sera pas pour cette raison, car il est en politique internationale des accommodements dont la Grande-Bretagne possède le secret.

Si le Commonwelath doit mourir, ce sera pour une tout autre raison, une raison presque viscérale si l'on pense à l'anglo-saxonne, une raison économique. Si le Commonwealth disparaît, ce sera parce que les Britanniques en auront tiré tout ce qu'ils pouvaient en espérer. Ce sera parce que le Marché commun leur procurera plus de profits à moins d'efforts. Cela dit, la mort du Commonwealth ne sera pas pour cette année, Londres possédant trop de flair pour laisser la proie pour l'ombre. Que des pays africains se retirent du Commonwealth parce que la Grande-Bretagne vend des armes à l'Afrique du Sud est possible, mais cela ne signifiera pas la fin de l'Alliance. Cette fin ne viendra, répétons-le, que le jour où Londres n'y verra plus d'intérêt économique. Pour le Canada, ce sera fort malheureux, aussi faut-il tout tenter pour étendre le champ de nos exportations. C'est à cette tâche que doit se livrer notre premier ministre, M. Trudeau, beaucoup plus qu'à celle de conciliateur des intérêts britanniques et des sensibilités africaines. Notons qu'il n'y a rien de mal à ce qu'il joue également un rôle de conciliateur, mais ce ne doit pas être là sa préoccupation principale.

A Singapour, comme ailleurs une prochaine fois, il devra tenter de trouver de nouveaux marchés pour nos produits, que ces marchés soient des pays du Commonwealth ou d'autres pays. Notons que c'est en toute humilité qu'il a quitté Ottawa, disant lui-même qu'il ne fallait pas voir en lui un grand diplomate. Souhaitons toutefois qu'il le soit suffisamment pour convaincre les pays du Commonwealth qu'avec l'organisme aujourd'hui ou sans lui demain, le Canada demeure un partenaire commercial intéressant. Voilà ce qui compte. Le Commonwealth n'est pas essentiel à notre progrès économique, mais le commerce international l'est. Ce commerce, nous devons l'étendre et le diversifier. Pour l'instant, nous sommes trop à la merci du Commonwealth et des Etats-Unis pour que cela soit sain.

Dans un autre ordre d'idées, il serait bon de nous guérir de notre chauvinisme malsain et de cesser de nous croire le centre d'intérêt des rencontres internationales, qu'il s'agisse de conférences du Commonwealth ou d'autres conférences internationales. Lorsqu'on a assisté à certaines de ces rencontres et qu'on revient au Canada, il est étonnant de voir quel beau rôle nous nous sommes donné dans notre presse nationale, alors que les journaux de certains autres pays n'ont parfois pas même mentionné notre présence. Notre rôle est plus souvent modeste que brillant. Cela tient au réalisme de nos chefs politiques qui, à quelques exceptions près, possèdent suffisamment de bon sens pour ne pas "se prendre pour d'autres". Au récit fait de leur participation, on a l'impression, lorsqu'on revient au Canada, de n'avoir pas assisté à la conférence relatée par nos journaux.

Soyons donc réalistes et contentons-nous de savoir qu'une conférence internationale ne porte que des fruits lents à mûrir.

Marcel GINGRAS
(Le Droit)

Le sénateur K. Davey est déçu

OTTAWA (PC) — Le sénateur Keith Davey, libéral-Ontario, président de la commission spéciale d'étude sur les organes d'information, a déclaré que la plus grande menace à une meilleure expression de l'information, réside dans l'apathie populaire envers la presse et la radio.

Il parlait devant les membres du National Press Club.

Il a défini cette majorité apathique comme une population incapable de dissocier le défi à la société de ceux qui le rapportent, une tendance qui s'est manifestée dans la critique de certains rapports de presse au sujet de la récente crise du Québec.

Un mois après la publication de ce rapport, le sénateur Davey espère un meilleur intérêt de la part du public et de sérieux examens de conscience de la part des organes d'information eux-mêmes.

"J'ignore ce que le gouvernement fera, à la suite de ce rapport et des recommandations qui en découlent, dit-il, mais ce qui est plus important, c'est une meilleure compréhension populaire.

Le comité avait recommandé un fonds de prêts pour de nouvelles publications, du conseil pour empêcher la concentration excessive des propriétaires et l'abolition de privilèges fiscaux en faveur de Time et Reader's Digest.

Désappointement

"Mon plus grand désappointement, dit-il, est de découvrir le grand nombre de journalistes qui n'ont même pas lu le rapport".

Il a aussi regretté que lès organes d'information n'aient pas insisté pour que le public achète le premier volume de cette trilogie, à Information - Canada, pour la population en général.

Il blâme aussi le public pour sa conclusion "que nous avons l'information que nous méritons, non celle dont nous avons besoin".

M. Davey a résumé les conclusions du rapport comme un plaidoyer en faveur de la multiplication des voix d'information et une escalade vers la qualité.

M. Davey a dit avoir reçu un déluge d'invitations à donner des causeries partout, excepté dans la région de l'Atlantique. Certains journaux de l'est ont été critiqués par le rapport.

M. Davey s'est dit prêt à défendre le rapport dans les provinces de l'Atlantique.

L'homme de l'année se confesse publiquement

Le nouvel "homme de l'année, au Québec, M. Robert Bourassa, s'est pratiquement confessé publiquement au cours de l'émission "Format 30" réalisée par Radio-Canada. De cette entrevue, on peut dégager deux faits importants qui méritent une attention particulière: d'un côté, le premier ministre québécois a reconnu que les investissements sont à la baisse dans la province et d'autre part que la question des 100,000 emplois n'était pas une boutade, mais bien une façon de dramatiser...

Ces aveux du premier ministre soulèvent déjà dans notre esprit une multitude de questions qui se rapportent directement à la politique passée et présente du gouvernement Bourassa. En fait, il s'agit beaucoup plus d'une sorte de rétrospective de l'oeuvre amorcée par M. Bourassa qu'une simple constatation de deux faits importants.

Il serait en effet très naif de croire que la dernière crise québécoise a eu des effets bienheureux sur les investissements privés au Québec. Reconnaître le contraire est en fait beaucoup plus réaliste. Personne n'ignore que les hommes d'affaires, à l'instar d'un nombre considérable de Québécois et de Canadiens, ont été pris de panique devant l'offensive des terroristes québécois.

Cet état de panique qui a régné, et qui encore n'est malheureusement pas complètement dissipé, peut d'une façon s'expliquer par le fait que les mesures prises par les gouvernements n'ont pas été de nature à encourager un climat d'optimisme au sein de la nation. Nul doute que le gouvernement aura à supporter, un jour ou l'autre, l'odieux de cette situation.

D'autre part, plusieurs hommes d'affaires, qui ont mal compris cette crise, se sont laissés emporter trop facilement dans la voie du défaitisme. Le défi posé par les terroristes était beaucoup moins grand qu'ils le supposaient. Il est également à noter que les sentiments de panique et de crainte ont été largement entretenus par plusieurs journaux anglophones, projetant ainsi dans les autres provinces et chez nos voisins du sud une fausse image ou une fausse conception de la situation québécoise.

Il est donc à espérer que l'on retombera sur les deux pieds et que l'on mettra tout en oeuvre pour lancer le Québec dans la voie du progrès.

L'autre aveu du premier ministre Bourassa ne nous surprend pas outre mesure. La fameuse promesse des 100,000 emplois, qui a permis au Parti libéral de remporter les élections du 29 avril, frôlait dangereusement la fumisterie. Cependant, le premier ministre québécois a trouvé une formule beaucoup plus polie, et aussi plus acceptable pour lui, pour reconnaître son échec en ce domaine.

M. Bourassa explique que les 100,000 emplois étaient "une façon de dramatiser ce qui m'apparaissait, durant ma campagne à la chefferie libérale, comme étant la préoccupation première de la majorité de la population: le chômage."

Les Québécois, plus que tous les autres Canadiens, étaient conscients, et sans aucun doute le sont encore puisque le chômage a continué sa poussée ascendante, de ce grave problème qui les confrontait. Cependant, on peut sans l'ombre de se tromper, reprocher au premier ministre Bourassa d'avoir réalisé si peu pour annihiler les efforts désastreux du chômage.

Le premier ministre entend, pour remédier à la situation, tout mettre en oeuvre pour assurer des débouchés aux diplômés qui s'apprêtent à inonder le marché du travail. Nous nous réjouissons de cette attitude du chef du gouvernement.

Cependant, M. Bourassa ne devrait pas perdre de vue qu'actuellement il existe au Québec un nombre sans précédent de chômeurs, qui ne sont pas nécessairement des diplômés, et qui ont grandement besoin eux aussi de gagner équitablement leur vie. Qu'entend-il faire pour eux? Nous l'ignorons pour le moment. Mais, il serait grand temps qu'il se penche sérieusement sur ce cas, afin de ne pas attiser un nouveau sentiment de frustration au sein de ce groupe fort important de la population québécoise.

Réjean LACOMBE
(Le Nouvelliste)

Une répétition des grèves tournantes?

OTTAWA (PC) — Le malaise postal a continué, mercredi, à inquiéter les députés des Communes, et plusieurs ont sommé le gouvernement de prendre les mesures pour éviter la répétition des grèves tournantes de l'été dernier.

M. Jean-Pierre Côté, ministre d'Etat délégué aux Postes, a exprimé, une fois de plus, sa surprise des attaques portées contre lui par le syndicat national des facteurs.

Les dirigeants syndicaux ayant rencontré, à deux reprises, le sous-ministre des Postes, la semaine dernière, rien ne laissait prévoir la violente sortie de mardi, a commenté M. Côté.

Dans un commiqué remis à la presse, le syndicat accusait alors le gouvernement d'avoir violé certains articles de la convention collective signée, il y a dix mois, avec les employés postaux, et le ministre d'Etat aux Postes d'avoir introduit "la pagaille" dans son ministère.

Les 12,000 syndiqués s'en prennent surtout à la façon dont a été réalisée la décentralisation des services postaux au Canada.

Consultations

Selon le syndicat des facteurs, personne ne sait plus très bien qui commande à qui. Résultat: il ne se donne plus d'ordre au ministère des Postes.

Mercredi, M. Côté a déclaré qu'il avait lu la déclaration émise par les syndiqués, 24 heures plus tôt, ce qu'il n'avait pu faire la veille.

Il s'est dit désolé de tels incidents, au moment où le gouvernement cherche à ressusciter la confiance, dans le service des postes.

M. Côté, qui répondait à M. T. C. Douglas, chef du Nouveau parti démocratique, a ajouté qu'il n'y avait jamais eu autant de consultations entre employeur et employés des bureaux de poste.

Il a dit ne pas croire à la possibilité de reprise des grèves tournantes, telle que soulevée, le matin, par un quotidien de Toronto.

On a demande au ministre s'il organisait une rencontre avec les représentants du syndicat pour analyser les dernières causes de griefs.



Une manifestation froide

Environ 200 étudiants ont organisé une manifestation pacifique afin de protester contre "l'interférence politique dans le processus judiciaire". Bravant la température sibérienne, les étudiants ont tenu cette manifestation devant le palais de justice de Montréal où avait lieu le procès de Robert Langevin, accusé de libelle séditieux.

Le gouvernement britannique redoute une ère de violence

LONDRES (AFP) — Les dispositions prises pour protéger les membres du gouvernement vont être révisées de toute urgence, a annoncé hier le ministre de l'Intérieur de la Grande-Bretagne, M. Reginald Maudling à la suite de l'attentat perpétré contre le ministre de l'Emploi et de la Productivité, M. Robert Carr.

M. Maudling, qui en l'absence de M. Edward Heath fait fonction de premier ministre, a déclaré qu'il n'est pas douteux que les terrorristes voulaient tuer le ministre: ce n'est que "par la plus grande fortune" qu'il a échappé à l'attentat, ainsi que les membres de sa famille.

M. James Callaghan, au nom de l'opposition travailliste, et tous les membres de la Chambre, ont exprimé leur réprobation.

Mais ces trois engins, dont la fabrication indique les terrorristes qui les avaient déposés étaient des techniciens éprouvés, ne sont pas les seuls indices de l'écroulement qui se produit en Grande - Bretagne.

Lundi matin, un garde du corps de Scotland Yard a été désigné pour protéger le jeune comte de Saint Andrews, fils du duc de Kent, qui regagnait l'école où il est pensionnaire. La police de Londres avait été prévenue que ce garçon de 8 ans était menacé d'enlèvement par un groupe d'Irlandais qui, à la manière des Tupamaros, voulaient l'échanger contre deux de leurs compatriotes détenus dans des prisons britanniques.

Mardi, ce fut une tentative de grève menée par des syndicalistes dissidents, contre l'avis de l'intersyndicale (TUC) et qui se termina par le harcèlement de l'Albert Hall.

Un tournant

La menace contre le fils du duc de Kent était le fait d'Irlandais: il n'y avait pas là de quoi étonner l'opinion publique britannique, habituée de tout temps aux excès de l'IRA, surtout depuis qu'en irlande du Nord, la violence est passée dans les moeurs quotidiennes.

C'était la seconde fois en un mois que, hier, des militants communistes organisaient une grève à caractère franchement politique, destinée à protester contre le projet de loi qui porte le nom de Robert Carr et qui essaie de rendre plus difficiles les grèves sauvages et les ruptures unilatérales de contrats entre employeurs et ouvriers.

La première avait eu lieu le 8 décembre, mais n'avait été suivie que par 200,000 personnes environ, alors que les organisateurs en escomptaient 500,000. Elle avait, en fait, constitué une tentative de pression, non seulement contre le gouvernement, mais aussi contre la hiérarchie syndicale.

Hier, la grève ne fut effective que dans les docks et certaines usines d'automobiles et les manifestations prévues dans toutes les villes n'ont réuni, dans tout le pays que 150,000 personnes environ.

Mais, la réunion de l'Albert Hall marque un tournant dans l'histoire du parti travailliste et celle des syndicats.

Conséquences irrémédiables

Vainement M. Wilson, puis M. Victor Feather, secrétaire-général du TUC ont essayé de se faire entendre par l'auditoire de l'Albert Hall, où s'entassaient 6,000 syndicalistes. Mais ce n'étaient pas des quolibets et des interruptions dues aux adversaires habituels, les loyalistes de l'empire ou les membres du Monday Club. Brusquement, le chef du parti travailliste et le patron des syndicats se sont trouvés complètement débordés sur leur gauche: Ceux qui les empêchaient de parler étaient gauchistes ou communistes et ils ont été qualifiés de "traîtres à la classe ouvrière".

Tandis que M. Wilson renonçait finalement à lutter contre cette marre d'injures, les bombes destinées à M. Carr éclataient dans la paisible banlieue bourgeoise où habite le ministre. Ces explosions devaient constituer le point culminant d'une journée qui avait aussi vu une certaine dégradation des moeurs du parlement où, pour la première fois, depuis le début du siècle, un speaker (président) n'était pas désigné à l'unanimité.

Il est encore trop tôt pour connaître l'appartenance politique des auteurs de l'attentat contre M. Carr. Il est toutefois probable qu'elle se révèlera être plutôt gauchiste qu'irlandaise.

Mais, qu'elle que soit l'origine de leur auteurs, cet attentat politique entraîne des conséquences irrémédiables pour les moeurs politiques et sociales de ce pays, à commencer par le fait que tous les ministres conservateurs auront des gardes devant leurs domiciles et que les chefs travaillistes vivront désormais dans l'angoisse d'être débordés à gauche.

Un ballon politique

QUEBEC (PC) — Le député unioniste de Montcalm, M. Marcel Masse, a affirmé mercredi, dans une entrevue, que la campagne des 100,000 emplois faite par M. Robert Bourassa, au cours des dernières élections, a faussé le jeu électoral.

"Les politiciens ne doivent pas se surprendre si après coup la population du Québec perd confiance dans notre système politique," a-t-il dit.

"Si les 100,000 emplois ne représentaient qu'une façon de dramatiser la situation et ne constituaient qu'un slogan électoral, M. Bourassa pourrait être taxé de malhonnêteté et d'hypocrisie," a affirmé le député de Montcalm.

Ce dernier, à qui l'on prête le désir de briguer les suffrages à la direction de l'U.N., a refusé d'infirmer ou de confirmer s'il se lancera dans la lutte—

Québec songe à créer un régime d'assurance-auto

QUEBEC (PC) — Le ministre des Transports, M. Georges Tremblay, a conirmé, mercredi, que le Québec songe à créer éventuellement un régime étatique d'assurance-automobile.

M. Tremblay a indiqué que le régime québecois ne pourrait cependant ressembler à celui de la Saskatchewan, établi en 1946, mais pourrait se rapprocher sensiblement du régime manitobain qui entrera en vigueur en novembre 1971.

Le ministre a évoqué le projet de loi concernant l'assurance - automobile et voté récemment au Manitoba en disant que les experts de son ministère se penchent actuellement sur tous les aspects du projet.

Quant au régime de la Saskatchewan, M. Tremblay a déclaré: "Nous en avons fait une étude complète et sommes convaincus que nous ne pouvons l'adapter à la province de Québec en raison des différences fondamentales, notamment au niveau strictement physique puisque la géographie de la Saskatchewan est fort différente de celle du Québec".

Projet de Loi

Pour ce qui est du Québec, le ministre a précisé que le plan manitobain fera l'objet d'études intensives à compter du 15 février.

Il a affirmé qu'un projet de loi pourrait possiblement être présenté à la session d'automne 1971 mais a souligné que le Conseil des ministres devra d'abord étudier toutes les implications d'un tel projet.

M. Tremblay a insisté pour dire que les études faites au Québec seront entièrement réalisées par les fonctionnaires de son ministère et qu'il ne compte aucunement faire appel à des experts de l'extérieur et à des actuaires de compagnies privées.

Selon les fonctionnaires du gouvernement, les coûts de l'assurance - automobile pourraient diminuer de 30 à 40 pour cent.

Ils appuient leurs prévisions sur les chiffres de 1967 démontrant que $225 millions ont été perçus pour l'assurance - auto alors que les réclamations n'atteignaient que $145 millions, $80 millions étant inscrits au chapître de l'administration et des profits nets.

Syndicats

De son côté, le Conseil du travail de Québec (FT) a adopté mardi soir une résolution demandant l'étatisation de l'assurance-automobile au Québec.

Selon les délégués, l'étatisatio de ce secteur permettrait de protéger de façon plus efficace les consommateurs québecois qui ont vu leurs primes annuelles d'assurance - automobile haussées de 15 pour cent en moyenne au cours des dernières années.

Le Conseil a d'ailleurs fait parvenir une lettre au premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, dans laquelle il invite ce dernier "à mettre fin aux hausses considérables de l'assurance-automobile en instaurant une régie d'Etat dans ce domaine".

De son côté, le comité d'action politique de la Confédération des syndicats nationaux publiait en avril 1970 un volume de 171 pages plaidant pour une régie publique de l'assurance-automobile.

Motoneiges

M. Tremblay a dit qu'il présentera, lors de la prochaine session, un projet de loi du transport ainsi que le Code de la route qui contiendra des amendements spéciaux pour l'utilisation des motoneiges.

"On voit que les manufacturiers veulent nous appuyer dans ce sens et nous sommes actuellement à introduire des amendements qui seront prêts pour la présentation de la loi, en février," a-t-il conclu.

Plusieurs ex-ministres se prononcent en faveur de Wagner à la barre de l'UN

Par JACQUES BOUCHARD

QUEBEC (PC) — Des centaines de personnes ont bravé un froid sibérien, mercredi soir, pour se rendre assister à une soirée organisée par le Comité d'action politique UN 70, groupement qui favorise la candidature du juge Claude Wagner à la direction de l'Union nationale.

Cette soirée, intitulée "Amis disposibles de l'UN" s'est déroulée au Château Frontenac, à Québec, dans le but de prouver à M. Wagner que la majorité des militants le désirent comme chef.

Parmi les nombreuses personnes présentes, on pouvait remarquer la présence de quatre ex-ministres de l'administration Bertrand, soit MM. Jean-Noël Tremblay, ex - ministre des Affaires culturelles, Jean - Paul Cloutier, ex-ministre de la Santé, Clément Vincent, ex-ministre de l'Agriculture, et Roch Boivin, ex-ministre d'Etat à la Santé.

Par ailleurs, les candidats à la direction de l'UN, lors du congrès de juin 1969, étaient également sur les lieux, soit MM. André Léveillée qui avait d'ailleurs fait piètre figure lors de ces assises. M. Léveillée représentait alors sa circonscription de Maisonneuve, mais il a été défait lors du scrutin du 29 avril.

Le CAP avait réservé sept salles du Château Frontenac, reliées les unes aux autres par un réseau de télévision en circuit fermé.

Selon un porte - parole de l'hôtel, il y avait plus de 1,700 chaises dans ces salles, en plus de nombreuses suites réservées et qui servaient aux membres du CAP pour recevoir leurs amis.

Mini-congrès

Les observateurs ont noté que cela ressemblait étrangement à un mini-congrès à la direction, en voyant circuler dans les corridors de l'hôtel denombreuses hôtesses, plus jolies les unes que les autres et dont plusieurs, étaient au service de l'organisation de M. Wagner lors du congrès libéral de janvier 1970. Il y avait même un orchestre bavarois qui circulait dans les salles.

Partout, d'ailleurs, des photos du juge Wagner étaient affichées et l'on pouvait y lire en gros caractères: "Je suis disponible"

Il y avait aussi des pancartes portant le sigle du CAP et qui disaient: "Je suis disponible et M. le juge aussi".

Un organisateur de la soirée a affirmé que le succès de la soirée dépassait grandement les expérances du CAP et qu'il était sûr qu'il y aurait plus de 3,000 personnes.

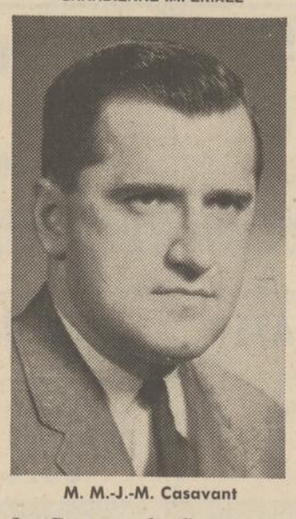
Les personnes, à leur arrivée à la soirée, recevaient une documentation assez volumineuse, dont le manifeste intitulé "Pourquoi Wagner" et expliquant les raisons pour lesquelles l'UN devrait choisir M. Wagner pour diriger les destinées du parti et, éventuellement, de la province.



Catacombes glacées

Les pompiers de Longueil ont combattu un froid de 20 degrés sous zéro pour combattre un violent incendie qui a causé des dommages évalués à près de $100,000 à une ancienne église de cette municipalité. On voit ici des sapeurs pénétrant à l'intérieur de ce qui semble être une grotte pourvue de stalactites.

BANQUE DE COMMERCE
CANADIENNE IMPÉRIALE



M. M.-J.-M. Casavant

La Banque de Commerce Canadienne Impériale annonce la nomination de M. M.-J.-M. Casavant au poste de gérant de sa succursale principale à Montréal.

M. Casavant possède une vaste expérience acquise à différentes succursales ainsi qu'au bureau régional de Montréal. Avant sa nomination, il occupait le poste de gérant de la succursale principale de la Banque de Commerce à Windsor, Ontario.

GAGNEZ $100 OU $1000

AVEC

La Voix de l'Est

FACILE ET SIMPLE — TOUT ABONNE DE 6 JOURS PAR SEMAINE A "LA VOIX DE L'EST" EST AUTOMATIQUEMENT ELIGIBLE ET INSCRIT A CE CONCOURS

CONDITIONS DU CONCOURS:

1— Tous ceux qui achètent "La Voix de l'Est" 6 jours par semaine et dont nous possédons le nom sur nos listes d'expéditions sont admissibles à ce concours à l'exception des employés de "La Voix de l'Est Ltée"et de leur famille immédiate

2— Les personnes qui achètent "La Voix de l'Est" régulièrement chez un dépositaire, sont admissibles seulement s'ils réservent leurs exemplaires 6 jours par semaine et si le dépositaire transmet à nos bureaux le nom de son client. Cet abonné doit s'assurer lui-même auprès de son dépositaire (et non auprès de "La Voix de l'Est") que son nom soit transmis à "La Voix de l'Est". "La Voix de l'Est" ne peut pas être responsable des erreurs ou omissions dans ces cas

3— Les nouveaux abonnés deviennent admissibles dès le lendemain de leur demande.

LE TIRAGE DES NOMS:

4— Tous les jours, du lundi au vendredi, 25 noms seront tirés par un invité, selon une méthode qui offre une chance égale à tous nos abonnés. A toutes les semaines, entre le 4 janvier et le 26 février, on tirera 125 noms, soit 125 de nos abonnés qui pourront participer au tirage d'un montant de $100 chaque semaine. Ces noms seront mis de côté pour la participation au tirage d'un grand prix de $1,000 à la fin du concours

6— Le nom du gagnant du $100 sera publié dans "La Voix de l'Est" du samedi de chaque semaine.

7— Chaque gagnant devra répondre à une question d'intérêt général pour mériter son prix.

POUR VOUS ABONNER A "LA VOIX DE L'EST":

Téléphonez à Granby
372-5433

St-Jean
347-7597

St-Hyacinthe
773-2517

Cowansville
263-4259 et
263-4485

Demandez qu'on vous livre "La Voix de l'Est" chez vous.

La Voix de l'Est

LE JOURNAL
LE PLUS VIVANT
LE PLUS COMPLET
DE LA RIVE-SUD

DANS L'EDITION DE SAMEDI !



- Les purgatoires du PARADIS TERRESTRE
- SOL et GOBELET entre Ionesco et Laurel and Hardy

perspectives

- ROBERT CHARLEBOIS un gars ordinaire
- JEAN BOUQUIN, le maquisard de la couture: Je suis l'antimode
- LA MARTINIQUE laboratoire pour chercheurs québécois
- TOUTE LA VILLE (ou presque) patine.

...et notre tout nouveau

SUPPLEMENT DU SAMEDI:

- Les bandes dessinées
- Le photo-roman
- Les mots-croisés
- Le coin des jeunes
- La page des voyages
- "Eve-aime"

...les pages spécialement consacrées aux dames, avec Pierrette Lafleur

Stanfield tient le gouvernement Trudeau responsable du fléau du chômage qui sévit dans la Canada

Par DONAT VALOIS

OTTAWA (PC) — Le chef du parti conservateur, M. Robert Stanfield a lancé, mercredi, une nouvelle offensive contre le chômage et le gouvernement Trudeau qu'il tient responsable de ce fléau qui, selon lui, atteint 700,000 Canadiens et mine l'économie nationale.

M. Stanfield condura sa nouvelle offensive à travers le pays, au cours des 10 prochains jours.

Il a dit, lors d'une conférence de presse, à Ottawa, que le but de sa tournée transcanadienne est de "mettre en lumière le fardeau et le gaspillage humain des chômeurs canadiens".

Lors de cette rencontre avec les journalistes, le chef tory a dévoilé une série de mesures susceptibles de réduire le chômage et de relancer l'économie, mesures qu'il entend faire accepter par le peuple canadien au cours de sa campagne transcanadienne.

Mesures

Ces mesures sont les suivantes:

1. Adoption d'un programme de réduction d'impôt sélective;
2. abolition de la surtaxe de trois pour cent sur le revenu des particuliers;
3. réduction ou abolition de la taxe de 11 pour cent sur les matériaux de construction;
4. nomination, par le gouvernement, d'une personne qui soit responsable de la lutte contre le chômage;
5. adoption d'une réforme fiscale réaliste qui ne pénalise pas l'initiative;
6. extension temporaire des bénéfices de l'assurance-chômage à plusieurs travailleurs qui sont dans le besoin.

Selon M. Stanfield, le gouvernement Trudeau, en donnant suite à ces suggestions, pourrait recouvrer la confiance des Canadiens.

Le chef tory a expliqué que sa tournée, qui l'amènera dans sept villes canadiennes, soit Toronto, Winnipeg, Vancouver, Kelowna, Montréal, Halifax et Moncton, vise aussi à "forcer le gouvernement actuel à prendre ses responsabilités envers les chômeurs, leurs familles et leur pays".

"Plusieurs centaines de milliers de Canadiens se trouvent actuellement privés d'un emploi sans qu'il y aille de leur faute, a-t-il dit. Il s'agit de plusieurs centaines de milliers d'êtres humains dont la vie est en train d'être gaspillée."

M. Stanfield a commenté que les effets du chômage ne s'arrêtent pas aux seuls chômeurs et à leurs familles mais qu'ils diminuent la production nationale et provoquent un ralentissement économique généralisé.

"Le chômage entraîne un gaspillage des ressources humaines qui ne sauraient être récupérées et dont nous ne pouvons payer la note", a-t-il soutenu.

Le gouvernement Trudeau a bien admis que le chômage constitue un problème sérieux au Canada, a-t-il rappelé, ajoutant toutefois que ce gouvernement ne semble pas décidé à prendre les mesures urgentes qui s'imposent pour y remédier.

Prédiction

M. Stanfield a rappelé aussi que le gouvernement n'avait pas fait de prédictions sur la situation de l'emploi au cours de l'année.

Il a révélé que, selon ses propres sources, le taux de chômage saisonnier demeurera au-dessus de 6 pour cent, à moins que des dispositions drastiques ne soient prises très bientôt.

"Voilà bien un contraste saisissant avec le taux de 3,8 pour cent jugé acceptable par le Conseil économique du Canada", a-t-il commenté.

La Centrale hydroélectrique de Churchill Falls serait terminée plus tôt que prévu

MONTREAL (PC)—La Brinco est en mesure d'achever la centrale hydroélectrique de Churchill Falls un an plus tôt que prévu, a affirmé mercredi M. William D. Mulholland, président du conseil de British Newfoundland Corp.

M. Mulholland, qui portait la parole devant l'Institut des comptables agréés du Québec, a précisé que le projet, qui doit être terminé dans six ans, devrait entrer en activité en mai 1972.

En plus de devancer l'échéancier fixa, Brinco pourrait accroître sa production d'énergie d'environ 20 milliards de kilowatts-heure pendant la période précédant l'échéance, a assuré M. Mulholland.

La construction du projet, commencée il y a quatre ans, coûtera environ $950 millions. Quand la centrale sera terminée, elle développera environ 34 milliards de kilowatts - heure chaque année, soit à peu près 18 pour cent de toute l'énergie électrique produite au Canada en 1969.

Au point de vue de la main-d'oeuvre et des dépenses, 1970 a été l'année la plus importante pour la réalisation de ce projet. "Nous sommes maintenant un peu plus qu'à mi-chemin. Seulement $128 millions sur un coût prévu de $665 millions n'ont pas encore été employés"—

Préparation

Le seul fait que les plans originaux sont toujours utilisés, après quatre ans de travaux de construction, a souligné M. Mulholland, est sans contredit une bonne note, quant à la qualité professionnelle du travail de préparation du projet.

Il a d'ailleurs noté que cette expérience pourrait dorénavant être utile pour la réalisation de vastes travaux planifiés sur un grand nombre d'années et impliquant des sommes très importantes.

"Les techniques de devis et de planification ont fait des progrès considérables, au cours des dernières années, de sorte qu'il est maintenant possible d'étudier des projets nécessitant d'importants investissements avec plus de confiance que jamais.

"S'il est vrai que l'industrie privée, dans le passé, n'a pas toujours été digne d'une confiance illimitée, l'efficacité des gouvernements, quant à eux, était d'une nullité inouie.

"Nous espérons donc que ce niveau de confiance atteindra les sommets nécessaires au lancement de projets d'envergure, car il y a au Canada des tâches gigantesques à réaliser."

Le texte de la conférence de M. Mulholland avait été remis d'avance aux journaux.

CHANGEMENTS À L'HORAIRE

JEUDI

4 h. 00 p.m. (3) The David Frost Show. Les invités: Dick Shawn, Irwin Shaw, Peter Hall et Cat Steven. ©

7 h. 30 p.m. (10) Le Ranch à Willie. Les invités Christine Blanche et Joël Denis. ©

8 h. 00 p.m. (3) The James Nabors Hour. Invité: Robert Goulet ©

11 h. 29 p.m. (5) Lates Scores

11 h. 30 p.m. (6) Night Report and Sport Final

11 h. 30 p.m. (8) et (13) The David Frost Show. Mêmes invités qu'au (3) à 4 heures. ©

11 h. 33 p.m. (5) After Eleven: "Princess of The Nile". ©

12 h. 44 p.m. (5) Postlude (Marc Legrand) ©

VENDREDI MATIN

9 h. 00 a.m. (10) Madame est servie. Invités: Camille Ducharme, Michel Vimont, Juliette Pétrie et Rose Ouellette ©

11 h. 30 a.m. (7) La Famille Stone. ©

GRANDE
VENTE
SEMI-ANNUELLE

Chez : Laperrière & Proulx ltée

Gérard Gaudette, prés.

BOTTILLONS pour dames — 20% — 50% de REDUCTION

SOULIERS DOUBLES (Corfam) pour dames — 20% de REDUCTION

SOULIERS d'enfants — REG. $8. — $11. — $3.95 — $4.95

BOTTES DOUBLEES pour hommes — 20% — 50% de REDUCTION

SOULIERS SLATER pour hommes — Rég. $22. — $34. — $17.95

SOULIERS de toilette pour dames — RÉG. $12. à $22. — $5. et $10.

Laperrière & Proulx ltée

Gérard Gaudette, prés.

Chaussures de distinction pour hommes, femmes et enfants

202 Principale Granby 372-6236

A LA TELEVISION

L'éducation prédomine en Russie

EDMONTON (PC)—Les émissions de télévision, en Union soviétique, sont beaucoup plus orientées vers l'éducation que ne le sont les émissions diffusées dans les pays occidentaux, et il semble que ce pays ait à coeur d'exploiter au maximum ce moyen de diffuser l'instruction, déclare un professeur de mathématiques à l'Université d'Alberta, M. Fred Ustina.

"Ce qu'ils ont fait dans le passé indique qu'ils ont étudié cette question avec une attention particulière, a dit M. Ustina, dans une déclaration faite à l'issue d'un séjour à Moscou. On reconnaît de façon générale en Union soviétique, tout comme en Occident, les moyens puissants que représente la télévision dans le domaine de l'information. En Union soviétique, on applique ces moyens sur une vaste échelle, particulièrement en ce qui concerne la télévision éducative. Dans l'Ouest, on reconnaît volontiers l'importance énorme de la télévision, mais surtout dans le domaine de la publicité."

Le professeur Ustina a expliqué qu'il avait recueilli une bonne part de ces renseignements au cours d'une interview de trois heures avec M. Vladimir Ivanovich Kluchansky, directeur des programmes éducatifs en URSS.

Définition restreinte

"Une façon générale, le terme 'émission éducative' semble avoir une définition plus limitée en Union soviétique que le sens qu'on lui donne ici. Chez-eux, ce terme désigne les émissions destinées de façon spécifique aux personnes déjà engagées dans la poursuite d'un degré supérieur de connaissances."

Les émissions éducatives destinées aux étudiants qui suivent des cours équivalant aux études secondaires canadiennes peuvent être classifiées comme étant des émissions qui aident le professeur à présenter ses cours, en haussant le niveau académique de ces cours. Le professeur se sert de ces émissions en les faisant voir, en temps approprié, au cours de l'année. Les élèves peuvent ainsi voir sur film des démonstrations qu'il aurait été difficile et même parfois impossible de montrer en classe.

Le programme académique est le même dans toute l'Union soviétique, sauf que la langue d'enseignement, dans chaque république et dans chacune des régions autonomes, est celle de cette république ou de cette région. L'enseignement est donné dans 56 langues différentes. Cependant, chaque étudiant soviétique suit un cours de russe.

La télévision joue également un rôle important dans l'enseignement au niveau universitaire.



— En t'attendant, il a commencé à me dévoiler l'avenir et puis de fil en aiguille...

Les Anglais font école

WATFORD — Une entreprise britannique a contremandé un projet d'un million de dollars pour l'installation de distributrices automatiques de cigarettes en Grande-Bretagne et à l'étranger, à cause des récentes déclarations au sujet des dangers de la cigarette.

Cette décision a été prise par suite de la publication d'un rapport sur les dangers de la cigarette pour la santé, publié au début de la semaine par le Collège royal des médecins de Grande-Bretagne.

Un parfait pronostiqueur

LONDRES — Un prêtre de Walsall, dans le Staffordshire, a gagné le week-end dernier 100,000 livres sterling aux paris sur les résultats de football.

D'origine irlandaise et âgé de 51 ans, le prêtre, qui a refusé de révéler son identité, avait misé 10 livres. Il avait été le seul à prédire les 8 matchs nuls de samedi dernier.

Le prêtre a fait savoir que la plus grande partie de ses gains serviront à payer les frais d'un nouveau cercle catholique.

Cote favorable à Elvis

LONDRES — Le roi de la musique "Pop" Elvis Presley conserve sa couronne comme étant l'artiste dont les enregistrements sont les plus populaires en Grande-Bretagne.

Presley, 35 ans, était en tête de liste dans le concours annuel organisé par l'hebdomadaire britannique "Melody Maker". Des artistes américains se classent dans les six places suivantes. Il s'agit des Jackson Five, Jimmy Ruffin, Credence Clearwater Revival, Andy Williams, The Four Tops, et Glen Campbell.

Un habitant de l'Arkansas qui est un petit Etat, se rend, un jour, au Texas où tout est grand.

Il entre dans un café et commande une bière. On lui apporte une gigantesque chope. Il proteste:

— Chez nous, au Texas, lui dit-on, il n'y a rien de plus petit!

Il demande un sandwich au jambon, on lui apporte un immense pain avec, à l'intérieur, de quoi nourrir une famille entière.

— Chez nous, au Texas, lui dit-on, on ne fait pas de sandwich plus petit!

Il demande les lavabos, mais se trompe de porte et tombe dans la piscine toute proche:

— Au secours! hurle-t-il, surtout, ne tirez pas la chasse d'eau!

Les sports cruels et Philip

LONDRES — La Ligue contre les sports cruels a accusé le prince Philip et le prince Charles d'adopter une attitude hypocrite à l'endroit de la préservation de la faune.

Tous deux ont participté activement à la campagne du Fonds mondial de protection de la faune, qui a pour but de sauvegarder le nombre toujours décroissant des bêtes sur terre.

Toutefois, un éditorial dans le journal de la ligue, Cruel Sports, critique les deux hommes parce qu'ils s'adonnent avec plaisir à la chasse et décrit leur attitude comme étant hypocrite et absolument inacceptable.

Le journal félicite par contre lord Snowdon, parce qu'il aurait déclaré récemment: "Le premier idiot peut bien tirer du fusil. En outre, il y a tout simplement que je ne veux plus tuer quoi que ce soit."



Quelques propos divers

On prête à un correspondant de la Télé américaine un bien joli mot qui, mieux qu'aucun autre, fait le point sur les réactions de l'opinion publique devant la politique de l'Escalade, chère au président Richard Nixon.

— Le président voudrait bien se dégager, mais il ne peut pas se désengager.

C'est en effet toute la politique mondiale qui est concernée par la lutte obstinée que Washington mène dans le Sud-Est asiatique.

— Qu'avons-nous été faire dans cette galère? disait encore un confrère yankee. Mais nous y sommes: il faut ramer.

Mieux encore: le président lui-même aurait déclaré quelques jours avant d'entrer en clinique pour l'opération qui alarma tout l'Occident.

— Nous ne lâcherons pas le Vietnam. Non seulement nous lui avons signé des accords écrits, mais nous avons à plusieurs reprises donné notre parole. Un papier, ça peut se déchirer. Une parole, ça ne peut pas se reprendre.

Subtil et sage, renversement de la formule populaire: "Les mots s'envolent, les écrits restent."

Nous en sommes là: la ténacité américaine dans l'après-guerre aura peut-être des résultats aussi importants pour l'avenir du monde civilisé que la ténacité britannique pendant la guerre. "Tenir", au fond, tout est dans ce petit mot: la vie des individus et la vie des nations.

— Les services de la statistique étaient en retard dans leurs travaux, explique M. Trudeau.

Les sceptiques n'accordent cependant que peu de valeur à ce commentaire. Les statisticiens n'ont guère l'habitude de telles négligences.... C'est du moins la première fois que le chapitre "construction de logements" est absent de la "Conjoncture économique"; le rapport publié par la Gazette officielle. Oubli d'autant plus mal venu, qu'il y a quelques semaines, le ministre de la Construction déclarait:

— Nous nous équipons pour construire mille logements par jour...

Les chiffres auraient pu permettre de fournir une petite indication sur la véracité de telles promesses.

— Ils ont préféré ne pas fournir des chiffres, disent les esprits chagrins. Car dans le pays, le retard ne fait que s'accroître...

Comme pour palier de si méchantes insinuations, le ministre avait fait précéder cet "oubli" par des propos très rassurants, destinés aux ouvriers du bâtiment:

— Il faut que chacun de vous ne puisse plus dire: "Je construis la maison des autres, et moi je n'en ai pas."

Pour conclure, le ministre avait loué la valeur des ouvriers canadiens du bâtiment. Il avait cependant regretté l'insuffisance de leurs effectifs, et avait promis l'arrivée de main-d'oeuvre étrangère.

Est-ce l'arrivée de ces travailleurs étrangers qui était attendue par les statisticiens, avant qu'ils ne fassent publier le chapitre, "Construction de logements"?

Gilles GOYETTE

Seul avec sa barbe longue

LOS ANGELES — Parce qu'il refuse de se raser et de se laisser couper les cheveux, un détenu est condamné depuis 10 mois, par ses géôlier, à la réclusion cellulaire.

Steven Robert Winsby, 28 ans, condamné à trois ans de prison, il y a 14 mois, pour transport de marijuana sans avoir acquitté la taxe fédérale, comparaissait mercredi devant un tribunal de district américain. Son avocat a présenté une pétition demandant que l'on mette fin à sa réclusion à la prison de Terminal Island où il purge sa peine.

Devant le juge, Winsby confirme qu'il est placé en réclusion cellulaire parce qu'il refuse de se raser et de se faire couper les cheveux. En juillet dernier, dit-il, 10 gardiens l'ont empoigné de force et l'ont rasé à l'aide d'un rasoir électrique. Ayant persisté dans son refus, ils l'ont mis en réclusion.

Winsby répète avec insistance que Dieu lui donne le droit de ne pas se raser. "Je n'ai aucune raison de refuser de me raser, dit-il. Tout ce que je peux dire, c'est que c'est la volonté de Dieu que je ne me rase pas. Un homme a une raison de se raser. Mais, il n'a pas besoin d'en avoir une pour ne pas se raser."

en furetant

Aujourd'hui, dire la vérité, c'est de passer pour avoir l'esprit malhonnête et mesquin. Autres temps, autres moeurs!

Rien n'empêche que le contribuable, celui qui est saigné à blanc par les taxes, surtaxes, impôts de toutes sortes, aimerait bien savoir, aujourd'hui, où vont ses sous. C'est logique, n'est-ce pas?

Et le Granbyen, qui n'est pas plus fou qu'un autre, aimerait bien, lui aussi, savoir pourquoi le Conseil municipal a haussé les taxes en '71. Dans un budget dépassant cinq millions de dollars, il y a sûrement quelques item, sinon tous, qui sont d'ordre à le renseigner. Alors?

Pourquoi ne pas faire paraître dans tous les média le budget? On saura, alors, une fois pour toutes, s'il est en mesure d'assurer tout le confort, les commodités, etc., de la population... et s'il est justifié ou pas.

La chose est-elle possible ou pas? Sinon, on aimerait savoir pourquoi.

Le chirurgien-dentiste R.G. DUFOUR a profité de la dernière fin de semaine pour faire du ski à Jay Peak, dans le Vermont. Pendant qu'il faisait son Toni Sailer sur les belles pentes enneigées de cette célèbre station, son épouse, elle, prenait bien soin de la marmaille. Ca, c'est de l'amour maternel.



— Il se peut que vous ayez tout ce qu'il faut pour être élue miss camping, mais ce n'est pas une heure pour venir me demander mon opinion !

La motoneige Ski-Roule fait la joie et les délices de ROLAND GODDARD. L'autre jour, il a fait plus de 60 milles en compagnie de copains. Roland nous dit qu'il a même motoneigé sur le mont Saint-Paul et que la vue, là-haut, est tout simplement magnifique.

Si Yvette FORAND n'avait pas la phobie de l'avion, elle pourrait faire un beau voyage en Europe et en Amérique du Sud. Mais, hélas, comme moi, elle accorde sa préférence au bon vieux plancher des vaches. C'est plus sûr, dit-on.

Normand CHAREST a été vu plusieurs fois à faire du patinage sur la glace de l'école Saint-Jean en compagnie de Patrice et Loulou. Quand il était plus jeune, Normand était reconnu comme l'un des meilleurs joueurs de sa classe.



— Tape pas si fort, maintenant qu'il est creux, il pourrait s'écrouler !

Chose assez rare chez nous, Henri-Paul LACASSE fait toujour de la motoneige accompagné de son berger allemand . En effet, Prince, c'est le nom de ce digne représentant de la race canine, est prêt de son maître pour toutes ses excursions. C'est ce que l'on appelle, il est vrai, de la prudence.



— C'est bien beau des nouvelles écoles, mais ils auraient pu penser aussi à des nouvelles institutrices !

Le club Radio Amateur de Granby Inc. se cherche la somme de mille dollars pour l'achat d'équipements et antennes pour établir des communications d'urgences à travers le monde entier. Les avantages de la Radio Amateur sont tellement nombreux qu'il serait difficile de tous les énumérer dans cette rubrique. Disons seulement que, récemment au Pérou, grâce à la radio-amateur, plusieurs personnes ont eu la vie sauve.

Votre contribution doit être faite au secrétaire, M. le Révérend frère Robert Sauvé, C.P. 32, Granby. Les membres comptent sur votre générosité.

Grâce à la générosité de Roland Bernier, Trèflé FOURNIER a sa ration quotidienne de cigarettes. Et Trèflé en profite pour les passer aux amis parce que lui, pas fou, ne fait pas usage de tabac.

Il est vrai que plus on vieillit, plus on perd la mémoire. Renaud LEMIEUX, pour un, l'a constaté l'autre jour. En arrivant chez lui à pied, Renaud a réalisé qu'il avait oublié sa voiture dans le parking de l'usine.

Les amies se demandent si Francine BLAIS deviendra plus sérieuse et va se caser d'ici à la fin de l'année.

C'est pour bientôt le voyage de quelques semaines à Hawaii pour Jean-Paul et Jeannine RACINE.

Il y a plusieurs de nos copains qui font actuellement la pêche aux poissons des chenaux à Sainte-Anne de la Pérade. Claude Caya a juré qu'il en aura quelques-uns pour les miens.

Mieux vaut tard que jamais. Jos LARIVEE s'est enfin décidé à faire réparer sa voiture. On dit qu'il en avait soupé de se promener en taxi. Incidemment, la voiture de notre Jos local a tellement d'entrain qu'elle oublie de faire son "stop" en sortant de la cour.

On ne peut pas encore le confirmer, mais on croit que Nicole LACASSE aurait l'intention d'adhérer au Club 4 H. Ce qui nous porte à faire un tel pronostic, c'est son entrée spectaculaire sur un arbre face à l'église Saint-Eugène.

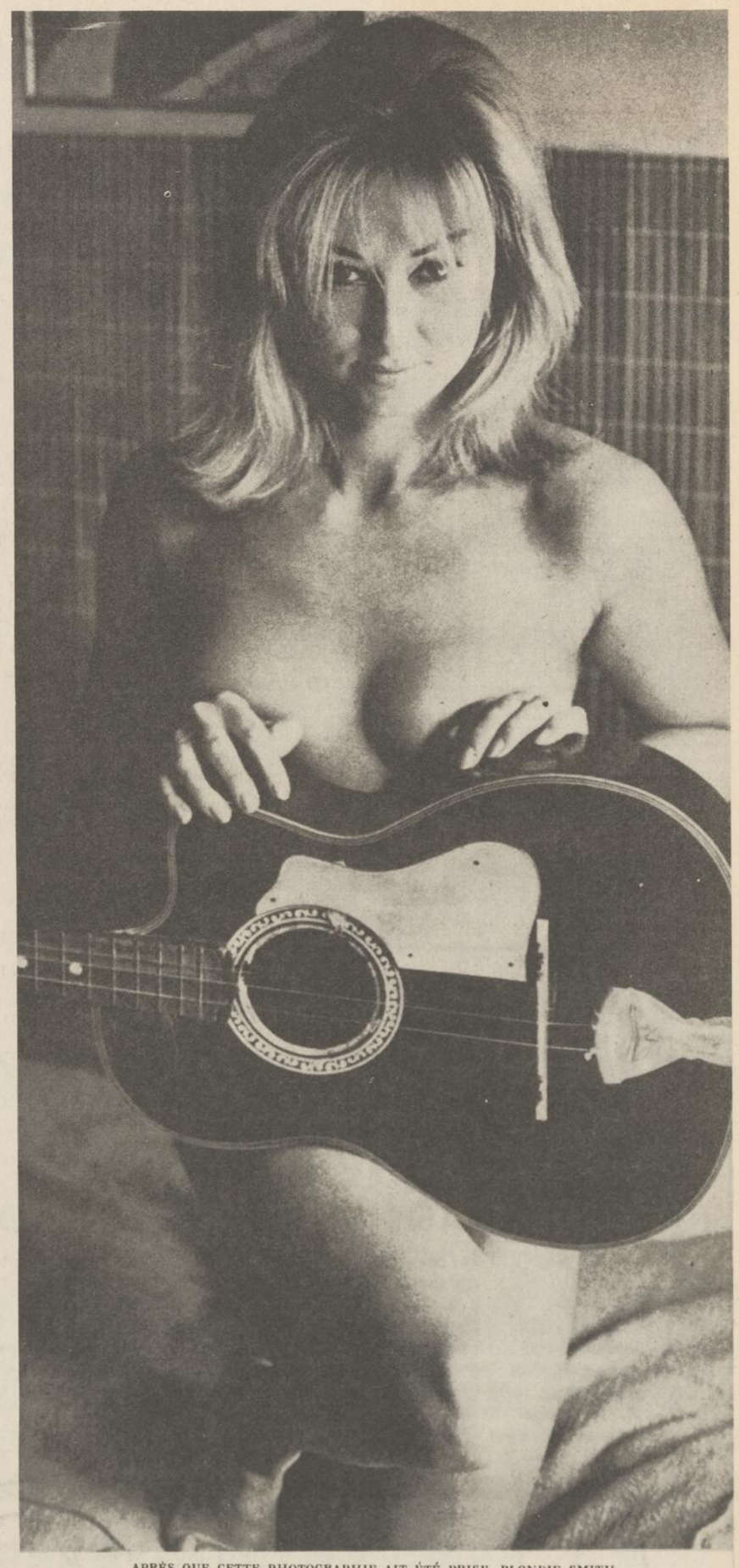
On dirait qu'Yvon DESGRANGES, du Centre de la Main-d'Oeuvre, paraît plus jeune depuis qu'il s'est fait allonger les cheveux. A propos d'Yvon, disons qu'il suit présentement un cours de plusieurs semaines dans la grande métropole.

La froide température a ses nombreux inconvénients et Raymond COTE en sait quelque chose. L'autre soir, il l'a appris à ses dépens qu'il ne fallait pas laisser des oeufs dans sa avoiture pour aller s'amuser avec les copains au conseil 1093.

Êtes-vous à la recherche d'une bonne souffleuse? Consultez tout de suite le sympathique Bertrand DUHAMEL. C'est moins dangereux que la pelle, pas vrai?

Voici votre horoscope pour aujourd'hui: Il vous faut être plus combatif que vous l'êtes, sans quoi, il est probable que vous n'arriverez à rien.

Le mot de la fin. Travailler n'est rien si l'on ne préfère pas un autre travail au sien.



APRÈS QUE CETTE PHOTOGRAPHIE AIT ÉTÉ PRISE, BLONDIE SMITH S'EST MISE A JOUER DE LA GUITARE.
Hélas ! notre photographe n'avait plus de pellicule !...

NOUVEAU POUR VOUS SERVIR

SPÉCIAL D'OUVERTURE
CENTRE DE RÉNOVATION
COUR-VAIL
Chemin Martin, Canton de Granby
Tél.: 378-3636


Philippe Vaillancourt

MATÉRIAUX de CONSTRUCTION
SPÉCIALITÉ FINITION
PEINTURE — TAPISSERIE — QUINCAILLERIE
PORTES ET FENÊTRES PRÉFINIES, ETC.
TOUT POUR LA FINITION
CONSEIL GRATUITS D'UN EXPERT EN CONSTRUCTION
25 ANNÉES D'EXPÉRIENCE
ESCOMPTE DE 5%
SUR PRÉSENTATION DE CETTE ANNONCE

GRANDE
VENTE
SEMI-ANNUELLE
Commençant jeudi le 14 janvier

PALETOTS d'HIVER
Valeur jusqu'à $85.
Spécial $29.95 ET PLUS

HABITS
Grandeurs 36 à 44
Valeur jusqu'à $140.
Spécial $29.95 ET PLUS

VESTONS SPORT
Grandeurs assorties
Spécial $29.95 ET PLUS

CHEMISES
de toilette et de sport
Valeur jusqu'à $12.
Spécial $4.95

SOULIERS
de marque Jarman
Valeur jusqu'à $24.95
Spécial $9.95

UTILISEZ VOTRE CARTE
CHARGEX

GILETS
assortis, col roulé, col en V, cardigan
Valeur jusqu'à $29.95
Spécial $5.95 et $9.95

MERCERIE Mr. Charles
215 Principale Granby 372-6606

CUISINIÈRE ÉLECTRIQUE
MOFFAT 30"
SPÉCIAL $169.

LA VENTE DE JANVIER
"C'est vrai l'affaire"



CHEZ Harvey & Racine INC.
MEUBLES • FURNITURE
Chemin ROXTON
372-5896

Sport

Mentis de retour ce soir

Le mot d'ordre chez les Apollos de Granby: Rattraper Acton Vale

GRANBY — Le mot d'ordre est lancé chez les Apollos de Granby; il faut rattraper les Cosmos d'Action Vale à tout prix. Avec encore douze joutes à disputer d'ici la fin de la saison, Granby accuse un retard de cinq points sur les meneurs. Toutefois, les Apollos peuvent se retrouver en excellente posture s'ils poursuivent leur poussée victorieuse, ayant encaissé un seul revers au cours des onze dernières joutes.

De plus, Granby a disputé une joute de moins que les Cosmos, qu'ils recevront deux autres fois d'ici la clôture du calendrier. Les Apollos auront l'opportunité de s'approcher à trois points de la tête ce soir, alors qu'ils seront les hôtes des Dynamiques de Cowansville, à compter de 8 heures trente au Palais des Sports. Il s'agit là de la seule joute à l'affiche dans la ligue de la Belle Province.

Mentis revient

il est maintenant officiel que John Mentis reprendra son poste ce soir, derrière le banc du Granby. Mentis a raté les trois dernières joutes de son club, à la suite d'un accident d'automobile. Raoul Tétreault l'a remplacé durant deux parties et ce dernier a récolté un gain et une nulle.

C'est donc dire que Mentis demeure toujours un pilote invaincu depuis ses débuts, alors qu'il a mené ses hommes à une série de huit victoires consécutives. La défaite des Apollos à Acton Vale ne figure pas à son palmarès, car il était absent.

Les visiteurs de ce soir montrent les dents depuis quelques semaines. En effet, les Dynamiques de Cowansville ont entrepris de remonter la pente, afin de se mériter une place dans les séries éliminatoires. Cowansville a d'ailleurs tenu Granby à un verdict nul de 5-5 dimanche dernier et les Apollos devront se méfier de leurs adversaires.

Rappelons qu'un gain du Granby le placerait à trois points de la première position et les deux clubs auraient disputé le même nombre de matches. Tant qu'aux Dynamiques, ils se retrouveraient à un seul point du quatrième échelon à la suite d'un triomphe.

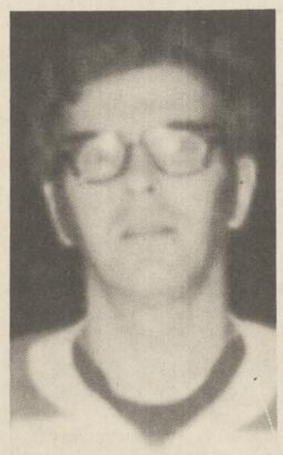
Voici maintenant les compteurs des Apollos de Granby:

COMPTEURS

	PJ	B	A	PTS
Robert Bibeau	11	16	27	36
Denis Alivizatos	10	17	27	12
Alain Jodoin	11	11	22	58
Gaétan Labrecque	13	7	20	11
Yvan L'Ecuyer	8	11	19	16
Réal Jodoin	5	12	17	30
Robert Doucet	6	9	15	4
Yves Massé	2	8	10	28
Réal Gamache	5	4	9	6
Roch Tardif	4	5	9	27
Raymond Chaussé	4	5	9	37
Gaétan Jacques	4	3	7	24
Gaétan Grondin	1	6	7	4
André Déragon	2	3	5	14
Arthur Plouffe	2	1	3	2
Michel Blanchard	0	2	2	4
Yves Lallier	0	1	1	2
Mario Hudon	0	1	1	2
Claude Bruneau	0	0	0	10

GARDIENS DE BUTS

	P.J	B.C	Bl	Moy
Claude Bruneau	8	30	1	3.75
Mario Hudon	12	57	0	4.75
(combiné)	20	87	1	4.35



Claude BRUNEAU

Joe Namath accuse sa propre ligue!

CLEVELAND (PA)—Joe Namath, quart-arrière des Jets de New York, a dit hier qu'il croyait la Ligue nationale de football coupable de violations aux lois anti-trust.

Il a fait cette déclaration devant les reporters après avoir témoigné pendant deux heures devant un grand jury fédéral enquêtant sur l'administration de la LNF.

Affirmant qu'un joueur ne pouvait rien faire même s'il n'aimait pas les termes de son contrat ou le club qui l'avait repêché, Namath a précisé qu'il était satisfait de son contrat avec les Jets, mais a ajouté que certains règlements de la LNF n'étaient pas justes à l'endroit des joueurs qui terminent leurs études.

Il a toutefois conclu que, "du point de vue des propriétaires", ceux-ci avaient sans doute le droit de prendre les moyens nécessaires pour conduire leur club.

Il a été suivi dans la salle du jury par l'ailier des Saints de Nouvelle - Orléans Dave Parks.

Namath s'est contenté de dire qu'on l'avait interrogé au sujet de la clause d'option et de l'administration des clubs de football.

Il s'est refusé à toute allusion au sujet de l'ordre donné par le commissaire du football, Pete Rozelle, qui l'avait obligé de vendre ses intérêts dans un club de New York. Namath avait alors menacé de quitter le football sous prétexte qu'il n'avait rien à se reprocher à ce sujet.

Parks

Pour sa part, Parks a révélé qu'on devait l'avoir cité comme témoin afin d'expliquer les circonstances de son transfert du San Francisco à Nouvelle-Orléans.

Il était d'avis que les pouvoirs de Rozelle devraient être réduits.

Après avoir utilisé son option avec San Francisco, Parks a accepté les conditions des Saints en 1968, mais Rozelle est intervenu en disant que les Saints devaient céder leur premier choix au repêchage, Kevin Hardy, au San Francisco.

De plus, Rozelle a ordonné aux Saints de céder leur premier choix de 1969 au San Francisco, soit Dave Kwalick.

Parks a dit que le fait obligeant les Saints à céder leur premier choix "avait exercé une certaine pression" sur ses épaules parce qu'il se devait de prouver qu'il valait bien le prix payé par les Saints.

Parks a conclu qu'il avait eu alors l'impression que Rozelle tentait "de mettre fin à la pratique des joueurs utilisant leur option et qu'il m'avait choisi comme cobaye".

Nouvelle ligue de ballon-balai

ST-HYACINTHE — Les adeptes du ballon-balai de l'Hôtel-Dieu de St-Hyacinthe se lancent maintenant dans le domaine du ballon-balai. En effet, deux équipes furent organisées par le comité des Loisirs. Ces équipes sont en action tous les samedis, en matinée, au terrain des Loisirs St-Joseph.

Pour le bénéfice de nos lecteurs, nous publions la liste complète des joueurs qui font partie de ces équipes:

Equipe Edouard Camirand: Edouard Camirand, Denis Frappier, André Boucher, Bernard Caouette, Gaston Mathieu, Claude Landry, Bernard Phaneuf, Julien Beauregard, Léo Daigneault, Claude Carette, Jacques Frappier, Jean-Paul Plante, Romuald Camirand, Lucien Arxin, Yvon Bousquet.

Equipe Jean-Claude Marquis: Jean-Claude Marquis, André Marquis, André Desmarais, Marcel Lachapelle, Albert Tétreault, Claude Mailhot, Gilles Arpin, Emile Isabelle, Simon Barette, Jean Côté, Gilles Robidoux, Gaétan Marquette, Yvan Filiault, Jean-Paul Desmarais, Claude Meunier.

Ces deux équipes s'affrontaient dernièrement et le Jean-Claude Marquis l'a emporté 4 à 3 sur le Edouard Camirand. Simon Barette a enfilé deux buts pour les vainqueurs. Les autres vont à Gilles Robidoux et Jean-Claude Marquis. André Marquis s'est mérité trois assistances, tandis que Simon Barette recevait le crédit de deux passes. Romuald Camirand a compté deux buts pour les perdants. Jean-Paul Plante complétait le pointage avec un majeur. Plante s'est également mérité deux passes lors de cette joute.

Brabant en tête

ST-HYACINTHE — L'équipe Georges Brabant s'est emparée de la première position de la ligue de quilles du Coin Dow, grâce à une victoire d'équipe sur le Concorde Auto. Claude Marchesseault a particulièrement brillé lors de cette joute avec un triple de 619. Albert Marchesseault a également bien fait avec un total de 434. Claude Marchesseault a enregistré le plus haut triple de son équipe avec 219.

Gilles Gladu fut le meilleur des perdants avec 479. Cette défaite fait glisser le Concorde au dernier rang avec 24 points. Pendant ce temps, le Fontaine Fourrures l'emportait 3 à 1 sur le Pepsi Cola, grâce à une excellente performance de l'instructeur André Marquis. Ce dernier enregistra un triple de 559. Réjean Donais fut le meilleur du Pepsi Cola avec 546. Cette victoire du Fontaine provoque une double égalité au second rang des équipes avec 31 points. Le Pepsi Cola, malgré la défaite, demeure en seconde place.

Autres nouvelles du sport en P.18

10 buts pour GM Plastic

GRANBY — Le club GM Plastic a écrasé le Stedfast 10-0, lors du dernier programme de la ligue de ballon-balai Industrielle Labatt. Trois joueurs ont réussi trois filets au cours de cette rencontre; il s'agit de R. Fournier, M. Deslandes et S. Martel. N. Laliberté a complété le pointage. Les clubs Esmond Mills et Laiterie Leclerc ont annulé 0-0. Pendant ce temps, le Federal Pacific blanchissait le Spot 4-0, grâce à deux buts de G. Renaud; R. Hébert et B. Meunier ont récolté les autres. Finalement, le Crino a disposé de l'Hydro-Québec 3-1. M. Lacroix, G. Papineau et R. Lussier ont enfilé les buts des gagnants. R. Robitaille a répliqué pour l'Hydro.

les potins DU JEUDI MATIN

La cédule du premier tournoi Bantam-CHEF de Granby sera bientôt complétée, avec l'inscription des cinq dernières équipes, ce qui complètera le total de 16. Laurent Turgeon, toujours aussi dévoué, sera l'auteur de ce calendrier... Nombreux sont les jeunes prospects qu'on découvre chez nos mini-Vics... Celui qui retient le plus notre attention, est le robuste Beauchemin du Bantam... le no 5... On ignore encore quand la saison de lutte reprendra au Palais des Sports de Granby. Certains parlent du début de mars seulement... Jean-Paul Gaucher et son équipe sont déjà au travail, pour la future exposition industrielle et commerciale, qui aura lieu en mai prochain... Jacques Beauchamp sera le conférencier invité du souper de la Jeune Chambre, lundi soir prochain, au Nid Condor... Jacques Langlois a été vu à Granby cette semaine. Ce grand sportif n'a pas perdu une livre. On sait que M. Langlois exploite un hôtel sur les bords du lac Memphrémagog. "Mes amis me visitent souvent" nous a-t-il confié... Normand Bouthillette a déjà accepté de donner un coup de main au souper sportif, 15e anniversaire des Cardinaux de Granby. Voilà un gars qui ne recule jamais devant un travail... même s'il est déjà submergé de travail... Une salle comble est prévue pour la visite des Guépards à Cowansville, demain soir. Dimanche soir, nos Guépards auront la visite du Asbestos, au Palais à 7 h. 30... Gerry Piette pense au golf l'hiver comme l'été. L'hiver, entre deux descentes de ski, il distribue ses connaissances aux étudiants de nos écoles... Au ski, Gerry se tire bien d'affaire; chose certaine, aucune température ne viendra à bout de son "sang chaud"... Les courses de motoneiges reprennent dimanche à Sanair... M. Noël Cabana, de Cabana Auto Parts, rate rarement une partie des Guépards... M. Paul Gaudreau, un sportif bien connu, et son épouse, célébraient leur 40e anniversaire de mariage en fin de semaine dernière: Toutes nos félicitations à ces époux qui sont restés jeunes... grâce aux sports... On a bien failli revoir Normand et Charlotte sur des kis, samedi dernier; ce n'est que partie remise, dit-on... Les Guépards de Granby sont déjà à préparer leur "Joute Promotion" du 14 février prochain. C'est lors de ce match que le concours de la "Reine des Guépards" prendra fin, et qu'on fera tirer la magnifique motoneige... La reine sera couronnée en avril prochain, en même temps que "M. Hockey 1971"... qui sera l'élu?... Henri Champagne et Jacques Légaré seraient à "se préparer" un p'tit voyage en Floride pour mars prochain... question d'aller espionner nos Expos... M. Raymond Forand, directeur de la sûreté municipale, a interrompu sa saison de ski... à la suite d'une chute. Mais, il lui faudra plus que cela pour abandonner, car c'est un athlète-né... Saviez -vous que Ben Gaudreau jette sa "paye" au panier de temps à autres... Il n'est pas attaché à l'argent, semble-t-il... Paul Bouthillette fait un travail de géant comme président des Loisirs de la paroisse St-Joseph. Il n'hésite pas à se lever à 6 h. le samedi matin, pour aller diriger deux joutes de hockey... faute d'instructeur... C'est ça du bénévolat... Bravo Paul... et à toute ton équipe... Roger Striganuk est un vendeur à pression; certains l'ont constaté dimanche soir dernier... Avez-vous remarqué que les préposés aux monte-pentes à Bromont sont des plus charmants et des plus galants; ils méritent toute notre admiration pour leur savoir-faire et leur savoir-vivre... bravo les gars... Quant à Roger Ricard, il sourit à pleines dents: "Tout marche à merveille", nous dit-il... Normand Comtois adore tellement les pistes de Bromont, qu'il a, à lui seul, depuis le début de la saison, entraîné une vingtaine de nouveaux clients, qui sont maintenant des réguliers de nos belles pentes de ski... et du bar, pourquoi pas... La joute des Guépards à Cowansville, demain soir, doit être radiodiffusée à CHEF à compter de 9 h.

Cliniques "père-fils" pour motoneigistes

MONTREAL — Sno-Jet Limitée, l'un des plus importants fabricants de motoneiges du Québec, annonce la mise sur pied de cliniques de prise de conscience de sécurité à l'intention des motoneigistes. Selon un porte-parole de la compagnie, ces cliniques, appelées "père-fils", ont pour but d'enseigner aussi bien la technique de la motoneige que la façon de s'en servir avec sécurité. "Il est important, dit-il, que les gens plus âgés apprennent non seulement quoi enseigner aux plus jeunes mais aussi comment le leur enseigner. Nous tenons à ce que les générations à venir soient avant tout conscientes de la sécurité en motoneige."

Les premières cliniques auront lieu au Québec et en Ontario au cours de la semaine prochaine. Un programme des activités sera également préparé à l'intention des distributeurs et des vendeurs d'un bout à l'autre du pays.

Ces cliniques s'ajoutent au programme de sécurité déjà mis sur pied par Sno-Jet et comprenant des conférences, des films etc.

"Comme tous les autres fabricants, ajoute le porte-parole de Sno-Jet, nous sommes en faveur d'une législation intelligente, qui pourra faire entendre raison aux motoneigistes irresponsables. Parce que c'est toujours d'eux qu'on parle, et jamais des avantages de la motoneige."

"Nous avons la certitude, poursuit M. Laurent Langevin, président de Sno-jet, que ce ne sont pas nos machines qui sont la cause de la majorité des accidents. L'erreur humaine et l'inconscience y sont pour beaucoup. La force d'un moteur est immatérielle. Si un motoneigiste est assez fou pour rouler le long d'une voie ferrée, il aura nécessairement le même destin s'il conduit une grosse machine que s'il conduit une petite machine. Le même raisonnement s'applique aux gens qui courent des risques inutiles le long des routes, ou en roulant sur des lacs trop tôt ou trop tard dans la saison sans en avoir vérifié la solidité."

"Nous croyons, ajoute-t-il, en une législation conduisant à une utilisation intelligente de la machine. On doit savoir conduire une motoneige sans danger, ni pour soi ni pour les autres, pour pouvoir en profiter pleinement."

"Nous allons continuer d'offrir à nos clients le genre de machines qu'ils réclament à l'intérieur, il va sans dire, des normes établies par les autorités.

R. Languedoc en évidence

GRANBY — Les activités ont repris dans la ligue de grosses quilles "Les As" commerciale dont les parties se jouent à la salle de quilles Plaza du sympathique gérant Gérald Galipeau. Le temps des fêtes n'a pas trop nui à Rolland Languedoc, puisqu'il a réussi le plus haut triple de cette semaine avec 559. Jos Chagnon a réussi pour sa part 546 (213), Léo Lavigne 522, Eddy Rousseau 513 (202), Jos Degré 511 et Gaston Rainville 507.

C'est le club Labatt qui prend la commande avec une victoire de 4 à 0 sur le Pepsi-Cola. Les Huiles Dagenais a presque réussi un blanchissage lui aussi mais le grand Jos a trouvé une quille qui lui a donné 1/2 point: le chanceux! Le Godin Texaco a pris 3 points sur le J.-P. Papineau et Métro a annulé avec 0. Bernard Tire 2 à 2.

NOS LECTEURS QUI PARTICIPERONT AU TIRAGE DE $100 cette semaine

TIRAGE DU 11 JANVIER 1971

126— Willcott, Jean	407 Reynold, Granby
127— Roy, Gilles	506 Denonville, Douville
128— Pion Gérald	R. R. 1 Ste-Cécile de Milton
129— Chevalier, Jean	72 Dupont, Bedford
130— Bonneau, J-Paul	Ste-Brigide
131— Beauregard, Doris	219 Larocques, Cowansville
132— Biron, Edgar	529 Pelletier, Granby
133— Maynard, Serge	2645 St-Joseph, St-Hyacinthe
134— Patenaude, Normand	133 Cartier, Granby
135— Lavallée, Roland	2675 Desaulniers, St-Hyacinthe
136— Roy Fernand	St-Alphonse de Granby
137— Doucet Gérard	242 Yamaska, Cowansville
138— Hivon, Denis	75 Drummond, Granby
139— Perron, Roger	100 rue Lord, Granby
140— Ménard, Denis	103 Principale, St-Dominique
141— Archambault, Gilles	45 Pratte, St-Hyacinthe
142— Campbell, Ernest	506 Pelletier, Granby
143— Beaulieu, Robert	132 a Church, Cowansville
144— Thibault, René	220 3e Ave, Iberville
145— Lamoureux, Charles	938 St-Jacques, St-Jean
146— Milot, Irénée	93 Alexandra, Granby
147— Dumont, Gaétan	177 Nord, Cowansville
148— Proulx, Georges	112 Villeneuve, Granby
149— Hôtel de Ville	1025 Boulais, Acton Vale
150— Gladu Marc	825 Ste-Anne, St-Hyacinthe

TIRAGE DU 12 JANVIER 1971

151— Ménard, Denis	103 Principale, St-Dominique
152— Bessette, Arthur	304 Boul. Gouin, St-Jean
153— Gervais, Albert	87 St-Joseph, Granby
154— Martel, Napoléon	rue Principale, Rougemont
155— Ménard, T.	144 St-Hubert, Granby
156— Bolduc, Henri	133 Robinson Sud, Granby
157— Beauregard, Ulric	rue Cyr, Bedford
158— Bernier, Maurice	66 Ste-Thérèse, Granby
159— Boulet, Georges	631 St-Gabriel, Iberville
160— Lévesque, J. Noël	332 Vaudreuil, St-Jean
161— St-Amant, Omer	985 Central, St-Joseph
162— Bonnette, G.	287 Vanier, St-Jean
163— Comtois, Léonard	15 Dollard, Granby
164— Mercure, Albert	51a St-Joseph, Granby
165— Dion, Gérald	Adamsville,
166— Lassonde, Léandre	rue St-Joseph, Valcourt
167— Ducharme, Gaétane	3 route 40 a, Iberville
168— Armand, L.	585, 3e rue, Iberville
169— Thibodeau, Paul	164 Cartier, Granby
170— Duval, Camille	521 St-Grégoire, Farnham
171— St-Onge, Paul	333 Boul. Boivin, Granby
172— Marchand, Virginie	1132 Principale, Farnham
173— Daviau, F.	50 Young, Granby
174— Brunelle, Réal	117 1ère Ave, Iberville
175— Choquette, Roger	C.P. 445, St-Césaire

TIRAGE DU 13 JANVIER 1971

176— Mongeon, Mme Antoinette	185 Laurier, Granby
177— Gauthier, Claude	556 Bisaillon, app. 1, St-Jean
178— Plouffe, Philippe	7 St-Joseph, St-Dominique
179— Goyette, J-Louis	9 St-Pierre, Roxton Pond
180— Gladu, Jean-Marc	237 Cl. de Ramsay, Marieville
181— Touchette, Arthur	103 John, Cowansville
182— Racine, Jacques	510 Boul. Boivin, Granby
183— Bernier, Laurent	rue Évangéline, Granby
184— Lussier, Antoinette	124, Grégoire, St-Jean
185— Couture, D. Oneil	124, Albert Cowansville
186— Labonté, Gilles	193 Dupont, Bedford
187— Roireau, Pierre	940 rue Union, St-Césaire
188— Sabourin, Guy	640 Denison, Granby
189— Lusignan, André	1450 Turcot, St-Hyacinthe
190— Lantagne, Gilles	144 St-Georges, Granby
191— Millette, Laurent	352 Paré, Granby
192— Montagne, G.	127 Larocque, Cowansville
193— Alix, Normand	408 Papineau, Granby
194— Ménard, Julien	686 Fréchette, Granby
195— Barré, Gérald	595 Crevier, La Providence
196— Roireau, Camille	R.R. 2, St-Césaire
197— Gaudreau, Rita	725, 3e rue Iberville
198— Acton Bar B. Q.	1225 Ricard, Acton Vale
199— Avard, Paul	2800 Lamarche, St-Hyacinthe
200— Therrien, Lorraine	141 Vilas, Cowansville

TIRAGE DU 14 JANVIER 1971



Le tirage des noms publiés ci-contre a été effectué par Mme Gilberte Loiselle, fleuriste de Granby

201— Beauvais Mlle Antoinette	46 Cité, Granby
202— Archambault, Laurent	75 Laval, Granby
203— Trépanier, Gérard	65 Visitation, Farnham
204— Tremblay, Maurice	C.P. 370, St-Jean
205— D'Auteuil, Alban	St-Angèle de Monnoir
206— Fournier, Gilles	525 Bégin, Granby
207— Standish, Rolande	B.P. 74, Rougemont
208— Gemme, Gaston	80 St-Charles Sud, Granby
209— Epicerie Décelles	rue Shefford, Bromont
210— Lachapelle, Phédora	1065 Lapierre, St-Joseph
211— Choinière, Georges	530 Ste-Marthe, Farnham
212— Labrecque, C.B.	2755 Notre-Dame, St-Hyacinthe
213— Clinique Centrale	210 Principale, Granby
214— Montpetit, Marcel	225, St-Vallier, Granby
215— Lussier, Jean-Denis	Rang Haut Corbin, St-Damase
216— Breault, Henri-Louis	487 St-Michel, app. 3, St-Jean
217— Languedoc, J.O. Mme	C.P. 80 St-Paul d'Abbotsford
218— Messier, Gérard	645 Lasalle, St-Jean
219— Maynard, Robert	207 St-Charles Sud, Granby
220— Cordeau, Léon	1239 Picard, Acton Vale
221— Collège Classique (P. de M.)	232 Principale, Granby
222— Bouchard, Albert T.	118 Québec, Cowansville
223— Coderre, Maurice	500 St-Edouard, Farnham
224— Miccoci, Nelson	26 Ave des Pins, Bedford
225— Renaud, Charles	449—Rivière, Cowansville

Voir les conditions de ce concours en page 5 de cette édition

FAITES DU SKI LE JOUR, LE SOIR

A BROMONT

JOURNEES DES DAMES MARDI-JEUDI
Comprenant: Monte-pentes pour la journée 11.30 A.M. à 1.00 P.M. Leçon de ski Dîner ($1.00 crédit)
$6.00

JOURNEE DES COUPLES LUNDI
Comprenant: Monte-pentes pour la journée. 11.30 A.M. à 1.00 P.M. Leçon de ski Dîner (1.00 chacun crédit)
$6.00 (Chacun)

JOURNEE DES HOMMES MERCREDI
Comprenant: Monte-pentes pour la journée 11.30 A.M. à 1.00 P.M. Leçon de ski Dîner ($1.00 crédit)
$6.00



SAMEDI SOIR

ORCHESTRE AU CHALET DE SKI
(PENDANT LA SAISON)

SAMEDI SOIR SOIREE DES DAMES
Toute dame accompagnée recevra son billet de ski gratuitement

OBTENEZ PLUS DE DETAILS EN COMPOSANT

534-2202 — 861-6152 MONTREAL

BIENVENUE AUX AMATEURS DE MOTONEIGES

à la cabane à sucre de Bromont où vous pourrez vous reposer, prendre un bon repas et vous désaltérer. Tél.: 534-2008.

Leur fiche respective dans la LNH

GRANBY — Les Canadiens de Montréal et les Red Wings de Détroit ont certes bâclé la plus importante transaction de l'année dans la ligue Nationale hier, alors que l'équipe Tricolore a cédé les joueurs Mickey Redmond, Guy Charron et Bill Collins au Detroit, en retour de l'ailier gauche Frank Mahovlich. Ce dernier participera d'ailleurs à la joute de ce soir, alors que les Canadiens visiteront les North Stars du Minnesota.

Collins est un ailier droit âgé de 27 ans, qui était passé aux Canadiens au début de la saison, avec Claude Larose, en retour de Robert Rousseau, Ted Harris et Judes Drouin. Mickey Redmond, un ailier droit âgé de 23 ans, avait connu une carrière fabuleuse avec les Petes de Peterborough de la ligue Junior A de l'Ontario. Tant qu'à Guy Charron, un ailier gauche de 22 ans, il n'a jamais eu la chance de faire ses preuves sous la grande tente, passant la majeure partie de son temps avec les Voyageurs de Montréal de la ligue Américaine.

Le gros morceau de l'échange est sans contredit Frank Mahovlich, un ailier gauche de 33 ans, qui rejoint ainsi son jeune frère Peter. Frank avait débuté dans la Nationale avec les Maple Leafs de Toronto; il était passé aux Wings en compagnie de Gary Unger, Peter Stemkowski et Carl Brewer, en retour de Paul Henderson, Norm Ullman et Floyd Smith. Voici maintenant la fiche à vie dans la ligue Nationale, des quatre joueurs impliqués dans l'échange; les statistiques de cette saison ne sont pas comprises:



Frank Mahovlich

FRANK MAHOVLICH
B A PTS PUN
390 371 761 881

BILL COLLINS
B A PTS PUN
47 30 77 113

MICKEY REDMOND
B A PTS PUN
42 47 89 77

Guy Charron
(a joué seulement cinq parties dans la ligue Nationale sans participer au pointage).

Jolin joue 232

GRANBY — Dans la ligue de quilles des Bons Voisins, A. Borduas et R. Gareau l'ont emporté 4-0 sur J. Leduc et D. Garneau. Les clubs de R. Borduas, G. Jarry et D. Gendreau gagnaient 3-1 contre M. Sylvestre, M. Crack et R. Désilet. Finalement, G. Jolin et M. MacMahon annulaient 2-2. G. Jolin a joué le plus haut simple chez les hommes, soit 232. Chez les femmes, P. Surprenant jouait 214. Jacques Leduc a réussi le plus haut triple, 601 et Lise Jolin chez les femmes avec 458. G. Jolin avec 161 et Lise Jolin avec 119, mènenent pour les moyennes.



Sur le poteau

Brian Spencer des Maple Leafs de Toronto, déjoue le cerbère Gary Smith des Golden Seals de la Californie, mais malheureusement pour lui, la rondelle frappe le poteau. Comme dit le dicton: les poteaux sont les meilleurs amis des gardiens de buts. Toronto et Californie ont annulé 1-1 hier soir.

(Photo PC)

Chicago se rallie et dispose des Sabres 4-2

CHICAGO (PA) — Après avoir concédé une avance de 2-1 aux Sabres de Buffalo dans la première période hier soir, les Black Hawks de Chicago ont triomphé 4-2 dans un match de la LNH.

Phil Goyette a ouvert le pointage au profit des visiteurs, mais Dennis Hull a égalé les chances avant que Eddie Shack ne redonne l'avantage aux Sabres dans le premier engagement.

Pat Stampleton et Pit Martin ont répliqué pour les locaux dans la deuxième reprise, puis Dan Maloney a assuré la victoire des Hawks dans le dernier engagement.

Goyette avait profité d'une jeu de puissance pour ouvrir le pointage, mais Hull avait égalé les chances moins de sept minutes plus tard avec son 18e but de la saison.

Après avoir donné l'avance au locaux dans le 2e engagement, Martin et Stapleton ont aidé Maloney à assurer le gain aux locaux dans la dernière reprise.

CHICAGO (PC) — Sommaire.
Première période
1. Buffalo, Goyette 6 Perreault, Andrea 3:53
2. Chicago, D. Hull 18 Pinder 10:41
3. Buffalo, Shack 10 Andrea, Barrie 11:15
Punitions — Maloney C 2:41, Watson Buf 4:43, Pratt Buf 12:04.
Deuxième période
4. Chicago, Stapleton 5 Mikita, R. Hull 2:13
5. Chicago, Martin 18 Pappin, Korab 16:37
Punitions — Watson Buff 0:39, Mikita C 7:28, Magnuson C 17:07.
Troisième période
6. Chicago, Maloney 7 Martin, Stapleton 13:29
Punitions — Magnuson C 4:38, Pratt Buf, Mikita C 8:07.
Lancers par:
Buffalo 7 10 9—26
Chicago 16 15 10—31
Gardiens: Daley, Buf.; Esposito, Chi.
A. — 16,666.

Concorde mène

GRANBY — Dans la ligue de quilles Plastal, le Concorde a poursuivi sa poussée victorieuse avec un gain de 3-1 sur les Jets. H. Strumble s'est signalé pour les perdants avec 193 (483). Dans l'autre joute, Boeing est monté en deuxième place, battant Viscount 3-1. P. Vanier a réussi 188 (483). Classement: Concorde 15, Boeing 12, Viscount 11 et Jets 10. Moyennes: C. Brault 149.9, M.JM. Gazaille 141.8, M. Mercier 140.9, G. Lemire 139.4 et A. Lapalme 135.5.

Toronto à trois points du Canadien

TORONTO (PC) — Les Maple Leafs de Toronto ont préservé leur série de matches sans revers hier soir, mais ils ont éprouvé beaucoup de difficultés en annulant 1-1 avec les Golden Seals de la Californie dans un match de la LNH.

Le verdict nul a permis aux Leafs de s'approcher à trois points des Canadiens de Montréal, détenteurs du 3è rang dans la division Est.

L'ex-Leaf Gerry Ehman et Paul Henderson, du Toronto, ont échangé des buts dans la dernière période d'un match qui a donné lieu à un duel de gardiens de buts entre Gary Smith et Jacques Plante, des locaux.

Les deux cerbères ont résisté à tous les assauts dans le match jusqu'à ce que Ehman trompe la vigilance de Plante à 4:46 de la dernière reprise.

Henderson a égalé les chances lorsqu'il a profité d'une échappée à 13:18.

Smith a effectué 51 arrêts, dont 35 dans la deuxième reprise, tandis que Plante repoussait 36 lancers, dont 22 dans le premier engagement.

Au cours de la deuxième période marquée de nombreuses punitions, l'arbitre Art Skov a imposé 42 minutes distribuées également entre Ron Stackhouse, Dennis Hextall et Carol Vadnais, des Seals, et Brian Spencer, Bob Baun et Rick Ley, des Leafs, avec des majeures.

TORONTO (PC) — LNH — SOMMAIRE
Première période
Aucun but.
Punitions — Croteau Cal 5:40, Baun T 9:06, W. Hicke Cal 16:21.
Deuxième période
Aucun but.
Punitions — Stackhouse, Cal, Spencer T, majeures, 3:42, Hextall Cal, majeure, Vadnais Cal, majeures Ferguson Ca, Baun T, majeures, Ley T, majeure, Monahan T 9:44, E. Hicke Cal, mineure double, MacMillan T 11:21, Harrison T 14:58.
Troisième période
1. Californie, Ehman 7 O'Donoghue 4:46
2. Toronto, Henderson 15 Dorey, Ullman 3:18
Aucune punition.
Lancers par
Californie 11 11 14—36
Toronto 19 16 16—51
Gardiens — Smith, Californie; Plante, Toronto.
Assistance — 16,359.

Los Angeles battu

PITTSBURGH (PA) — Ron Schock a préparé deux buts dans la deuxième période hier soir, en aidant les Pingouins de Pittsburgh à vaincre les Kings de Los Angeles 4-2 dans un match de la LNH.

Greg Polis, dans le premier engagement, Dean Prentice et Andy Bathgate, dans le 2è, et Nick Harbaruk, dans le 3e, ont marqué les buts des vainqueurs tandis que Ross Lonsberry et Bill Flett répliquaient pour les vaincus.

Shock a préparé les buts de Prentice et Bathgate à 90 secondes d'intervalle dans la 2e reprise, où Bathgate a réussi le but victorieux.

Polis a ouvert le pointage, mais Lonsberry a égalé les chances dans le premier engagement.

Flett a profité d'un jeu de puissance pour coopter le deuxième but des visiteurs et Harbaruk a complété le total des vainqueurs avec un lancer de 30 pieds.

SOMMAIRE
Première période
1. Pittsburgh, Polis 12 Morrison, Pronovost 9:40
2. Los Angeles, Lonsberry 8 Joyal 10:55
Punitions — Woytowich Pgh 1:36, Joyal LA 4:12, Marotte LA 7:15, Blackburn Pgh 19:10.
Deuxième période
3. Pittsburgh, Prentice 8 Schock, MacDonald 9:36
4. Pittsburgh, Bathgate 8 Prentice, Schock 11:04
5. Los Angeles, Flett 11 Goring, Ravlich 16:09
Punitions — Zaine Pgh 4:03, Flett LA 5:49, Watson Pgh 14:19 Widing LA 16:33.
Troisième période
6. Pittsburgh, Harbaryk 8 Boyer, Fonteyne 15:38
Punition — Grenier LA 16:11.
Lancers par
Los Angeles 7 4 4—15
Pittsburgh 17 13 22—52
Gardiens — Dejordy, Los Angeles; Smith, Pittsburgh.
Assistance — 7,575

Gailuron-Labatt

GRANBY — Dans la ligue de quilles Gailuron-Labatt, M. Comtois, V. Tardif, R. Thomas et A. Desmarais l'emportaient 3-1 sur R. Bernier, P. Chabot, M. Chabot et D. Chabot. Les meilleurs pointages chez les hommes allaient à D. Chabot avec 177 (452) et M. Comtois 178 (455). Chez les femmes, J. Hébert a joué un triple de 329.

Hockey

LIGUE NATIONALE
EST

	G	P	N	Bp	Bc	Pts
New York	29	7	6	142	88	64
Boston	29	7	5	195	108	63
Montréal	19	13	8	139	110	46
Toronto	20	19	3	145	118	43
Vanc.	14	24	4	116	152	32
Detroit	13	23	4	115	164	30
Buffalo	8	25	7	87	155	23

OUEST

	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Chicago	28	8	5	159	92	61
St. Louis	19	10	12	114	102	50
Phila.	15	19	6	99	114	36
Minn.	14	19	8	88	113	36
Pitts.	11	20	11	116	123	33
L. Ang.	11	21	8	117	146	30
Calif.	12	27	3	103	150	27

Toronto 1 Californie 1
Chicago 4 Buffalo 2
Pittsburgh 4 Los Angeles 2
Ce soir,
Montréal à Minnesota
Toronto à Philadelphie
Los Angeles à Boston
Pittsburgh à Détroit
St. Louis à Buffalo

LIGUE AMERICAINE
DIVISION EST

	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Qué.	17	15	6	126	122	40
Spring.	16	19	4	137	151	36
Prov.	13	17	5	125	140	33
Mont.	14	20	7	125	142	33

DIVISION OUEST

	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Balt.	22	9	5	136	112	49
Clev.	17	14	5	132	107	39
Roch.	14	16	6	123	129	34
Hersh.	14	17	6	108	109	34

JUNIOR "B"

	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Thet.	16	1	3	113	47	35
Granb.	14	5	3	110	70	31
Megan.	14	7	3	101	75	31
Asbes.	10	11	2	96	111	22
Mag.	7	13	4	112	107	18
Water.	6	43	4	84	107	16
C-Vil	1	18	5	62	151	7

CE SOIR
Megantic à Waterloo 8 h. 30
VENDREDI
Granby à Cowansville, 9 h
Magog à Thetford 9 h.
Waterloo à Asbestos 9 h
DIMANCHE
Asbestos à Granby, 7 h. 30
Waterloo à Magog
Thetford à Megantic

LA BELLE PROVINCE

	G	P	N	Bp	Bc	Pts
A. Vale	13	3	5	137	88	31
Gran.	12	6	2	91	87	26
Bedf.	8	11	0	97	107	16
Farnh.	6	12	3	118	137	15
C'Vil	4	13	4	76	100	12

JEUDI
C'Ville à Granby 3.30

LIGUE RICHELIEU JR B
CLASSEMENT

	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Château.	15	8	4	153	98	34
Lapr.	16	12	1	116	118	33
Long.	15	11	2	120	101	31
Valley.	14	6	3	129	93	31
Iberv.	3	24	0	89	194	6

MONTS-LABATT

	G	P	N	Bp	Bc	Pts
St-Dam	19	4	2	132	73	40
A. Gard.	12	8	2	93	88	26
S.-J.B.	9	10	4	86	85	22
St-Pie	9	12	3	80	102	21
Mariv.	7	13	4	80	109	18
St-Césaire	5	14	5	85	101	15

LIGUE JUNIOR MAJEURE DE L'ONTARIO
CE SOIR
Montréal à Peterboro
CLASSEMENT

	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Peterb.	24	9	4	165	110	52
Ott.	22	6	5	178	109	49
St-Cath.	22	10	2	181	128	46
Can. Jr.	21	9	3	172	124	45
Tor.	14	15	6	196	180	34
Lond.	12	18	4	126	146	28
Kitch.	12	17	3	134	142	27
Hamil.	12	20	1	127	179	25
Osha.	8	22	5	129	181	21
Ni. Falls.	6	26	2	117	222	14

Mardi soir

New York 4 Vancouver 2

VANCOUVER (PC) — Sommaire
Première période
1. Vancouver, Cullen 7 Wilkins, Tallon 6:48
2. New York, Gilbert 12 Ratelle, Park 12:49
3. New York, Hadfield 10 Park 17:24
Punitions - Neilson NY 1:23, Seiling NY 13:53, Popiel V 14:12
Deuxième période
Aucun but
Aucune punition.
Troisième période
4. New York, Tkaczuk 13 Hadfield 6:18
5. New York, Fairbairn 4 Tkaczuk, Neilson 15:49
6. Vancouver, Rizzuto 1 Seguin, Wilkins 19:10
Punitions - Johnson V 2:34, Neilson NY 8:05, Hadfield NY 17:41.
Lancers
New York 17 12 11—40
Vancouver 7 5 8—20
Gardiens - Villemure, New York; Wilson, Vancouver.
A-15,569.

Aucun problème entre Betsy et son instructeur

OTTAWA (PC) — John Clifford, père de la championne mondiale de slalom Betsy Clifford, a loué hier l'habileté technique de l'instructeur de l'équipe canadienne Peter Franzen, ajoutant qu'il n'y avait pas de problème entre sa fille et l'instructeur.

"Betsy ne se plaint pas des instructeurs et moi non plus, a déclaré Clifford dans une entrevue téléphonique de sa demeure de Gatineau.

Clifford commentait différents articles publiés voulant que Franzen soit ennuyé des critiques au sujet de son habileté.

Clifford a précisé qu'il n'y avait jamais eu intention de critiquer.

"Nous n'avons jamais prétendu, Betsy et moi, que Peter ne l'aidait pas techniquement. Au contraire, il lui aide beaucoup."

La mésentente apparente semble provenir de l'explication de Clifford voulant que Betsy soit son propre instructeur le jour d'une course parce qu'elle croit ainsi connaître mieux le parcours.

Selon Clifford, il s'agit là d'une coutume longtemps établie, laquelle permet à Franzen de consacrer davantage de temps aux quatre autres filles de l'équipe.

Selon Clifford, sa plus grande inquiétude est le danger que les gens commencent à considérer Betsy comme "une prima donna".

Clifford a répété que la raison du retour de Betsy au Canada était "sa solitude et la grande tension ressentie" si bien qu'elle avait besoin de parler à quelqu'un, et non pas une mésentente avec Franzen.

Lors de son retour au Canada, Betsy avait déclaré qu'elle abandonnerait le ski de compétition.

Elle retournera en Europe vendredi, accompagnée de sa mère.

Elle n'a manqué qu'une compétition en revenant au Canada, mais elle sera de retour en France à temps pour la prochaine épreuve de slalom à Montafon, Autriche, le 20 janvier.

Erreur

"Ce fut probablement une erreur de ma part, d'avoir révélé un tel fait", a dit Clifford.

Quant aux réactions de Franzen au sujet des critiques, Clifford est heureux d'oublier l'incident.

Aucun résultat

GRANBY — Nous tenons à nous excuser auprès de nos lecteurs, concernant le résultat de la joute St-Césaire-Ange Gardien dans la ligue des Monts-Labatt hier soir. Il nous a été impossible de connaître le résultat de cette joute; cette partie est donc inscrite comme non comprise dans le classement d'aujourd'hui.

PALAIS des SPORTS
JEUDI 14 JANVIER
PETITE PATINOIRE
4 h. 30 Pee Wee B St-Joseph
5 h. 30 Mosquitos A Parkview Pat vs Assomption
6 h. 30 Bantam A Immaculée vs St-Eugène
7 h. 30 Bantam B Tigres vs Parkview Pat
8 h. 30 Bantam Notre-Dame vs Assomption
9 h. 30 Federal Pacific
10 h. 30 Roxton
GRANDE PATINOIRE
5 h. 00 Vics pratique
6 h. 00 Midget St-Benoit vs St-Eugène
7 h. 00 Midget Immaculée vs Ste-Famille
8 h. 30 Cowansville vs Apollos
ROYAL CROWN COLA
L'UNIQUE...
L'AUTHENTIQUE...
MÉFIEZ-VOUS DES IMITATIONS!

SKI DE SOIREE
A
BROMONT

TRANSPORT GRATUIT pour tous les skieurs, de Granby à Bromont tous les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS SOIR.
DEPARTS: CENTRE D'ACHAT PLAZA GRANBY 6.30 h. p.m. CENTRE D'ACHAT FRONTENAC, 6.45 h. p.m. Terminus CENTRAL 7.00 h. p.m.
RETOUR: Départs 10. H. P. M. avec arrêts aux mêmes endroits pour Informations: Tel 534-2202

UNE VISITE A VOTRE CONCESSIONNAIRE SKI-DOO* PEUT VOUS RAPPORTER
$5,000
EN ARGENT

**CHAQUE JOUR DE LA SEMAINE, UNE PERSONNE QUI AURA ÉTÉ VISITER UN CONCESSIONNAIRE SKI-DOO GAGNERA $5,000. TOUS LES JOURS (EXCEPTÉ LES DIMANCHES), UN GAGNANT SERA CHOISI PARMI LES BONS DE PARTICIPATION REÇUS AU BUREAU CENTRAL DES PRIX. LE CONCOURS DÉBUTE LE 8 JANVIER 1971 ET SE TERMINE LE 6 FÉVRIER 1971.
Une simple visite à un concessionnaire Ski-Doo pour admirer les magnifiques modèles Ski-Doo 71 peut vous rapporter $5,000 en argent.
Pour gagner, rien de plus simple. Il suffit de remplir un bon de participation que vous trouverez dans la salle d'exposition du concessionnaire et de l'expédier à Ski-Doo.
Quelques jours plus tard, vous gagnerez peut-être $5,000.
Alors, courez chez votre concessionnaire Ski-Doo. Pensez-y: aucun achat requis pour participer. Vous êtes peut-être le prochain gagnant!
*marque de commerce Bombardier Ltée **sauf le dimanche.
DÉTAIL DES RÈGLES CHEZ TOUT CONCESSIONNAIRE PARTICIPANT
JEAN LUSSIER MARINE — Chemin St-Paul, Granby 378-5544
GARAGE BAZINET & FILS ENR. — 54, rue Nord — Waterloo 539-1144
B. GRAVEL & FILS INC. — VALCOURT 532-2234
Raymond Fontaine Inc. — Cowansville P.Q. 221, Oxford Tél.: 263-1292
POULIN AUTO CENTRE — 1144 St-Paul N. Farnham, PQ. — 293-5339
CHOINIÈRE AUTOMOBILE — Tél.: 469-2820 R.R.1 ST-CESAIRE
LES GONDOLIERS LTEE — 189 Principale Bedford P.Q. Tél.: 248-3977
La Voix de l'Est

Waterloo reçoit Mégantic ce soir

WATERLOO (JP) — Les Maroons de Waterloo, de l'instructeur Jacques Malouin auront la visite du Royal de Lac Mégantic ce soir, à 8.30 p.m. à l'aréna de Waterloo dans une joute régulière de la ligue Junior des Cantons de l'Est. Vu les récents succès des Maroons aux dépens des Voyageurs de Cowansville, l'équipe toute entière semble retrouver sa forme, et on s'attend à une partie des plus excitantes.

A l'issue de la pratique d'hier soir, le jeune pilote des Maroons semblait très satisfait de la tenue de ses joueurs. Personne ne manquait à l'appel, à l'exception de Marcel Marquis qui a été suspendu par l'équipe pour inconduite. Jacques Malouin entend être très sévère du côté discipline, et ne veut pas que ses joueurs pèchent par excès de confiance.

La défensive des Maroons s'est améliorée sensiblement avec la venue de deux nouvelles figures. En effet, Claude Allard devra se surveiller et travailler doublement fort s'il ne veut pas perdre son poste à Claude Potvin. Le jeune colosse de 16 ans, Normand Collore a fait très belle figure contre Cowansville, à sa première partie dans les rangs juniors et d'ici la fin de la saison, on entendra sûrement parler de lui.

Le vétéran Guy Normandin a retrouvé sa forme physique, et nul doute qu'il rendra la tâche plus facile à ses deux autres défenseurs, Pierre Seyer et Denis Chagnon.

L'alignement à l'attaque demeure inchangé pour la partie de ce soir. Claude Dupont est complètement remis d'une blessure à une cheville, et il saura trouver à nouveau le fond du filet. Les jeunes Michel Valcourt et Pierre Ouellet ne cessent de s'améliorer, et on s'attend à ce qu'ils complètent très bien le rapide Jean Lussier.

Concours "Reine des Maroons"

A l'occasion de la joute de dimanche dernier, les Maroons ont lancé leur concours "Miss Maroons '71", en présentant trois jolies duchesses qui tenteront de se mériter le titre tant convoité.

Il s'agit de Mlles Denise Martin, Suzanne Arès et Barbara Verhoef. Ces jeunes filles auront pour tâche de vendre des billets donnant droit au tirage d'une télévision portative, d'un magnétophone de table, et d'un magnétophone d'auto. Le tirage aura lieu à la dernière partie locale des Maroons. Les responsables de ce concours sont Richard Désautel, Claude Riverain et Gilles Lagrandeur, trois dévoués directeurs des Maroons.

La direction des Maroons désire remercier les quelque mille supporters qui ont assisté à la joute de dimanche dernier, et espère vous revoir tous dans les parties à venir. Donc à ne pas manquer, ce soir à 8.30 p.m. à l'aréna de Waterloo, alors que le Royal de Lac Mégantic sera le club visiteur.



"Chapeau bas Dow"

Trois joueurs de la ligue Récréative O'Keefe de Granby ont réussi un "tour du chapeau" récemment, et se sont vu remettre un sac de voyage, dans le cadre du concours "Chapeau Bas Dow". La présentation a été faite par M. Michel Lemonde, représentant de M. Ernest Pouliot, agent Dow-O'Keefe. De gauche à droite, Denis Racine de Grondin Sports, Michel Lemonde, Serge Boulet de Laiterie Leclerc et Roma Boulerice de Grondin Sports.

Un formidable programme pour la Semaine du Hockey mineur

GRANBY — Les responsables de la Semaine du Hockey Mineur, qui se déroulera du 23 au 30 janvier, ont fait connaître hier le programme officiel de la semaine. Auparavant, soit lundi prochain le 18 janvier, son honneur le maire Jean-Louis Tétreault proclamera officiellement cette grande semaine sportive, lors d'une réception civique à l'hôtel de ville.

Le programme de la journée d'ouverture est tout simplement fantastique, alors que les activités seront présentées de 2 heures l'après-midi à minuit le soir, sur la grande patinoire du Palais des Sports.

Rien n'a été oublié afin de couronner cette journée d'un succès sans précédent. Les différentes ligues du hockey mineur des Loisirs de Granby prendront une part active aux manifestations. On remarque également la participation de la ligue Inter-Paroissiale, qui joue ses parties sur des patinoires extérieures. Les jeunes seront vraiment gâtés, ainsi que les amateurs qui assisteront à ce grand gala sportif.

En plus de nombreuses joutes d'exhibitions et d'étoiles, une démonstration de patinage artistique figure au programme, tout comme une rencontre entre des jeunes enfants âgés de deux ans et demi à cinq ans.

M. Fernand Chaussé, président du comité de la Semaine du Hockey Mineur, a souligné que les sportifs de Granby et la région seront témoins d'un spectacle unique en son genre, présenté pour la première fois dans notre ville. M. Chaussé a de plus révélé que de nombreuses surprises attendent les jeunes et les sportifs, à l'occasion de cette journée inaugurale.

Pour le bénéfice de nos lecteurs, voici l'horaire complet de la journée d'ouverture, le 23 janvier au Palais des Sports:

P.M.

2.00: Ouverture officielle de la journée en présence des représentants de la cité de Granby, du hockey mineur et du clergé.
2.10: Mot de bienvenue de M. Fernand Chaussé, président du comité de la Semaine du Hockey Mineur.
2.15: Joute d'étoiles du Mosquito B — mise au jeu par le président de la ligue M. Richard Potvin, accompagné d'un invité.
3.00: Joute d'exhibition entre les petits enfants âgés de deux ans et demi à cinq ans.
3.15: Joute d'étoiles du Mosquito A — mise au jeu par le président de la ligue M. Maurice Jodoin, accompagné d'un invité.
4.00: Joute d'étoiles de la ligue Mosquito Inter-Paroissiale — mise au jeu par le président de la ligue M. Claude Deslandes, accompagné d'un invité.
5.00: Joute d'étoiles de la ligue Pee Wee Inter-Paroissiale — mise au jeu par le président du circuit M. Claude Deslandes, accompagné d'un invité.
5.45: Joute d'étoiles du Pee Wee B — mise au jeu par le président de la ligue M. Onézime Roy, accompagné d'un invité.
6.30: Joute d'étoiles du Pee Wee A — mise au jeu par le président Germain Couture accompagné d'un invité.
7.30: Démonstration de patinage artistique par les élèves suivant les cours donnés par les Loisirs de Granby sous la direction de Mme Choinière.
8.00: Joute d'étoiles du Bantam B — mise au jeu par le président M. Cloutier, accompagné d'un invité.
8.45: Joute d'étoiles du Bantam A — mise au jeu par le président M. Dominique Desautels, accompagné d'un invité.
9.30: Présentation de tous les capitaines du hockey mineur des Loisirs de Granby et remise d'un certificat de mérite à une personne qui a rendu de nombreux services au hockey mineur. M. Lévrard Trudel, président du hockey mineur des Loisirs de Granby, fera la présentation du certificat.
10.10: Joute d'étoiles du Midget — mise au jeu par le président M. Fernand Chaussé, accompagné d'un invité.
10.55: Joute d'étoiles du Junior — mise au jeu par le président Denis Dumas, accompagné d'un invité.

Nap Fontaine dirigera les Old Timers de Granby

WATERLOO (JP) — Le très sympathique Nap Fontaine, sportif avantageusement connu à Waterloo et Granby, a accepté de diriger l'équipe des Old Timers de Granby qui sera opposée aux anciens Maroons de Waterloo des années '50, dans une joute disputée à Waterloo. Le tout se déroulera le 24 janvier, à l'occasion d'un grand gala sportif au profit des Pee Wee qui représenteront Waterloo au Tournoi International de Québec.

Nap Fontaine a tout un palmarès d'exploits sportifs à son crédit. Il a piloté sept équipes de hockey au championnat de sa ligue, a été entraîneur et soigneur pour pas moins de dix équipes championnes et ce, juste dans le hockey. Il a aussi été soigneur avec une bonne douzaine de clubs de baseball champions. Plus récemment, les plus jeunes se le rappellent mieux comme entraîneur-soigneur des Maroons junior de Waterloo.

Nap, qui ne veut pas dévoiler son âge, nous a quand même dévoilé une partie de son alignement pour la partie du 24 janvier. Nous avons réussi à apprendre que Jean-Guy Charbonneau, présentement instructeur des Guépards, Fernand "Spike" Laliberté, Roger "Lefty" Auger, "Peanut" St-Onge, Raymond Forand, Curly Bergeron, Georges Goyette et Butch Thompson avaient accepté les conditions de l'équipe. On croit que Jacques Dion gardera les filets mais nous n'avons eu aucune confirmation. Nap n'a pas voulu nous donner d'autres noms, ce qu'il nous réserve comme surprise d'ici quelques jours.

De son côté, Gérald Vary, le gérant-général des anciens



Nap Fontaine

Maroons, n'était pas très loquace et ce n'est qu'avec beaucoup de patience qu'on a pu lui soustraire quelques noms. C'est ainsi qu'on a pu apprendre que Abe Norris gardera les filets; son frère Allan aux côtés de Harry Hoy, Frank Morneau, Rolland Morrisseau et Jos Moore formeront une barrière redoutable pour les Granbyens. De rapides formations offensives seront formées avec les Roland Meunier, Omer Caouette, Jean-Claude "Cobby" Smith, Ben Rainville, Jean Blanchard et Ray-Marc Dussault. Le nom de l'instructeur n'a pas encore été dévoilé, mais on s'attend à ce que Maurice Fausse accepte le poste. Nous espérons avoir d'autres nouvelles d'ici peu.

Waterloo seul en tête

GRANBY -- Le club Waterloo est monté seul en tête de la ligue de hockey Sans Pression de l'Est avec 20 points, un de plus que le Milton. Chez les compteurs, C. Lussier du Roxton Pond mène avec 30 points, dont 16 buts. Voici les statistiques:

CLASSEMENT

	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Waterloo	8	4	4	69	40	20
Milton	8	4	3	49	43	19
St-Pie	7	7	3	49	67	17
St-Dam.	7	10	1	62	74	15
Roxton P.	6	9	2	56	74	14
Foster	5	7	3	62	49	13

GARDIENS DE BUTS

JJ	B.C.	MOY
Eldridge, Wat.	2 12	
C.Potvin,Wat.	13 24	
K.Sanschagrin,Wat	1 4	
TOTAL	16 40	2.50
G.Bissonnette,Mil.	4 13	
J.G.Deslandes,Mil.	8 22	
G.Couture,Mil.	3 8	
TOTAL	15 43	2.85

COMPTEURS

	B	A	TOT
C.Lussier,Rox.	16	14	30
A.Little,Wat.	14	12	26
B.Meeley,Wat.	12	11	23
P.Desmarais,S.D.	12	10	22
R.Page,Fos.	11	11	22

Ligue Labatt

GRANBY — Dans la ligue de quilles Labatt, Corvette a blanchi Volkswagen 3-0; les clubs Camaro, Polara et Chevelle l'ont emporté 2-1 sur Mustang, Duster et Chevy. R. St-Onge a joué 581 et Nicole Forand 292.

Voici les statistiques:

CLASSEMENT

Chevelle	28
Duster	27
Polara	24
Volkswagen	23
Mustang	23
Corvette	23
Camaro	21
Chevy	20

MOYENNES (hommes)

Roger St-Onge	168.3
Michel Plante	143.7
André Besette	140.1

MOYENNES (femmes)

Louise Tétreault	122.9
Suzanne Tardif	104.4
Nicole Forand	101.6

SIMPLES (hommes)

Roger St-Onge	235

(femmes)

Denise Rouleau	172

TRIPLES (hommes)

Roger St-Onge	587

(femmes)

Louise Tétreault	440

St-Ignace bat Adamsville 5-3

ST-IGNACE (DNC) -- Les As de St-Ignace ont de nouveau remporté une victoire à l'arena de Farnham contre l'équipe d'Adamsville.

En effet, grâce à leur facilité à patiner, leur habileté à déjouer les adversaires et surtout leur jeu de passes, les As ont réussi à compter 5 buts contre 3. L'esprit sportif qui anime ces jeunes est vraiment remarquable, de sorte que les succès sont fréquents et les partisans nombreux. Mais, hélas, on ne peut en dire autant des équipiers d'Adamsville. Quelques joueurs belliqueux de ce club, semblent ignorer qu'une patinoire n'est pas une arène de boxe. Ils créent donc une atmosphère détestable, prennent des dizaines de punitions (un arbitre compétent sévirait davantage, et subissent inévitablement la défaite. Dommage pour les autres qui ont des aptitudes! Une victoire s'obtient en jouant du hockey, non des poings! Que les arbitres soient sévères pour ces jeunes en formation; tous en bénéficieront!

La Base mène la ligue Senior de St-Jean

ST-JEAN (JT) — Les activités de la ligue Senior ont repris la semaine dernière. A la suite des résultats du programme double hebdomadaire, le club de la Base d'aviation domine toujours le classement du circuit Gilles Pinard. Il possède une priorité de 3 points sur le club Nautique en 2e position. D'ailleurs, ces 2 clubs ont remporté des victoires la semaine dernière.

Dans une première rencontre, le club Nautique a fait subir toute une dégelée au Robert Sport. Le Nautique de Claude Clouâtre l'a facilement emporté par 15 à 4. Dans cette partie, le défenseur Alain Grégoire a été la bougie d'allumage des vainqueurs à l'attaque. Grégoire a enfilé pas moins de 5 francs buts.

Pascal Farella, Laurent Lacroix et Guy Fortier ont pour leur part récolté chacune une paire de buts, tandis que Emile Chouinard, Fernand Deladurantaie, Jacques Tanguay et Claude Sasseville obtenaient les autres filets des gagnants. Pour le Robert, Marcel Mireault, comptait à 2 reprises et Jean-Marc Robert et Guy Richard complétaient le pointage.

L'autre joute a vu l'équipe de la Base poursuivre son bonhomme de chemin en tête de la ligue Senior. La Base a défait de justesse le Boucher Express au compte de 3 à 1. 3 buts en première période auront suffi à la base pour l'emporter.

Pour les vainqueurs Hallé, Grenier et Ferland ont été les pointeurs, tandis que Serge Ostiguy évitait le blanchissage en comptant au début du 2e vingt pour le Boucher.

A la suite de ces rencontres, le classement de la ligue de hockey Senior de St-Jean est maintenant le suivant:

	G	P	N	PTS
Base d'Avia.	6	1	1	13
Club Nautique	4	2	2	10
Boucher Express	3	5	0	6
Robert Sport	1	6	1	3

La direction de la ligue Senior, par l'entremise de son dévoué publiciste André Dion, demande l'encouragement de tous les sportifs. Ce populaire circuit opère sans but lucratif, et pour subvenir à des fonds nécessaires pour la bonne marche de la ligue, on a lancé un grand tirage pour élire une reine. Le tirage aura lieu à la fin du mois de janvier, et si une reine vous tend la main, achetez-lui... un billet.

Le Royal de Cowansville seul en tête

COWANSVILLE L.L. — Le pee-wee Royal de Cowansville vogue allègrement vers le championnat de la ligue Régionale de l'Est. Cette jeune formation, habilement dirigée par Paul Raymond, détient une priorité de huit points sur Waterloo. Farnham accumule les défaites, et ferme la marche avec aucune victoire à son crédit. Concernant le meilleur compteur du circuit, quatre porte-couleurs du Cowansville se partagent les premiers échelons. Gilles St-Martin, jeune cerbère du pee-wee Royal affiche une tenue digne de mention. Ce dernier n'a alloué que douze buts en 9 parties pour une moyenne de 1.30.

CLASSEMENT

	Pj.	Pg	Pp	Pn	Pu	Tot
Cowansville	9	7	2	0	50	14
Waterloo	6	3	3	0	20	6
Farnham	5	0	5	0	24	0

	B	A	T
Mercier (Cow.)	5	6	11
Gaboriault (Cow)	8	2	10
Surprenant (Cow.	4	5	9
Plourde (Cow.)	4	5	9
Meunier (Wat.)	4	5	9
Gagné (Wat.)	4	3	7
Bélanger (Wat.)	4	3	7
Raymond (Cow.)	3	4	7
	1	6	7

CERBERES

	PJ	PC	Moy.
Cowansville			
St-Martin	9	12	1.30
Waterloo			
Sanschagrin	4	8	2.00
Boisvert	2	2	1.00
Total:	6	10	1.66
Farnham			
J Harbec	5	31	6.20

Paduano se battrait à Shawinigan

MONTREAL (PC) — Reynald Cantin, de Montréal, champion mi-moyen junior du Canada, a accepté hier d'affronter Jean-Claude Lemay, de Shawinigan, dans un match de huit rounds, titre non en jeu, le 25 janvier.

Ce match qui sera disputé à Shawinigan pourrait bien précéder un autre match de Cantin contre Marcel Cardan, de Paris, le mois prochain.

D'ailleurs, ce match proposé pourrait avoir lieu en même temps qu'un autre match entre le champion canadien des mi-moyens, Donato Paduano, et l'aspirant Clyde Gray, de Toroto, le 18 février, à Montréal.

De Toronto, on rapporte que Gray signerait son contrat pour le titre mi-moyen aujourd'hui.

Le combat aurait lieu à Montréal, car Paduano n'est pas entiché par l'idée de le livrer à Toronto.

...on en parle...

Pour les amateurs de hockey et spécialement les supporteurs des mini-Vics de Granby, rappelons que 10,000 billets gratuits sont actuellement dans certains établissements commerciaux de Granby. Ces billets donnent droit à l'entrée gratuite aux programmes--doubles de la fin de semaine à Granby, soit vendredi soir, et samedi soir. Vous n'avez qu'à les demander... tout simplement: C'est gratuit.

Le Comité d'organisation du premier banquet de l'athlète international italien, qui aura lieu le 12 mars prochain à l'hôtel Bonaventure de Montréal, annonce la nomination de l'excellent capitaine des Red Wings de Detroit. Alex Delvecchio, comme joueur de hockey italien par excellence des 25 dernières années. Delvecchio sera donc honoré à ce banquet, en compagnie de 15 autres athlètes de nationalité italienne, et de différentes disciplines.

Le club de hockey de la Fraternité des Policiers de Granby, rencontrerait prochainement celui de la Fraternité de ville Brossard. Inutile de dire que l'on s'en promet...

Potins de la ligue Dépression de Granby:

On est d'accord pour dire que Fernand Authier est très coloré dans ses comptes rendus des minutes d'assemblées. Un travail formidable.

M. Gaston Forand croit qu'il y a deux choses très importantes dans sa vie; sa femme et la ligue de hockey Dépression de Granby. Après plus de 20 ans comme commanditaire Molson, ça devient un peu notre enfant... n'est-ce-pas...

Bernard Rousseau a certainement réussi un coup de maître. Ces décors ont servi dans la parade de Noël et à la fête des Enfants...

André L'Heureux notre statisticien-publiciste, a beaucoup de mérite à transmettre les rapports des 8 équipes de la ligue, chaque lundi soir après 11.00 hres...

Le bouillant gérant-général des Voyageurs de Cowansville, Gilles Tremblay croit dur comme fer que son équipe participera aux séries éliminatoires.

L'ex porte-couleur des Castors de Cowansville, Pierre-André Perreault, se plaît énormément dans ses nouvelles fonctions de juge de lignes. Ce dernier officie régulièrement dans la ligue de la Belle Province.

Le Ti-Père B.B.Q. est à toute fin pratique assuré du championnat du circuit de ballon-balai de St-Hyacinthe. Ce dernier a remporté une décisive victoire sur le Paul St-Onge vendredi soir dernier.

Paul Lemieux se prépare en vue des séries de détails qui débuteront sous peu à l'arena locale. Lemieux a déjà atteint un premier objectif, étant pratiquement assuré du championnat. Le second objectif de Paul serait le championnat des séries, ainsi que le championnat des compteurs pour son protégé André Pépin.

Grondin Sport déclasse le Leclerc 13-5

Le Grondin Sport s'en est donné à coeur joie, lors de la dernière partie de la ligue de Hockey Récréative O'Keefe en infligeant un cuisant revers à la Laiterie Leclerc, au compte de 13 à 5.

L'attaque des vainqueurs fut dirigée par:
Bernard Roy avec 5 francs buts en plus de fournir 3 passes. Les autres compteurs furent: R. Boulerice, 3 buts 2 passes, B. Trudel, A. l'Heureux, D. Racine, 1 but 2 passes, C. Parenteau et M. Ferland, 1 but et une passe.

Pour les perdants, les meilleurs furent:
D. Darcy et P. Fausse avec 2 buts et une passe.

pour moins d'argent
Plus de milles aux magasins
Firestone

Réductions de prix

RADICALES

TOUS LES PNEUS 1970 DOIVENT ÊTRE VENDUS!

Des aubaines par douzaines pour presque toutes les marques de voitures!

Rechapés "Town & Country" pour FORD, CHEV., PLYMOUTH
2/$22.99
AVEC PNEUS REPRIS
7.75 x 14/7.75 x 15
Peuvent remplacer les F78-14/F78-15
FLANCS NOIRS

Champion pour FALCON, CHEVY II., VALIANT
$13.99
6.50 x 13
FLANCS NOIRS

Tractionaire pour FORD, CHEV., PLYMOUTH
$19.43
7.75 x 14/7.75 x 15
Peuvent remplacer les F78-14/F78-15
FLANCS NOIRS

Champion pour PONTIAC
$15.83
7.75 x 14/7.75 x 15
8.25 x 14/8.25 x 15
Peuvent remplacer les F78-14/F78-15 G78-14/G78-15
FLANCS NOIRS

Tractionaire pour FALCON, CHEVY II, VALIANT
$13.89
6.50 x 13
FLANCS NOIRS

"Town & Country" Vous roulez, c'est garanti! à compter de
$17.60
6.50 x 13 FLANCS NOIRS
"Vous roulez . . . ou le remorquage est payé!"

MAGASIN Firestone
535, rue PRINCIPALE
GRANBY P.Q.
TEL: 378-9041

Ouvrez un compte crédit Firestone
ou achetez avec votre carte
CHARGEX

Madame

L'avortement sur demande

"JE NE SERAI PAS LA MERE DE L'ENFANT DU HASARD", déclara la femme. Le rapport suivant d'un travailleur social illustre bien la vérité contenue dans cette déclaration: "Elle se sentait de plus en plus soulagée au fur et à mesure que l'année s'écoulait sans qu'elle soit enceinte; un jour, pourtant, elle se trouva soudainement dans cet état et on lui conseilla de ne pas se faire avorter. Alors, de déclarer la femme: "D'accord, j'aurai ce maudit enfant et ensuite ce sera tout", Elle résuma la situation au travailleur social: "Je ne peux aimer cet enfant. Je haïssais son père. Je haïssais l'entourage de son père. Je le haïssais avant sa naissance, et je l'ai haïs depuis, je le hais maintenant et je le haïrai toujours".

Cette femme voulait dire qu'elle ne désirait pas que son corps soit utilisé pour faire naître un enfant dont elle ne voulait pas. Elle voulait "un enfant désiré". De plus, son corps, croyait cette femme, lui appartenait et lui appartenait aussi le droit de faire croître en elle un enfant ou de mettre fin à la croissance dans son utérus d'un embryon non désiré avant qu'il ne devienne un enfant à ses yeux.

Le fait d'approuver les propos de la femme équivaut à admettre une prolongation de la limitation des naissances aux trois premiers mois de grossesse, librement accordée à celle-ci et reconnue comme son droit.

Quelles que soient les lois, la femme se comporte partout dans le monde comme si elle avait déjà le droit de prolonger la limitation des naissances aux trois premiers mois de grossesse. Au Royaume-Uni, par exemple, de 80,000 à 100,000 avortements provoqués se font annuellement; cependant, moins de 3,000 avortements licites sont accomplis dans les hôpitaux des services nationaux de santé. Aux Etats-Unis, une grossesse sur cinq se termine par un avortement provoqué. Mais environ 10,000 avortements seulement sont faits dans les hôpitaux alors qu'environ 1,000,000 de femmes se font avorter à l'extérieur de l'hôpital.Cette disparité énorme entre ce que fait la femme et ce que stipule la loi adoptée pour son bien devrait entraîner un examen approfondi des lois actuelles.

Si nous acceptons la croyance fondamentale de la femme qu'elle ne devrait porter qu'un enfant désiré, il s'ensuit que la loi n'aura de succès que si elle répond à cette attitude. Les mesures législatives proposées jusqu'à maintenant au Royaume-Uni y compris la récente Loi sur l'avortement, de 1967, ne réussissent pas à accomplir cela. C'est ainsi que, forcés par la réalité de la situation, les femmes et les médecins sont engagés dans des rationalisations médicales, psychiatriques et sociales pour circonvenir la Loi. Mais, comme ce processus de rationalisation n'est jamais complet, il cause l'angoisse des avortements d'arrière-salle pour la femme ou bien la naissance d'un enfant non désiré et par la femme et par la société.

Un enfant désiré

Une condition fondamentale de la grossesse pour la femme est qu'elle porte un enfant désiré.

Avant d'étudier cette question, rappelons-nous que la femme, même la femme qui veut un avortement, n'aime pas moins les enfants que l'homme: de nombreuses femmes qui



Est-il l'enfant "désiré"?

désirent un avortement ont déjà eu des enfants. A cause de sa participation très personnelle à la naissance, la femme a des sentiments beaucoup plus forts que l'homme relativement aux circonstances de la naissance des enfants.

La grossesse peut venir par hasard et résulter de situations imprévues. La sûreté des méthodes de limitation des naissances varie avec les circonstances et n'est pas la même pour tous. Les enfants, estime la femme, devraient naître dans l'amour, la joie et la gaieté et non pas hasard, morbidité ou misère. L'affection devrait entourer la naissance d'un enfant, car il a besoin de parents qui souhaitent sa venue et qui l'aiment: le désirer et l'aimer vont de pair. Il y a déjà trop d'enfants qui ne sont pas aimés et nous devons favoriser cette volonté de créer des enfants désirés, aimés, qui ont une chance de bonheur.

Reliée à la pensée fondamentale de la femme qu'elle doit porter un enfant désiré, est sa profonde conviction qu'on ne devrait pas exploiter ni violer son corps. Elle veut pouvoir décider de ce qui devrait croître dans son corps et dans quelles conditions. Elle abhorre l'idée que son corps soit utilisé contre ses propres désirs.

La femme refuse d'être violée, exploitée et forcée de faire croître en elle ce qu'elle hait ce qui lui répugne. De la même façon, une femme peut également avoir des sentiments très forts à propos d'autres empiètements, même de la part de son mari.

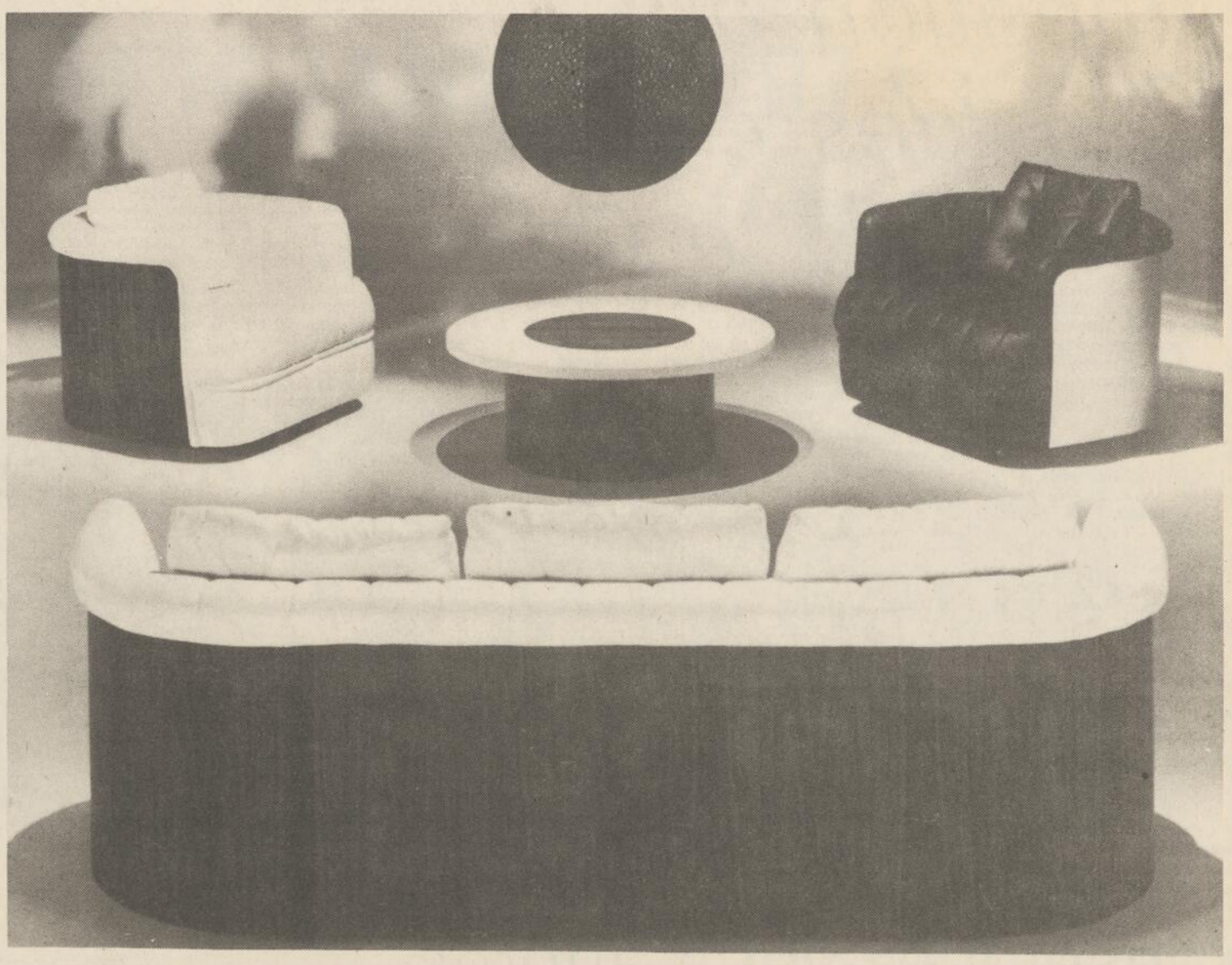
Elle ne veut pas être exploitée; elle veut désirer avoir un enfant.

-la destruction d'une vie possible-

On pourrait se demander si la femme est consciente que par le prolongement de la limitation des naissances durant le cours de la grossesse elle détruit une vie possible ? La réponse probable est qu'elle n'en est pas consciente. La femme ne considère pas l'embryon des premiers mois comme un enfant. Elle n'a pas d'image de l'enfant. Par conséquent, elle ne peut tuer quelque chose qui n'existe pas pour elle. Elle considère son action comme une façon de prolonger la limitation des naissances et y fait souvent allusion en disant que c'est pour "provoquer la menstruation".

La position de la femme doit être évoluée contre la toile de fond de la limitation des naissances, car la fin de la grossesse n'est qu'un des éléments. Aucune secte chrétienne ne s'objecte au contrôle démographique. Les dénominations religieuses peuvent être en désaccord sur les méthodes utilisées, prétendant que certaines sont plus naturelles que d'autres. Ceci crée certaines difficultés d'ordre philosophique, car il n'est pas clair comment l'homo sapiens, une donnée naturelle, peut agir de façon contraire à la nature. A certains moments, la procréation est faite au hasard ce qui entraine des conséquences terribles. Avec l'accumulation des connaissances, l'homme essaie de limiter la population à un nombre qui lui permettra de réaliser les meilleures conditions possibles pour son bien-être et son bonheur, dans les circonstances où il se trouve. Par conséquennt, pour limiter le nombre de naissances, nous détruisons des vies possibles.

Nous pouvons détruire une vie possible de nombreuses façons. Le refus du couple marié d'avoir des enfants, par exemple, détruit des vies possibles.



Des meubles contemporains pour votre salle de séjour

En introduisant de tels meubles dans votre "living-room", vous aurez la certitude d'y retrouver des occupants à toute heure du jour ou de la soirée: en effet, ils appellent au calme et à la détente et, ce n'est pas là, une illusion, car sous le rembourrage de caoutchoux-mousse recouvert de dacron épais, se trouvent des ressorts en spirale. Tous ces meubles reposent sur des roulettes à billes dissimulées.

La vogue est aux lignes modernes

TORONTO (CNW) — Parmi ceux qui préconisent cette tendance au salon du meuble canadien, qui se tient à Toronto cette semaine se trouvent quelque 60 fabricants de meubles du Québec. La représentation québécoise vient d'obtenir deux prix décernés par le salon. Avanti Furniture MFG Ltd., de Saint-Laurent, a remporté le prix pour le meuble rembourré le mieux conçu avec sa chaise en L qui fait partie d'un module de sièges. Un encagrement blanc en fibre de verre soutient le coussin amovible d'uréthane ainsi que le dossier, qui sont recouverts de velours de dacron. Simmons Limited de Montréal a obtenu une mention honorable dans la catégorie des meubles modernes en bois pour l'extension de son assortiment "Century 2" qui comprend maintenant un bureau, une étagère, une table a thé sur roulettes et une bibliothèque.

Cet ensemble de meubles primés, en bois d'érable de choix au fini d'uréthane, a été conçu par Marcel Girard de Montréal.

Les fabricants de meubles du Québec ont joué un rôle de chef de file en mettant l'accent sur les créations modernes, surtout dans le domaine des bahuts avec une extension des assortiments modernes présentés en 1970, ainsi que le lancement d'assortiments entièrement nouveaux. Dans cette dernière catégorie, on remarque J.W. Kilgour & Bros. Ltd. de Beauharnois, l'un des plus anciens fabricants de meubles en bois aux lignes modernes; A-P Furniture Industries Inc. de Laurier Station; Daveluvville Furniture Ltd., de Daveluyville; Laurier Furniture Ltée, de Laurier Station et Victoriaville Furniture Ltd., de Victoriaville, qui présentent tous de nouveaux assortiments de meubles à base de plastique décorés de couleurs éclatantes.

Parmi les autres tendances remarquées au salon du meuble, avant-première des meubles que les consommateurs pourront voir dans les magasins ce printemps et cet été, on note l'emploi de couleurs primaires éclatantes sur le bois, les fibres acryliques et les tissus; un usage plus répandu du bois de rose, bois foncé de couleur riche et à gros grains; l'emploi du bouleau dans un fini aux couleurs vives qui change l'apparence du bois, mais au travers lequel on peut voir le grain; un plus grand nombre de meubles en plastique moulé par injection; l'usage plus répandu du verre fumé, du chrome et de l'acier inoxydable, surtout dans les meubles de salon; et la persistance de la vogue a l'apparence luisante des finis en vinyle dans les meubles rembourrés.

En dépit de nouvelles tendances vers les lignes modernes, le plus fort pourcentage des meubles exposés au salon étaient encore aux lignes espagnoles, méditerranéennes, provinciales et coloniales, ce qui témoignent de la demande soutenue des consommateurs pour ces styles plus traditionnels.

votre horoscope

BELIER — du 21 mars au 20 avril

Ne cherchez pas à appliquer des idées nouvelles ou à prendre des initiatives hasardeuses. Tenez-vous sur vos gardes.

TAUREAU — du 21 avril au 20 mai

Soyez scrupuleux en ce qui concerne certaines obligations indispensables afin d'éviter un incident fâcheux.

GEMEAUX — du 21 mai au 21 juin

Veillez sur les intérêts qui vous lient à autrui. Prudence et modération vous serviront énormément.

CANCER — du 22 juin au 22 juillet

Un brusque changement d'attitude à votre égard risque de vous déconcerter. Soyez prudent et surveillez vos réactions.

LION — du 23 juillet au 23 août.

Certains obstacles pourraient être aplanis grâce à l'intervention d'autrui. Réagissez contre une tendance au pessimisme.

VIERGE — du 24 août au 22 sept.

Avec la pleine lune vous obtiendrez un résultat inattendu qui vous stimulera beaucoup. Mais agissez avec discernement.

BALANCE — du 23 sept. au 23 oct.

Soyez attentifs à ne pas négliger vos intérêts personnels. Certaines complications peuvent se présenter. Soyez vigilants.

SCORPION — du 24 oct. au 22 nov.

Sans doute serez-vous obligé de modifier vos plans. Par ailleurs grande satisfaction sur le plan affectif.

SAGITAIRE — du 23 nov. au 21 déc.

Votre équilibre physiologique peut être légèrement déficient. En conséquence, tâchez de diminuer momentanément vos activités.

CAPRICORNE — du 22 déc. au 22 janv.

Au cours d'un entretien intéressant, vous pouvez recueillir d'appréciables renseignements.

VERSEAU — du 21 janv. au 19 fév.

Vous produirez une excellente impression dans un milieu où vous venez d'être introduit, et cela pourra vous servir grandement.

POISSONS — du 20 fév. au 20 mars

Période agitée, en perspective. Sachez vous adapter aux circonstances sans perdre, cependant, de vue vos objectifs

Un rapport qui vise au mieux-être des inadaptés

MONTREAL (PC)— Le Conseil de développement social de Montréal a recommandé, dans un rapport qu'il a publié hier, la création d'un Bureau régional interministériel des inadaptés, rattaché à la Conférence régionale de Montréal sur les inadaptés.

Ce bureau aurait pour mission d'assumer en priorité les besoins en coordination des services aux déficients mentaux. Il pourrait être aidé par un Institut d'études et de recherches et par les associations de parents.

Le rapport révèle qu'il y a, dans la région métropolitaine, 10,000 déficients mentaux placés en établissements alors que 2,000 sont inscrits sur des listes d'attente. Vingt - quatre pour cent de ces déficients sont présentement placés dans des institutions résidentielles, ce qui signifie que la grande majorité des déficients habite à la maison et a besoin de divers services communautaires. Il faut ajouter à ce nombre tous les déficients mentaux non connus, c'est-à-dire jamais rapportés aux organismes officiels par leurs familles.

Quant aux services, il ne suffisent pas à la demande. La présence d'un déficient mental à la maison occasionne des frais considérables aux familles, dont beaucoup ont quatre enfants et dont le revenu est inférieur à $6,000 par an.

Anglophones favorisés

Le rapport note également que les Anglophones sont favorisés au plan résidentiel: alors que 80 pour cent de la population placée en institution est de langue française, les francophones ne sont admis que dans 66 pour cent des établissements, alors que les 20 pour cent de langue anglaise sont acceptés dans 34 pour cent des établissements.

Parmi les autres recommandations, on note:

—que les autorités compétentes assurent l'organisation d'un système de tutelle légale pour tous les déficients mentaux;

—que les services suivants soient disponibles pour les moins de cinq ans: diagnostic, évaluation fonctionnelle, entraînement et réhabilitation dans la communauté, garderies de jour et services résidentiels dans la communauté;

—la création d'externats spécialisés avec services de transport appropriés dans la région de Montréal pour les 6 à 17 ans;

—une politique de travail protégée et, en premier lieu, l'expansion des ateliers de travail et des ateliers occupationnels pour les plus de 18 ans, ainsi que la création de résidences pour adultes déficients mentaux.

Information

Près de 60 pour cent des parents interrogés se plaignent de ne pouvoir recevoir suffisamment d'information et d'orientation au sujet de la déficience mentale. Ils éprouvent la nécessité d'une information plus systématique, non seulement pour eux-mêmes, mais pour le grand public. Beaucoup de ces parents sont angoissés et ne savent comment assumer la sécurité financière de leur enfant, lorsqu'il atteindra l'âge adulte.

Même en face des difficultés sans nombre que créent l'éducation et l'entretien d'un enfant déficient au foyer, la plupart des parents s'accordent à dire qu'ils sont capables de prendre soin de leur enfant à la maison et dans 80 pour cent des cas, ils s'opposent à l'idée d'un placement permanent de leur enfant. Toutefois, 35 pour cent d'entre eux seraient favorables à un placement occasionnel de leur enfant — surtout en période de vacances ou de maladie de la mère.

L'origine de cette étude remonte à 1967, alors que Mme John Howlett, président de l'Association des parents d'enfants déficients, mettait sur pied, à la suggestion du ministère de la Famille, un comité chargé de trouver les moyens d'aboutir à une meilleure vue d'ensemble des problèmes des déficients à Montréal.

Peu de temps après, le Conseil de développement social confiait à ce comité l'étude dont il vient de dévoiler les résultats.

Plus de gens hospitalisés

Par KEN KELLY

OTTAWA (PC)— Une augmentation de 63 pour cent des cancers cervicaux, une hausse de 25 pour cent dans les traitements de la vésicule biliaire et du pancréas et une de 20 à 40 pour cent dans ceux des psychoses et psychonévroses, tels sont les principaux facteurs qui ont contribué à la forte augmentation enregistrée durant les années 1960 dans le recours aux soins hospitaliers et le coût de ces soins.

Ces statistiques, relevées dans le rapport de la première étude menée par le gouvernement fédéral sur l'usage des hôpitaux et les dossiers médicaux, expliquent pourquoi le coût des soins hospitaliers est passé de quelque $996 millions qu'il était en 1961, à $1,714 millions en 1966.

En 1961, les frais hospitaliers représentaient, en moyenne, $55.33 annuellement pour chaque citoyen canadien. En 1966, la moyenne était portée à $85.70, et l'on croit qu'elle est considérablement plus élevée aujourd'hui.

Des recherches ont été entreprises pour tenter de déterminer pourquoi, par exemple, les traitements pour les cancers du col de l'utérus ont augmenté de 63 pour cent.

Une des raisons pourrait être de meilleurs diagnostics et les examens radiologiques avec écran fluorescent, puisque la grande partie des traitemente sont effectués dès les premiers signes de cancer.

Une analyse plus détaillée de la situation sera présentée plus tard. L'étude qui est présentement entre les mains du comité fédéral - provincial sur le coût des frais médicaux apporte néanmoins d'autres données intéressantes.

Amygdales, en baisse

On y retrouve notamment que:

—les soins hospitaliers pour toutes les sortes de cancers ont augmenté c o n s i dérablement, avec le cancer du col de l'utérus en tête. Les cancers de la voie respiratoire ont augmenté de 25 à 35 pour cent; les cancers intestinaux de 16 à 21 pour cent et ceux de la prostate ont augmenté de 20 pour cent.

—les psychoses ont augmenté de 24 à 40 pour cent et les psychovévroses d'environ 22 pour cent—

—les opérations des amygdales et de l'appendice, autrefois très courrantes, ont diminué d'un ou deux pour cent et de 15 à 20 pour cent respectivement. Mais les traitements de la vésicule biliaire semblent prendre la relève, avec des hausses de 23 à 29 pour cent.

— les t r a i t e m e n t s pour l'asthme et la diabète étaient entre 20 et 22 pour cent plus élevés en 1966 qu'en 1961, de même que les maladies cardiaques et des artères.

Les statistiques sur l'incidence des maladies et sur le taux de mortalités, publiées depuis plusieurs années, donnent toutefois une meilleure image de l'état de la santé chez les Canadiens. Mais les chiffres révélés par la récente étude démontrent les conséquences de la maladie sur l'usage des hôpitaux, pour lesquels le contribuable fournit une part substantielle par le biais des régimes d'assurance-maladie.

91,659,644 jours-patients

Relativement à l'usage des hôpitaux, l'étude révèle que:

—un Canadien sur 80 a passé au moins une journée à l'hôpital en 1966. Durant cette année-là, on a enregistré 91,659,644 jours-patients dans tous les hôpitaux du pays.

—43.6 pour cent de ces traitements ont été fournis dans des institutions éligibles aux remboursements des régimes d'assurance-maladie.

—durant la période de cinq ans, 1961 à 1966, le taux de jours-patients pour chaque 1,000 citoyens a augmenté de 2.9 pour cent.

Variation du coût des cigarettes à travers le Canada

Par ART JOHNSON
de la Presse Canadienne

Les cigarettes ne se vendent pas à un prix uniforme à travers tout le Canada. Les variations, parfois considérables, dépendent du degré de longitude ou de lattitude sous lequel vous vivez.

Ainsi, le climat économique de Terre-Neuve est moins favorable aux fumeurs que celui de la Colombie - Britannique, pour ne citer que ces deux extrêmes. En effet, le Terreneuvien paie son paquet de cigarettes 35 pour cent plus cher que son compatriote colombien.

A la suite d'une décision prise en décembre par les fabricants canadiens de cigarettes, les prix ont été augmentés, ce mois-ci, d'un cent environ par paquet de 20 à travers tout le pays.

Mais, cela n'a rien changé aux données fondamentales qui sont à la base de la diversité des prix d'une province à l'autre. Cette diversité est surtout le fruit des différences que l'on note d'une province à l'autre au niveau des taxes locales et des frais de transport. Plus le lieu de vente est éloigné du centre de la production, plus les frais de transport sont élevés, ce qui se répercute tout naturellement sur les prix à la consommation.

Quand, à Terre-Neuve, le consommateur paie 60 cents le paquet de 20, celui de Vancouver n'en paie que 47. Pour le paquet de 25, les prix sont respectivement de 75 cents et 59 cents.

Le grossiste

A la base, tous les grossistes du pays paient 35 cents le paquet de 20, taxes fédérales incluses. A ce prix viennent ensuite se greffer les frais de transport, plus ou moins élevés selon la distance à couvrir, et les taxes locales. Par contre, le paquet de 20 ne coûte que 12 cents aux détaillants des aéroports, autorisés à vendre en franchise de taxes. C'est dire tout l'impact de la taxe sur les prix de la cigarette à la consommation.

Or, la Colombie-Britannique est l'unique province au Canada qui n'impose pas de taxes à la cigarette au niveau du grossiste. Elle n'impose qu'une taxe de 5 pour cent au consommateur, ce qui ajoute 2 cents au prix du paquet de 20 et explique qu'à Vancouver, par exemple, le consommateur ne le paie que 47 cents.

Dans les autres provinces, par contre, une taxe est imposée au niveau du grossiste.

Au niveau du grossiste, la taxe est de 10 cents par paquet de 20 à Terre-Neuve; 6.4 cents en Alberta et en Saskatchewan et 8 cents dans les autres provinces, à l'exclusion de la Colombie-Britannique.

Au Québec

Au Québec et en Ontario, où la taxe provinciale est plus élevée qu'en Colombie-Britannique, la concurrence maintient les prix à un niveau relativement bas.

Un grossiste du Québec affirme qu'il n'existe pas, à Montréal, 20 détaillants qui vendent au même prix. Les ventes à escompte sont monnaie courante dans la province, notamment à Montréal, où les chaînes de magasin obtiennent du grossiste une remise de 2 pour cent en acceptant le régime des livraisons hebdomadaires, moyennant paiement au comptant.

Prix comparatifs

Voici maintenant les différents prix pratiqués dans chacune des 10 provinces du Canada:

Terre-Neuve — le paquet de 20 se vend à 60 cents et celui de 25 entre 72 et 75 cents.

Nouvelle-Ecosse — 60 cents pour le paquet de 20 et 70 pour celui de 25.

Nouveau-Brunswick — 56 à 57 cents les 20 et 67 à 69 cents les 25.

Ile du Prince-Edouard — 58 cent les 20 et 69 les 25.

Québec — 57 à 60 cents les 20 et 70 les 25.

Ontario — 51 à 55 cents les 20 et 63 à 65 les 25.

Manitoba — 53 cents les 20 et 63 à 70 les 25.

Saskatchewan — 57 cents les 20 et 67 les 25.

Alberta — 55 cents les 20 et 66 les 25.

Colombie-Britannique — 47 à 50 cents les 20 et 58 à 60 les 25.

Renseignez-vous auprès des diététistes du Québec

MONTREAL PC — Si vous craignez les conséquences que pourraient avoir sur votre santé le fait de sauter des petits déjeuners plusieurs fois par semaine, ne perdez pas votre temps et renseignez-vous auprès d'un diététiste.

C'est facile et gratuit: il vous suffit de téléphoner au numéro de Montréal 849-1485 et l'un des quelque 125 membres de l'Association des Diététistes du Québec vous répondra. En fait, il vous faudra d'abord exposer votre question qui sera enregistrée et le nouveau service vous répondra quelques heures plus tard ou le lendemain, sans qu'il ne vous en coûte un cent, en français ou en anglais.

La ligne téléphonique sera ouverte de 9 à 11 h. chaque matin de la semaine ouvrable.

Certains points particuliers ne seront pas traités par les diététistes, notamment les régimes pour diabétiques, car les membres de ce service ne peuvent pas faire d'ordonnances.

Pourquoi ce service qui débutera lundi prochain? Parce que le public est souvent mal informé ou ignore certaines directives gouvernementales, notamment au sujet des "aliments naturels ou des produits dits de santé, explique Mme Helen Maconochie, de la Faculté des Sciences alimentaires du Collège MacDonald:

"La direction des Aliments et Drogues a bien agi quant aux nitrates contenus dans les aliments pour bébés, pour le DDT aussi. Cependant, il n'existe aucune preuve voulant que les "aliments de santé" soient meilleurs que les produits ordinaires que l'on trouve dans les supermarchés.

"En outre, ajoute Mme Maconochie, cela m'ennuit de voir des personnes aux revenus modestes dépenser des sommes considérables pour des aliments naturels dont on leur a dit qu'ils seraient bons pour leur santé".

Les diététistes s'attendent à recevoir de nombreux appels au sujet du DDT:

"A l'exception des fruits de l'Ontario, déclare Mme Maconochie, qui ne peuvent être cultivés sans le DDT, aucun autre fruit n'est aspergé de cet insecticide. Et si l'on lave bien les fruits de l'Ontario, il n'y a aucun danger".

Il est également probable qu'on demandera aux spécialistes quelles sont les qualités nutritives de certains aliments, quelle est la nourriture nécessaire selon les âges, les additifs chimiques, etc.

Les diététistes ne fourniront pas de recettes culinaires, mais ils expliqueront quels sont les repas les plus rationnels et les plus efficaces après avoir écouté le détail de ceux que préparent les ménagères; ils expliqueront alors quels sont les qualités et défauts des régimes utilisés.

Ces spécialistes se font appeler diététistes plutôt que diététiciens afin de se faire différencier de leurs confrères de France dont les méthodes sont nettement différentes des leurs.

Le service diététique téléphonique existe déjà depuis 1958 à Detroit d'où il s'est étendu dans de nombreuses villes américaines. Au Canada, le système existe déjà à Toronto et à Québec, mais il fut un échec à Ottwa par suite du petit nombre d'appels reçus.

A Montréal, les spécialistes de l'alimentation espèrent une dizaine d'appels par jour et pensent qu'ils pourront, si c'est un succès, augmenter la durée d'ouverture - d'abord de 9 à 11 h. - de leurs lignes téléphoniques.



Farnham (DNC) Cette photo nous fait voir le comité des couples responsables pour la nouvelle série de cours S.P.M. (Service Projet Mariage) qui a débuté dimanche soir dernier à la petite salle St-Romuald de Farnham. Déjà environ 35 couples se sont inscrits a ces cours qui sauront sûrement intéresser les couples qui suivront la série au complet. Sur la photo nous reconnaissons assises Mmes Claudette Baker, Pierrette Lague et Jocelyne Lapointe. Debout; le Père Jacques DeHollander conseiller moral, Frédéric Baker, Mario Lague, Yvon Lapointe et l'abbé Bertrand Gauthier. Photo Marc Robitaille, Farnham

P.S. Le comité responsable des cours invite tous les jeunes couples qui se fréquentent sérieusement, à s'inscrire à ces cours qui leurserontd'une très grande utilité au cours de leur vie conjugale. Les inscriptions pourront se faire au presbytère St-Romuald en demandant le Père Jacques DeHollander.

La femme, face à la société de consommation

Quest-ce dont qu'une société de consommation? Quelle est notre attitude face à cette publicité qui nous envahit de toutes parts? Les jeunes couples se créent-ils des besoins fictifs, accessoires? Autant de questions que nous sommes en droit de nous poser, vue la situation économique du milieu et la province.

Quand une société artisanale devient-elle une société de consommation? "Au début du siècle, presque tout le revenu était utilisé pour satisfaire des besoins vitaux de vêtements, de nourriture, d'habitation". Il ne restait qu'une infime partie de ce revenu, environ 6% pour l'éducation, les transports, les soins médicaux, la sécurité, les assurances, le tabac, les boissons. Ces derniers besoins étaient considérés comme besoins secondaires.

Au cours des années, des techniques nouvelles de production sont apparues, des méthodes de gestion et d'administration se sont perfectionnées. L'industrialisation, l'électricité, les moyens de transport ont transformé complètement les méthodes de travail de sorte que la production s'est accélérée mais les revenus ne se sont pas accrus au même rythme. Les besoins qui nous apparaissent secondaires autrefois sont devenus aujourd'hui des besoins vitaux, essentiels.

Et on a ce phénomène sans précédent dans l'histoire, ce renversement d'un système connu: ce ne sont plus les besoins des consommateurs qui dirigent la production mais les producteurs qui guident, qui orientent la consommation, devenue essentielle au progrès. C'est pourquoi nous parlons d'une société de consommation.

Le producteur met sur le marché des produits nouveaux, les offre au consommateur par le truchement de la publicité sous toutes ses formes. Le rôle de la publicité est de faire connaître un produit, son usage, ses propriétés. Si cette publicité dépasse la mesure, elle peut éveiller chez le consommateur les désirs les plus inconsidérés.

De la publicité au crédit, il n'y a qu'un pas, "et tous un jour ou l'autre nous employons le crédit, ne serait-ce que pour payer dans quelques jours la facture que nous recevons aujourd'hui".



CLINIQUE D'ESTHETIQUE
Enrg.
Soins de la Peau
Dames et Messieurs
Pour rendez-vous
Tél.: 372-4026
Thérèse St-Pierre
ESTHETICIENNE - VISAGISTE
131 rue Principale, Granby, Qué.

SILENCE ... ON TOURNE!

C'EST LA VENTE "APRÈS-SKI"

CHEZ LE METTEUR EN SCÈNE LESS HARVEY
DES IMPORTATIONS GRANBY MEUBLES

LESS HARVEY, Y'É PAS BARRÉ!

UNE CULBUTE SPECTACULAIRE DES PRIX DANS LE SLALOM GÉANT!

À prix coûtant et en bas du prix coûtant
aux gagnants voici des trophées "après-ski"

Lits continental rég. pour seulement $32.95

set de cuisine pour aussi peu que $59.95

matelas rég. $79.00 pour $34.95

EXTRA SPÉCIAL

Pour les nouveaux mariés ou ceux qui le seront
ENSEMBLE 3 PIECES AU COMPLET COMPRENANT:
SET DE CHAMBRE (7MCX), SET DE SALON (4MCX) SET DE CUISINE (5 MCX) $895.00 REG: $1395.00
1 POELE, 1 REFRIGERATEUR, GRATUIT AVEC CET ENSEMBLE T.V. PORTATIVE 19" NOIR ET BLANC

TOUTES LES PISTES DE SKI MÈNENT CHEZ
LESS HARVEY ... C'EST UN AMOUR


Less Harvey, prés.

LES IMPORTATIONS GRANBY INC.
LE PLUS GRAND MAGASIN D'ESCOMPTE AU QUEBEC
MEUBLES ET ACCESSOIRES ELECTRIQUES — TELEVISION EN COULEURS — STEREOS
23 PRINCIPALE GRANBY QUE. TEL. 372-1000


R. DeSenneville, gérant



La dernière trouvaille

LONDRES (PA)— Les shorts étaient en vedette dans la collection des modèles de printemps, présentée mardi à la maison Christian Dior de Londres.

Au retour de la belle saison, on verra donc une variété de ces "hot pants" de dimension très réduite, en différents tissus, toile, coton, crêpe, du matin jusqu'au soir.

Ce vêtement se porte avec un petit boléro et jupe assez ample retombant en bas du genou.

On a même suggéré un ensemble de ce genre, comprenant un corsage en organza rebrodé pour la mariée.

Toutefois, le modéliste John Lanberg a précisé que "les shorts ne seront portés que par les très jeunes et les extrémistes, enfin, celles qui ne craignent pas de mettre cette partie de leur anatomie en évidence".

flash
FEMININ

SAINTE-BRIGIDE (DNC) — Les membres du Cercle des Fermières de Sainte-Brigide se réunissaient pour leur première assemblée au cours de l'année nouvellement débutée. La présidente profita de l'occasion pour offrir les souhaits d'usage à toutes les personnes présentes. Une conférence fut donnée par M. Caouette, secondé par M. Tessier, tous deux physiothérapeutes; les sujets traités, lors de cette rensontre, furent le soin à apporter à des maladies, telles le diabète et l'arthrite.

Toutes se montrèrent vivement intéressées par ce sujet et ne manquèrent pas de poser des questions, lors de la période réservée à cette fin.

Par la suite un délicieux goûter préparé par Mmes Jeanne d'Arc Boulet, Christiane Bazinet, Médéric Goineau, Paulette Larochelle, Wilfrid Denis, Clarinda Martel, et par Mlle Irène Bonvouloir, fut servi. La réunion, coincidant avec la fête des rois, ces ingénieuses personnes n'avaient donc pas oublié de cacher la traditionnelle fève au coeur du gâteau. C'est à Mme Olive Gamache que revint la chance de trouver la fève et d'être couronnée reine de la soirée, elle se vit de plus remettre un magnifique présent. La prochaine réunion de ce mouvement aura lieu en février.

-Bénédiction de "motoneige"-

SAINTE-BRIGIDE (DNC) — Lors de la bénédiction des motoneiges, un banquet fut servi à l'hôtel "Chez Mon Homme" pour un grand nombre de convives. M. le curé Onésime Beauregard rehaussait de sa présence, ce repas, à la suite duquel, les adeptes de ce sport d'hiver s'en donnèrent à coeur joie, au volant de leurs bolides.



Responsables de Granby et d'Iberville pour le S.P.M.

Dans le cadre des services de préparation au mariage débutant prochainement dans notre région, les dirigeants de ce service se sont réunis à Granby et procédèrent à une dernière étude des sujets qui seront traités durant les dix semaines de cours.
Sur notre photo, nous apercevons dans l'ordre habituel: M. Jean Dussault, aumônier du secteur de Granby, M. Jean Bergeron, responsable régional de Granby, Mlle Lisette Fortin et M. Serge Raymond, responsables du groupe Iberville et M. André Martel, aumônier diocésain.

VENTE DÉBUTANT LE 14 JANVIER '71

20 à 50% de réduction
Sur toute la marchandise en magasin

Tels que:
JUMPSUITS, VÊTEMENTS SPORT,
ROBES, MANTEAUX, PANTALONS

LINGERIE DENISE
Mme DENISE DEMERS, propr.
20, RUE JOHNSON GRANBY

A travers le monde

SUDBURY, ONT. — Betty Burnett mène de front deux occupations bien différentes. Cette jeune femme de 26 ans, de Sudbury, Ont., travaille durant la journée sur un chantier de construction, et le soir, elle chante dans un club de nuit. Mlle Burnett est devenue récemment la première femme du Canada à faire partie du Syndicat International des ouvriers de l'industrie sidérurgique. Elle est à l'emploi de W.H. Schwartz and Sons, sous contracteur pour l'acier utilisé dans la construction. Parmi tous les gens qui fréquentent le night club, certains critiquent le fait que ce travail masculin soit effectué par une femme. "Vous prenez la place d'un mari qui a charge de famille" a lancé l'autre soir un client à l'adresse de la chanteuse. "Comment se fait-il alors que je ne puisse trouver des hommes qui consentent à travailler pour moi", a répondu M. Schwartz. Le sous-contracteur a précisé qu'il a bien du mal à trouver et à garder des ouvriers, lesquels quitteront leur emploi après quelques jours à cause de la froide température.

-Avortements-

WASHINGTON (AFP) — Le gouvernement américain et les médecins se sont opposés mardi devant la Cour suprême au droit de la femme à l'avortement. La Cour suprême abordait l'étude d'un recours de médecins contre une loi du district de Colombia qui interdit l'avortement, sauf lorsqu'il est indispensable pour préserver la santé de la mère. C'est le premier d'une longue série de recours semblables contre les lois sur l'avortement d'une demi-douzaine d'Etats américains. Un représentant du département de la Justice a défendu le bien-fondé de la loi du district de Columbia, admettant que l'avortement pouvait être justifié lorsqu'une femme enceinte attrape la rubéole.

Par contre, plusieurs médecins ont attaqué la loi et demandé à la Cour suprême de reconnaître le droit de la femme à décider de ses maternités. Les docteurs ont fait par ailleurs valoir que le critère de "danger pour la santé" de la mère posé par la loi est trop vague. Douze docteurs ont été arrêtés, depuis 1964, dans le district de Columbia, pour avoir pratiqué des avortements qu'ils prétendaient indispensables pour préserver la santé physique ou mentale de leurs clientes. La décision de la Cour suprême n'est pas attendue avant le mois de juin.

OTTAWA (PC) — Le député néo-démocrate de Vancouver--Kingsway, Mme Grace MacInnis, a déclaré, hier, qu'il est grand temps de cesser de s'interroger à savoir si nous devons préparer des lois plus libérales sur l'avortement.

Le temps est venu de préparer des lois en vertu desquelles l'avortement serait éliminé du Code pénal et laissé aux bons soins des médecins et de leurs patientes, a-t-elle déclaré aux Communes.

Le secrétaire parlementaire du ministre de l'Expansion économique régionale, M. Martin O'Connell, répondant pour le gouvernement, a indiqué que le premier ministre Trudeau est d'avis que les membres du Parlement devraient avoir la chance de faire connaître leurs opinions à ce sujet, au cours d'un débat qui aurait lieu durant la présente session. Aucune date n'a encore été arrêtée pour la tenue d'un tel débat.

-Elections de reines

KITCHENER, Ont. (PC) — Il n'y aura pas de reine des universités canadiennes cette année. L'organisateur du carnaval d'hiver de l'université luthérienne de Waterloo, monsieur Martin Schure, a annoncé que le concours de beauté a été annulé, considérant que la plupart des 35 universités du Canada avaient décidé de ne pas envoyer de candidates. Le concours de l'an dernier, qui était le cinquième, avait donné lieu à des manifestations par les membres de groupes pour la libération de la femme. Cependant, monsieur Schure a dit que ces manifestations n'avaient aucun rapport avec la décision d'annuler le concours cette année.

-Cigarettes-

WASHINGTON (AFP) — La proportion d'Américains qui fument la cigarette diminue parmi les adultes mais augmente parmi les adolescents, a affirmé lundi le Dr Josse Steinfeld, médecin-général des services de santé publique.

Alors que chez les adultes la proportion est tombée de 51.9 pour cent en 1966 à 42 pour cent en 1970 chez les hommes, et de 33.7 en 1966 à 31 pour cent en 1970 pour les femmes, chez les garçons américains entre 12 et 15 ans elle a passé ces deux dernières années de 14.7 à 18.5 et chez les filles de 8.4 à 11.9 pour cent.

Par ailleurs, le Dr Steinfeld a révélé qu'il s'apprêtait à suggérer au Congrès, dans un rapport qu'il doit prochainement lui communiquer, d'interdire de fumer dans les restaurants, les théâtres, les avions et autres modes de transport. Il a également insisté sur les effets pernicieux du tabac sur l'embryon lorsque la femme enceinte fume. Mais sur ce point l'Institut du tabac reproche au Dr Steinfeld de ne pas tenir compte d'un rapport publié l'an dernier par l'Académie nationale des sciences affirmant que le taux de mortalité infantile ne semblait aucunement varier selon que les mères avaient ou n'avaient pas fumé pendant la grossesse.

'300 pour un sourire

TOKYO (AFP) — "Si vous réussissez à me faire rire je vous donne '300." Tel est le défi lancé à 100 millions de Japonais par Jean Goury, mime français âgé de 28 ans, "le robot humain". Sous le nom de Mister John, il est une des principales attractions d'un des grands magasins du centre de Tokyo où, debout dans une des vitrines, il joue le rôle d'un automate et d'un mannequin. Grâce à un remarquable sens de concentration il peut, dit-il, rester immobile pendant 15 minutes.

Les badauds de Tokyo ont été extrêmement étonnés par cet occidental impassible et énigmatique, et qui plus est un Français

-Action judiciaire intentée par une princesse

CORTINA (AFP) — La princesse-actrice Ira de Furstenberg a comparu mardi devant le magistrat de Cortina d'Ampezzo qui a recueilli sa déposition au sujet de l'action judiciaire qu'elle a décidé d'intenter contre son mari, "Baby" Pignatari, dont elle vit séparée depuis 1963, après trois ans de mariage.

Ira, qui revenait d'Espagne où elle a tourné un film, a déclaré aux journalistes: "Contrairement à ce que l'on pourrait croire, je ne possède rien et c'est pour cela que je me suis adressée à l'autorité judiciaire afin d'exiger le paiement de ma pension alimentaire".

Selon l'accord de séparation légale signé par les époux, cette pension s'élève à '2,000 par mois. Mais le mari de la princesse ne la verse plus depuis 1966. Les avocats de "Baby" Pignatari, qui vit au Brésil, ont fait savoir que leur client n'a pas l'intention de payer cette pension car, affirme-t-il, les cachets que touche Ira comme actrice lui permettent, à son avis, de mener "un train de vie confortable".

-Fin de la discrimination sexuelle-

WASHINGTON (AFP) — Les trois quotidiens de la capitale américaine ont décidé d'un commun accord de mettre fin à la discrimination sexuelle dans leurs petites annonces. A partir du 18 janvier, les offres d'emploi placées dans le "Washington Post" le "Washington Evening Star" et "le Washington Daily News" réuniront hommes et femmes dans une seule rubrique devenue mixte.

La décision des trois journaux découle, avec pas mal de retard, de la loi de 1964 sur les droits civils, qui interdit toute discrimination entre les races, les confessions religieuses et les sexes.

-Religieuse accusée d'avoir participé à un complot.

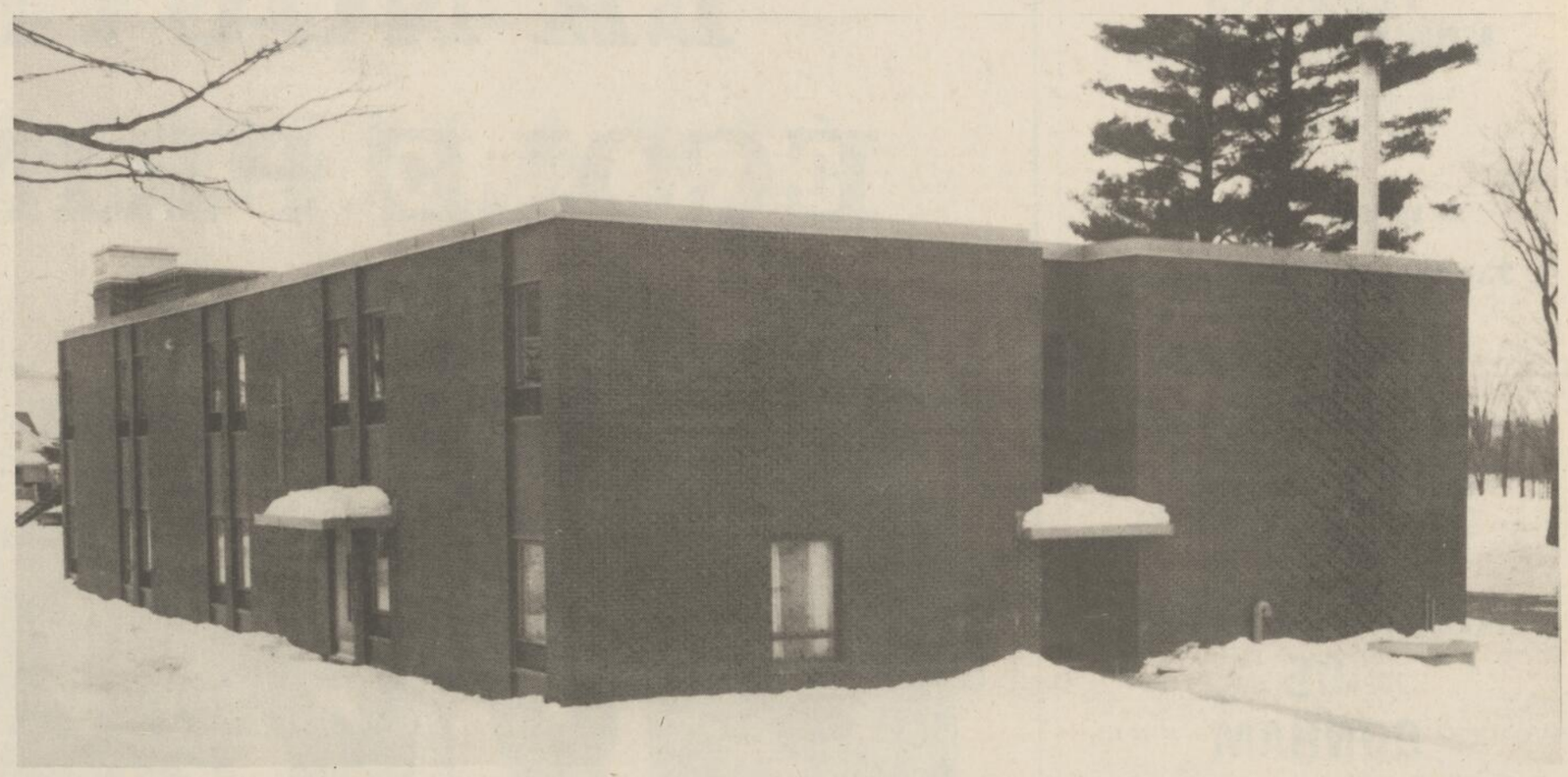
SOUTH ORANGE, N.J. (AFP) — La soeur Elizabeth McAlister, accusée en même temps que le père Philip Berrigan et quatre autres personnes d'avoir voulu enlever M. Henry Kissinger, principal conseiller du président Nixon, a été arrêtée dès mardi soir par le FBI. Sa caution a été fixée à '50,000 malgré les protestations de son avocat qui a estimé que cela revenait à l'incarcérer sans caution du tout.

Soeur Elizabeth 31 ans qui était vêtue d'un sweater marron et d'une jupe de tweed, a répondu calmement aux questions de routine qui lui ont été posées. Membre de l'ordre du Sacré-Coeur de Marie, la religieuse était professeur dans un collège de Marymount à Tarrytown, New York.

Elle est accusée par M. Edgar Hoover, directeur du FBI, d'avoir participé à un complot en vue "d'endommager et de détruire par des explosifs" le système de chauffage central du Capitole et en vue d'enlever M. Kissinger pour obtenir du gouvernement qu'il mette fin à la guerre au Vietnam. Outre le père Philip Berrigan, déjà incarcéré pour avoir détruit des fichiers d'un bureau de recrutement militaire, figurent parmi les inculpés deux autres prêtres catholiques.

GARDERIE POUPONNIERE
Claire Zahra
Bébé naissant à 9 mois
380 REYNOLDS
GRANBY, P.Q.
TEL. 378-1645

BÉNÉDICTION SAMEDI LE 16 JANVIER 1971, à 2 hrs.



Félicitation à
la Commission scolaire de Dunham
pour cette magnifique réalisation.

La Commission scolaire Régionale Missisquoi

M. R.L. BREAULT, président,

M. Richard Côté
M. Dr. Pierre Cabot
M. Marcel Duguay
M. Gérard Nadeau
M. Paul-Emile Gagnon
M. Redmont Brouillette

COMMISSAIRES
M. FERNAND BARSALOU, Sec.-trésorier

École St-Joseph de Dunham

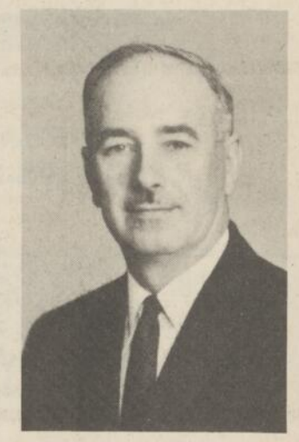
HORAIRE ET ACTIVITES:

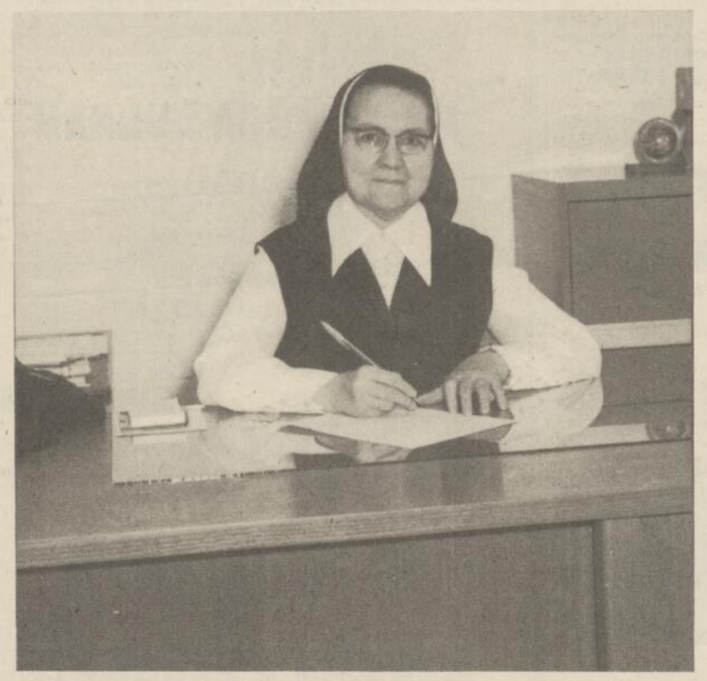
2.00 H. BÉNÉDICTION par M. le curé Gaston Despins
Coupé du ruban par M. Jean-Jacques Bertrand
député de Missisquoi.
Dévoilement d'une plaque
en présence de nombreux dignitaires.
Visites des locaux.



M. J.J. Bertrand
député de Missisquoi.

M. Paul E. Davignon
président de la Commission
Scolaire de Dunham





SOEUR GEORGETTE ST-LAURENT SS J.
directrice de l'école.

Félicitation à la Commission Scolaire de Dunham.

CONSTRUCTION ST-PAUL LTÉE

St-Paul d'Abbotsford
Comté Rouville, Québec

Nous sommes fiers d'avoir participé à cette construction

MIQUE, MORIN, DUPUIS, ASS.

3333 boul. du Souvenir
LAVAL P.Q.

INGENIEUR EN CHARPENTE

Les travaux de plomberie et chauffage ont été exécutés par

PLOMBERIE ROBERT

409, de la Concorde 773-2945
St-Hyacinthe, P.Q

FELICITATION

BARRE PELLERIN LEMOINE TOUTANT & ASS.

INGENIEUR CONSEIL

4274, Papineau, Chambre 300
MONTREAL P.Q.

Les travaux de construction ont été exécutés par

Gilles Massé Construction Ltée

ENTREPRENEUR GENERAL
Résidentiel-Commercial-
Industriel

719, rue Denison Ouest
Tél. 378-1263
Granby, Qué.

LA NOUVELLE ÉCOLE PRIMAIRE



Le personnel enseignant de l'école St-Joseph de Dunham, de gauche à droite, en avant: Sr Louise Caron, Sr Yolande Bessette, Sr Georgette St-Laurent, Sr Raymonde Dubuc.— 2e rangée: Mlle Régina Tardif, Mme G. Bourassa, Mme Y. Lefebvre, Mme Laforest, Mme M. Barré, Mlle M. Thérèse Choinière.

L'école St-Joseph de Dunham est dotée de

- 7 classes
- Capacité de 250 élèves
- Classe de maternelle
- Bibliothèque
- Gymnase



Les élèves de la maternelle au travail.

NOUS NOUS UNISSONS
À VOS RÉJOUISSANCES

FORMULES MUNICIPALES Ltée

"INNOVATEUR DES FORMULES SCOLAIRES ET MUNICIPALES AU QUÉBEC"

A.F. DUCHARME, gérant général

322 Principale — Farnham
Tél.: 293-5377

VOTRE CAISSE POPULAIRE EST FIÈRE DE CETTE RÉALISATION

CAISSE POPULAIRE DE DUNHAM

Jacques BARSALOU, gérant

Paul-Emile DAVIGNON, président

NOUS SOMMES HEUREUX DE VOUS SERVIR

LIBRAIRIE RICHER

MAISON FONDEE EN 1872

1400 Des Cascades, St-Hyacinthe, P.Q.

FÉLICITATION!

SMALL BROTHERS INC.

EQUIPEMENTS DE SUCRERIE

DUNHAM,
Tél.: 295-2441

SOYONS FIERS DE NOS RÉALISATIONS

MARCHÉ IGA DUNHAM

L. RIENDEAU, prop.

"Vendeur des produits ESSO"

DUNHAM **295-2414**

FÉLICITATION À LA POPULATION DE DUNHAM

MICHEL LAFLAMME INC.

ASSURANCE GÉNÉRALE ET VIE

23 Alexandre — Laval (Pont-Viau)
Tél.: 669-1779

SOYONS FIERS DE NOTRE ÉCOLE

MAGASIN D'ESCOMPTE BOUCHARD

"PAYER ET APPORTER"

Escompte jusqu'à 30% sur tous vos achats

DUNHAM, P.Q.

FÉLICITATION POUR CETTE GRANDE RÉALISATION

NOR-DO

BEDFORD
RÉS. 248-3469

TELEPHONE: 276-3693

PRODUITS nor-do INC. PRODUCTS

DISTRIBUTEURS DES CIRES JOHNSON
JOHNSON'S WAX DISTRIBUTORS

Rep. Louis Desranleau

5210, RUE RESTHER STREET • MONTREAL 176, QUE.

FÉLICITATION À LA COMMISSION SCOLAIRE DE DUNHAM.

LAITERIE Cowansville DAIRY

LAITERIE Cowansville DAIRY LTD.

Marc HAMEL, prés.

TÉL.: BUREAU 263-1340
RÉSIDENCE 263-1554

NOUS SOMMES FIERS D'AVOIR CONTRIBUÉ À CETTE RÉALISATION

AMEUBLEMENT ROGER ENRG.

602, rue SUD, COWANSVILLE

Tél.: 263-0747

FÉLICITATION POUR LA NOUVELLE ÉCOLE

COWANSVILLE

DACTYLO

SERVICE

PAUL HOULE, Prop.
Tel: 263-2748

109 Rue Albert Street
Cowansville, Que.

IL NOUS FAIT PLAISIR DE VOUS SERVIR

Tel: 263-0227

FINA **A. Masseau Enrg.**

Plomberie Chauffage Bruleurs
Plumbing Heating Burners

Service et vente des produits FINA
Sales and service of FINA products

222 rue Ottawa COWANSVILLE, QUE.

FÉLICITATION!

LES SILOS BESSETTE INC.

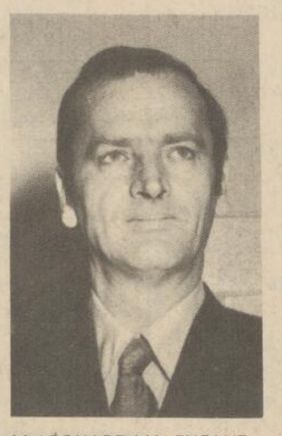
FABRICANT DE SILOS ET PISCINES

TÉL.: 295-2481
DUNHAM, P.Q.

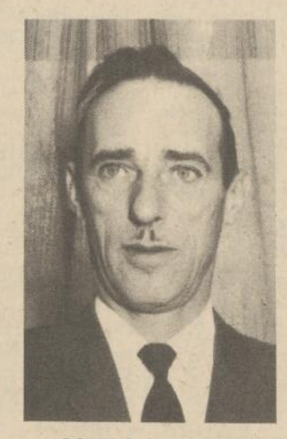
ST-JOSEPH DE DUNHAM



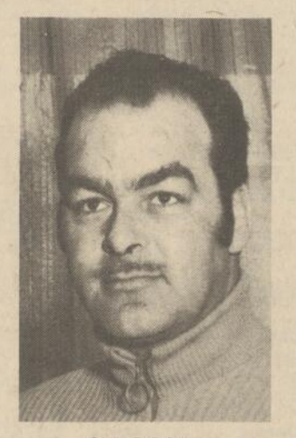
M. ÉMILE JANECEK
commissaire



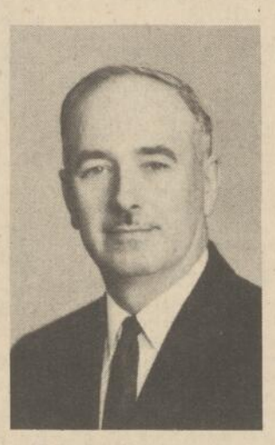
M. LÉONARD MALENFANT
commissaire



ROLAND DAUDELIN
commissaire



GUY BIRON
commissaire



M. PAUL E. DAVIGNON
président
Commission scolaire
de Dunham



L'école St-Joseph de Dunham est sous l'habile direction de soeur Georgette St-Laurent s.s.j.

Ecole construite sur les normes d'une polyvalente. On y trouve une cuisine, une infirmerie, le bureau du personnel de direction, une salle pour les professeurs, une salle d'imprimerie, salle cuisine. Un système de ventilation, système de surpression d'eau, champs d'épuration par égoûts. Construction entièrement en béton à l'épreuve du feu.



MLLE MARTHE BOURCIER
Secrétaire de la Commission scolaire de Dunham

Félicitation à

LA COMMISSION SCOLAIRE DE DUNHAM

JACQUES FOREST
MAIRE

CONSEIL DE DUNHAM
CONSEILLERS

ANDRÉ LASNIER
GERMAIN JETTÉ
ROWLAND SELBY
DELPHIS LEDOUX
RÉGINAL PAUL
LAURIER DAUDELIN

PIERRE BERNIER, sec trés.

Nous sommes fiers de notre école

MUNICIPALITÉ DU CANTON DUNHAM

NORMAND GAUDREAU
MAIRE

CONSEILLERS

JOHN BUTTERWORTH
LYLE JONES
JOS DESROSIERS
P. E. DAVIGNON
GEORGES DYMOND
JEAN-LOUIS BREAULT

PIERRE BERNIER, sec.-Trés.
J. CÔTÉ, contremaître municipal

Félicitations

GARAGE DUBÉ
SERVICE TEXACO

RÉPARATION GÉNÉRALE
SERVICE REMORQUAGE 24 HEURES
BALANCEMENT ET ALIGNEMENT de ROUE ÉLECTRIQUE

295-2320 Rés. 295-2489
DUNHAM, P.Q.

Les travaux d'architecture ont été exécutés par

AYOTTE & BERGERON
A R C H I T E C T E S

875 EST RUE FLEURY SUITE 101 MTL 358 TÉL 388-6924

Les tableaux sont de

DANIEL TREMBLAY
FOURNITURE DE TABLEAUX À CRAIE ET AFFICHAGE
Lettres coulées aluminium
1760 RUE DANIEL
DRUMMONDVILLE-SUD
Code 819-478-2844

Avons participé à cette construction

MAHEU & FRERES
TRAVAUX EXCAVATIONS

385 CARTIER GRANBY
372-4519

Les travaux de briques ont été exécutés par

A. ST-PIERRE
ENTREPRENEUR BRIQUETEUR

615 DOUVILLE GRANBY
378-8219

Meilleurs Voeux de succès à la direction de notre nouvelle école de Dunham

GUY DAIGLE
Plomberie-chauffage

Distributeur d'huile à chauffage domestique et industrielle.

Dunham, Qué. Tél.: 295-2003



FELICITATIONS

Hôtel Pinnacle Lodge

Lac Selby, Que.

TEL: 295-2137

Salle à diner - motels - Ouvert à l'année

René Brault Prop.

MEILLEURS VOEUX DE SUCCÈS

Les travaux de terrassement ont été exécutés par

BACHAND HUDON ENR.

R.R. No. 1 GRANBY
Téls: 372-7809 — 378-7105

Nous avons fourni les matériaux de construction

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
WARMAL SHEET METALS INC.

1420 SOUTH COWANSVILLE
263-1982

Les travaux d'asphalte ont été exécutés par

COMET CONSTRUCTION INC

USINE D'ASPHALTE
WEST-BROME, Qué.
Tél. 263-3255
C.P. 105 COWANSVILLE

Les travaux électriques ont été exécutés par

FRED KORMAN INC.
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

292-5777
MANSONVILLE, P.Q.

ACCEPTEES LA VEILLE JUSQU'A **4h.30 P.M.**

Annonces Classées

TARIFS de nos Annonces classées

UNE INSERTION (maximum 20 mots)	$1.35
TROIS INSERTIONS	$3.75
MOTS Supplémentaires	$0.06
SIX INSERTIONS	$7.00
CARACTERE GRAS	.35
LIGNE AGATHE	$0.15
1 pouce x 1 colonne	$2.10
1 POUCE (1 MOIS) (cartes d'affaires)	40.00
LOCATION DE CASIER	.40
AVIS DE NON RESPONSABILITE (3 insertions)	8.00
AVIS, SOUMISSIONS, etc. ligne agathe	.20
AVIS DE DECES, REMERCIEMENTS	4.00

Règlements

Les erreurs sont promptement rectifiées; elles doivent être signalées dès la première insertion qui sera alors renouvelée gratuitement. Notre responsabilité pour une erreur ou une omission ne peut excéder le montant déboursé pour l'annonce.

Carte Professionnelle

Gagné & Guay
AVOCATS
331 rue Principale Granby
Tél. 378-9031

LEGENDRE & ALLAIRE
Comptables Agréés
135, rue Principale
Granby, Tél. 372-3381
GERARD LEGENDRE, C.A.
GERALD ALLAIRE, C.A.

Arsenault Poussard-Lagacé
AVOCATS et PROCUREURS
2, rue Court
Edifice, "La Place des Assurances"
Tél. 372-6618

Jolin, Montfils, Dallaire, Picotte
& Associés
COMPTABLES AGREES
317, RACINE
Granby — Tél. 378-7935
L. J. Montfils C.A. - J.P. Picotte, C.A.
L.J. Alain, C.A. - A Desautels, C.A.
P. A. Jolin, C.A. - G.D. Dallaire, C.A.
Y. Brodeur, C.A. - Y. Racine, C.A.

Pierre Girardot
NOTAIRE
221, rue Principale, suite 1
Tél. 372-2211 Granby

Southière & Southière
NOTAIRES
Gérard A. Southière
Daniel Southière
EDIFICE PALACE
135 Principale, Granby
(suites 24 et 25)
TEL. - 372-6637

ACHAT — VENTE
ECHANGE
Obligations Municipales, Scolaires, Hôpitaux, Gouvernements, Fonds Mutuels, Actions

RAYMOND CAMUS INC.
Courtiers en valeurs mobilières
500, Place d'Armes, Ch. 1140
Montréal, P.Q.

Consultez notre représentant:
GRANBY:
Jean-Luc DUNN
317 Des Erables, Granby
TEL. 378-4586 bur.
TEL. 378-4854 rés.
Rendement - Sécurité - Service

En vente:
CITE DE ROBERVAL
Intérêt 9%
Echéance 1er janvier 1981

Granby

1—PROPRIETES A VENDRE

BUNGALOW, 47, rue St-Gabriel, comp. 5 pces, Brique. Plâtre. Const. 10 ans, Chauf. air chaud à l'huile. Gar. fermé. Terr: 60' X 108' Prix: $18,000
PROP. Style Suisse. Rue Cyr, 5 pces. Ext. stucco roulé. Foyer. Abri-auto, Tapis mur à mur. Poêle et fourneau encastrés, 1èr hyp. 7 SCHL. Prix et conditions à discuter.
• Bar-salon, situé dans la région de Granby. Chiff. d'aff. $3,000.00 par semaine. Prix $20,000.00
• A Granby, restaurant situé rue Principale. Echangerait contre bungalow ou propriété à revenus.
• Nous avons plusieurs autres propriétés dans Granby et région. Nous offrons aussi quelque hôtels, restaurants, Bar salon dans Granby et région.

IMMEUBLES Inter City REALTIES Enr.
Courtiers en immeubles
80, rue Principale
Granby, 372-5886

"ATTENTION A VENDRE"
Bungalow à vendre de 10 pièces, sous-sol fini au complet, extérieur en brique, construction 4 ans. Pour inf: 539-2747
(5134)

4—PROPRIETES A REVENUS A VENDRE

MAISON à vendre de 2 logis, un de 6 1/2 pièces dans le bas, avec sous-sol fini et chambre de bains, et un dans le haut de 4 pièces devant être libre le 1er avril. Aussi chalet à vendre tout équipé. S'adresser à: 378-6329 (5387)

ROYAL TRUST CO.
Brokers
JOLI bungalow en briques de 5 pièces avec 3 chambres à coucher, sous-sol à demi-fini et abri d'auto. Seulement $16,800.00
R. McKergow Tél: 372-3480
(5310)

VENTE DE FERMETURE
Quincaillerie
401, boul. Boivin
30% D'ESCOMPTE SUR TOUTE LA MARCHANDISE EN MAGASIN
FERMETURE FINALE LE 20 FEVRIER 1971

PROFITEZ DE NOTRE GRANDE VENTE
DE JANVIER et FEVRIER
pour l'achat de votre manteau de Vison...
EN SPECIAL
VISON NOIR
Canadien, "mâle",
Travaillé à l'horizontale UNI, ou GARNI
SPECIAL
A PARTIR DE
$525.
"Une fourrure dont vous serez fière durant des années à venir."



Laflamme FOURRURE
328, rue Principale
Tél. 378-8484
Granby

10—TERRAINS A VENDRE

TERRASSE BELLEVUE
Magnifique vue et site résidentiel, avantageux. Située en campagne, chemin Roxton, limite de Granby, grands terrains de 80 pi. x 125 et plus.
ACHETEZ MAINTENANT ET ECONOMISEZ...
— Pas d'acompte.
— Pas d'intérêt.
— Pas de taxe.
Tél. 372-3296 ou 372-5896
J.P. Racine Inc.
(3167)

14—APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENTS meublés avec T.V. si désiré de 1 1/2 pièces, 2 1/2 pièces et de 3 1/2 pièces situés dans centre-ville. Prix à partir de $11. par semaine. S'adresser à 255 Ave du Parc et le soir à 91 Paré. à : 372-4121 si occupé à 372-3328. (5311)

APP. à louer de 3 grandes pièces, meublé, chauffé, avec stationnement pour auto, situé rue Empire. S'adresser à: E. Breton, Tél: 379-5866 (5507)

APP. de 2 1/2 pièces éclairé, meublé, chauffé, turquis mur à mur, ustencils de cuisine, couvertures de lit fournies et entretenues, T.V., entrée privée, stationnement. S'adresser aux Appartements Casgrain, 329 Boul. Boivin, (2e étage) Granby, P.Q. Tél: 378-7036 ou 378-1814 (5453)

APP. à louer d'une et deux pièces, meublés, chauffés ainsi qu'éclairés. Situés sur rue Principale, Waterloo. Libre immédiatement. Prix $20. par semaine. Tél: 378-7853 (5232)

16—LOGEMENTS A LOUER

LOGIS à louer à 28 Fatima de 4 pièces. Tél: 378-8824 (5448)

VOICI une belle opportunité de venir vous choisir un logement neuf de 4 1/2 pièces, chauffé, eau chaude fournie à l'année, tapis dans salon et tuiles dans les autres pièces. A partir du 1er janvier au 1er mai, choix d'un logis parmi plusieurs. S'adresser à: 45 Boul. Fortin, Granby, P.Q. Tél: 378-4849 (5377)

LOGIS à louer de 2 1/2 pièces situé 16 rue Principale, poêle et réfrigérateur fournis. Tél: 372-3397 (5481)

LOGIS à louer 5 1/2 pièces, au premier plancher, chauffage central, installation laveuse-sécheuse, situé à 13 rue Fatima, libre le 1er février, $120.00 par mois. S'adresser Tél.: 378-3852 (après 5 hres. p.m.) (5479)

"ATTENTION"
JEUNES ménages et nouveaux mariés, venez vous choisir un logis tout neuf, aucun grand ménage à faire avant d'aménager. Disponibles le 1er janv. et 1er mars. 6 logements de 4 1/2 pièces avec installation laveuse-sécheuse., poteau-antenne de T.V., prise pour auto, tapis. Tous libres actuellement. Chauffage électrique, certifié "Novelec" Situés à 177 Belcourt, Granby. Tél: 372-3-590 (5048)

LOGIS de 5 app., prélarts partout, 220v., chauffage central, à la campagne, au Domaine Arthur. Libre le 1er février. Tél.: 372-6926 (5495)

APP. de 2 1/2 pièces et 3 1/2 pièces, meublé, construction neuve. 1 logement à louer de 4 1/2 pièces éclairé, chauffé, libre immédiatement. Tél: 378-8269 jour et 378-3111 soir (5401)

LOGIS à louer de 5 pièces grandes avec balcon, situé sur rue Principale, Waterloo. Libre immédiatement. Prix $60. par mois. Tél: 378-7853 (5231)

17—LOGEMENTS DEMANDES

RECHERCHE logis de 5 pièces dans paroisse St-Eugène pouvant être disponible dans 1 ou 2 mois. Tél: 378-5823 (5468)

26—HOMMES DEMANDES

INDUSTRIE de produits alimentaire requiert les services d'un comptable bilingue pour diriger le bureau de sa succursale située à Bedford. Ecrire à C.P. 2533 La Voix de l'Est, Granby. (5486)

SOUDEUR demandé, homme marié, sérieux, travail à l'année. Bon salaire. Tél: 263-1-272 (5509)

HOMME demandé pour Granby et environs, travail à plein temps comme représentant officiel pour la ligne commerciale. Le candidat devra avoir de l'expérience dans la vente et être âgé de 25 à 45 ans. Ecrire à: Fuller Brush Co. Ltd, C.P. 433, Granby (5492)

COMMIS DE BUREAU
INDUSTRIE située dans la région de Granby, requiert un commis de bureau (homme). Excellent salaire. Répondre en donnant expérience et salaire actuel. Toute correspondance sera tenue strictement confidentielle. S'adresser à: C.P. 234 Granby. (5337)

HOMMES demandés, entraînés pour conduire semi-camions dans la ville et à l'extérieur. Camions diesel et au gaz. Expérience utile mais non nécessaire. Vous pourrez gagner $4.00 l'heure et plus après un court entraînement. Pour application et entrevue, appelez à: 514 , 271-0029 ou écrire à: Safety Dept. Transport Training Systems of Canada Ltd, 1515 Mazurette, suite 355, Quebec, Canada. (5391)

JEUNE HOMME aimerait partager son appartement avec un autre jeune homme possédant emploi stable, sérieux, honnête et propre. Tél.: 378-1469 (5477)

ON DEMANDE cuisinier d'expérience sachant faire pizza. Se présenter: Restaurant Ritz, 342 Principale, Granby. (5502)

AGENTS Pour 1971 Tu désires:
1- un avenir prometteur
2- un salaire garanti
3- des chances d'avancement
4- devenir ton propre patron
Nous t'offrons tous ces avantages en plus de donner un cours de formation et de l'entraîne - ment pratique Opérations: Assurances générales, Assurance--Vie Pour plus amples informations, communiquez: Tél.: 773-7424 St-Hyacinthe. (5459)

28—FEMMES, FILLES DEMANDEES

BONNE demandée, fille ou femme pour ouvrage de maison ainsi que le soin de 4 enfants d'âge scolaire. Tél.: 372-6314 (après 6.30 hres. p.m.) (5456)

Fuller demande
FILLES ou femmes à temps partiel entre 3:00 à 10: 00 par semaine. Pas de porte en porte. Ecrire à: Fuller Brush Co. Ltd, C.P. 433, Granby. (5490)

AVON vous offre une occasion magnifique de gagner de l'argent et d'être en affaires pour vous-même en vendant des produits de la meilleure qualité, entièrement garantis. Composez le no. 372-4116 et obtenez tous les détails ou encore écrire à: C.P. 28 Iberville. (5394)

JEUNE fille demandée pour travail de réceptionniste et de dactylographie, doit être bilingue. Expérience non requise. Bonne condition de travail. Faire parvenir curriculum Vitae à C.P. 385, Granby, P.Q. (5499)

COIFFEUSE d'expérience demandée. Tél.: 469-3057 (5416)

29—SERVICE DOMESTIQUE

FILLE ou femme demandée à la semaine pour travail dans maison privée. Maison avec toutes les commodités. Tél: 378-6382 (5482)

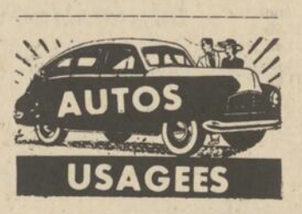
ON DEMANDE jeune fille ou dame pour prendre soin d'un enfant d'un an et pour faire l'entretien de la maison. Pour inf: 378-6719 après 5:00 p.m. (5476)

32—GARDERIES D'ENFANTS

GARDERAIS 2 à 3 enfants du lundi au vendredi soir. Tél.: 372-2952 Mme Paul-Emile Jacques. (5488)

33—AUTOS, CAMIONS A VENDRE

A VENDRE
Camion Camper Econoline 1964 tout équipé, millage: 35,000 milles. Camion Chevrolet vanne, 1 tonne, en très bonne condition, moteur refait à neuf. Pour Inf; S'adresser à: 95 rue Paré, ou Tél: 372-5932 (à l'heure des repas) (5504)



FORD Galaxie 500, 1965 2 P.H.T. toit vinyle V-8 aut. tout équipé.
METRO G.M.C. 1965, 6 cylindres standard, 1/2 tonne.
METEOR Rideau 1967, 4 portes, V-8 aut. tout équipé.
FORD Torino G.T. 1969, Fastback - Sièges baquets - V-8 tout équipé.
VALIANT 1965 - V-200 - 6 cylindres, 4 portes auto-radio.
BUICK Spécial 1965, 2 portes, sedan, V-8, automatique.
PLYMOUTH 1967, 2 P.H. Fury 111 V-8 aut., radio.
CHARGER 1968 - 383 H.P. - V-8 toit vinyle, tout équipé.
PONTIAC Parisienne 1964, 2 portes H.T., V-8, power-brakes.
VALIANT 1964 Signet 200, 6 cylindres aut., 2 portes H.T.
COUGAR 1967, V-8 automatique, tout équipé.
FORD Fairlane 1967, G.T.A., 2 portes H.T., sièges baquets, tout équipé.
PLYMOUTH 1968, Fury 11, 4 portes sedan. V-8 aut., tout équipé.
MUSTANG 1967, V-8 automatique, radio.

Garage
ALBERT PONTBRIAND
256 rue Phaneuf,
St-Pie de Bagot
Tél: 772-2263
(Pour Granby, signalez)
372-3482
(2751)

38—MEUBLES, NEUFS ET USAGES

A VENDRE ménage complet pour 5 pièces. Cause de vente; déménagement. S'adresser à: 138 rue Bouchard, Tél: 378-5159 (5484)

DOMAINE DE 900 ACRES TOUT PRES DE COWANSVILLE
Avec toutes constructions dont grande maison très ancienne en excellente condition. Piscine, lac privé, ruisseaux. Près station de ski, 510 acres en pleine exploitation. Erablières, pins, etc... Avec ou sans roulant. Il faut vendre en bloc ou séparément.
S'adresser à: 1396 rue du Sud
Cowansville ou tél.: 263-2066
(5072)

A VENDRE 2 téléviseurs usagés $20.00 1 laveuse automatique en parfaite condition $125.00 1 table de salon usagée $5.00 1 set de salon, 4 places neuf, Rég. $189.00 Spécial $119,00 Jean--Claude Guay Meubles, Chemin Roxton, Granby. Tél: 372-5-003 (5503)

40—AVENDRE DIVERS

2 PORTES de garage 10' x 10' à section Heavy Duty, avec vitres, en très bonne condition, et porte couvre-feu 7' x 8', bonne condition. Pour de plus amples informations Tél: 293--6433 bureau, office 293-6289 résidence Demandez Philippe. (5480)

TRES beau foin à vendre. Tél: 372-5747 (5455)

COLLECTION—timbres de plusieurs pays Tél.: 372-6045 (après 6 hres p.m.) (3857)

44—ARTICLES DE SPORT

30 paires de bottines de ski à vendre de toutes grandeur. A très bas prix. S'adresser à: 51 Robinson N, Tél: 378-6724 (5510)

51—ON DEMANDE

ON DEMANDE - 3 personnes temps plein $100.00, temps partiel $60.00, Aucun capital, aucune expérience nécessaire. Tél.: 372-5019 avant-midi (5511)

RECHERCHE camion 3/4 à 1 tonne, V-8 de préférence transmission, 4 vitesses, boîte de 8', roues simples. Tél: 372-4-760 (5506)

UNE PERSONNE est à la recherche d'un local dans le centre des affaires de la rue Principale. Local minimum de 15' de façade par 30' de profondeur. Pour plus de détails, communiquez avec Immeubles Inter-City Realties.

IMMEUBLES Inter City REALTIES Enr.
Courtiers en immeubles
80, rue Principale
Granby, 372-5886
(5417)

52—ARGENT A PRETER

PRET 2ième hypothèque- Maison appartements service rapide, taux compétitif directement du prêteur. Aucune commission. Crédit Trans-Québec Inc., 50 Place Crémazie chambre 10-11, Montréal 351, P.Q. Tél: (514) 384-6430 ou à: 237 Principale, Suite 208, Granby, P.Q. Tél: 372-6115 (5284)

PRETS HYPOTHECAIRES
1ère et 2e hypothèque,
de $1,000 à $200,000
Taux à partir de 10 p.c.
Pour réparations, achats, etc.
GUY GALLANT
Agent
Tél: 378-7218
Achats — Ventes — Echanges
Badeau et Fils, courtiers
(5320)

53—ARGENT DEMANDE

NOUS avons placements avantageux pour personnes intéressées à prêter en 1ère hypothèque sur immeubles. Taux 9 1/2% à 12% pour période de 3 ans à 5 ans.
Immeubles Inter-City Realties
80, rue Principale
Granby
372-5886
(5267)

60—PERDUS OU TROUVES

PORTE-monnaie perdu samedi, contient papiers importants. S'il vous plaît, téléphonez 293-6-281 (5471)

74—DIVERS

ATTENTION! NOUVEAU!!!
Transformer votre T.V. noir & blanc en couleurs merveilleuses pour seulement $4.98. Ecran magnifique s'applique facilement vous permet de regarder tous vos programmes en couleurs superbes. Mentionnez la grandeur de votre écran. S.V.P. inclure mandat-poste ou chèque à Distributions Albert, 4770, De Courtrai Suite 305, Montréal, Québec. (5462)

COURS SUR l'Hypnotisme, succès garanti ou argent remi. Tél: 372-4678 (5465)

A VENDRE robe de mariée longue en poult de soie avec traîne et voile, $70.00 Femme désire garder 1 ou 2 enfants à la maison de 8:00 à 5:00 p.m. A vendre Chevrolet "Biscaine" 1966, 283 H.P., 4 portes, mécanique en excellente condition. Tél: 378-8549 (5461)

CADEAUX pour la NOUVELLE ANNEE
Nous vous offrons une mise au point de votre machine à coudre pour seulement $2.95, valeur de $6.95. Cette mise au point comprend le nettoyage le huilage, l'ajustement des tensions et du point. Pour la somme de $2.95, seulement et sans vous déranger, directement à domicile. Nous avons les pièces et accessoires pour toutes les marques de machines. (Offre pour un temps limité)
S'adresser à
Denis Dion
Centre "Necchi"
Vente - Réparation
domestique - industrielle
Chemin Roxton, Granby
Tél.: 372-2620
(5421)

77—EMBARCATIONS, MOTEURS

A VENDRE motoneige de marque "Dauphin", 1970, 12 forces. S'adresser à: 372-4-295 (5505)

MOTONEIGE "Snow Jet" 19 F. année 1970, très peu usagé à vendre à très bas prix, cause maladie. Tél.: 378-1147 (le midi ou après 5 hres. p.m.) (5491)

Cowansville

14—APPARTEMENTS A LOUER

BACHELOR à louer 3 pièces, neuf, tapis. Tél: 263-3729 (après 6 hres p.m.) (5496)

16—LOGEMENTS A LOUER

LOGIS à louer au 2 ième étage de 6 pièces, planchers en tuile, très propre, Libre immédiatement. S'adresser à 126 rue Church, Cowansville. (5424)

26—HOMMES DEMANDES

Jeune homme de 18 — 19 ans, pour travail dans département d'expédition, en vue d'une carrière future dans les ventes. L'applicant doit parler français avec une connaissance de l'anglais. Capable de conduire une automobile est un atout, mais non une nécessité. Semaine de 40 heures - Bénéfices complets. Veuillez faire application par écrit, en donnant tous les détails concernant votre instruction, expérience précédente, s'il y a lieu, statut familial, etc.
A: C.P. 60, Cowansville, Qué. (5451)

40—A VENDRE DIVERS

1 aspirateur "Shetland Lewit" presque neuve, en parfaite condition, $25.00.
Cours sur disque, conversation anglaise, "Méthode Alpha" album de 20 disques, neuf, jamais utilisé. $75.00. Tél: 263--4868 (5412)

St-Jean

49—ANIMAUX DOMESTIQUES

A VENDRE: Poméranien, Caniche Toy, Pékinois, Epagneul, Fox, Beagle, Basset et mâles pour service. S'adresser à Chenil Iberville, Hervé Senécal, 460, 6e ave, Iberville, P.Q. Tél.: 347-1792 (3441)

Farnham

73—ANIMAUX

A VENDRE: Doberman, St-Bernard (adulte ou bébé) Labrador, Berger Allemand, Epagneul noir. Prix d'aubaine. S'adresser à: 815 rue Elm Farnham, Tél: 293-4793 (de 9:00 a.m. à 4:00 p.m.) (5469)

St-Hyacinthe

33—AUTOS CAMIONS A VENDRE

CAMION Mercury 500 1963, peinture neuve, bas millage, boîte fermée isolée. Tél: 467--6905 (5483)

CAMION G.M.C. à vendre 1970, Value-Van, "Metro", 9,000 milles, comme neuf. S'adresser à: 2975 rue Nelson, St-Hyacinthe. Tél: 774-6849 (5365)

62—VOYAGES

10 janvier:
Poissons des cheneaux (Ste-Anne de la Pérade)
Du 16 janvier au 14 février:
Voyage en Floride.
19, 20, 21 février:
Carnaval de Chicoutimi, départ le soir.
Du 8 au 12 avril:
New-York — Washington, départ le soir.
Du 3 juillet au 1er août:
Ouest Canadien.
Du 14 au 22 août:
Gaspésie.

MLLE G. CORBEIL
Tél: St-Hyacinthe (773-1972)
Otterburn Park, (467-4803)
(72913)

LES ANNONCES CLASSEES UN SERVICE PROFITABLE

SALLE de RECEPTIONS
1res moderne
Capacité de 125 personnes
POUR NOCES, BANQUETS
RECEPTIONS
D'APRES FUNERAILLES
OU AUTRES...
Salle à louer
pour vos réunions
CHEZ GUYLAINE
Tél.: 378-1537
Chemin St-Paul GRANBY

LES ANNONCES CLASSEES FONT TOUT LE TRAVAIL POUR VOUS

Granby: 372-5433
Cowansville: 263-2988
Farnham: 293-5155
St-Jean: 347-7596
St-Hyacinthe: 773-2516

ARGENT A PRETER
Maisons à construire ou déjà construites; taux d'intérêt à partir de 9½%
Bâtisses commerciales; taux d'intérêt à partir de 10%
Bâtisses semi-commerciales, taux d'intérêt à partir de 9¾%
(2ème hypothèque également disponible à 12%)
Dans **Granby, Bromont** et la **campagne.**
J.P. MATTON, notaire
328 rue Principale, Granby
Tél: 378-4112

ASSURANCES
VIE — INCENDIE — AUTOMOBILE — DIVERS
FERNAND NORMANDIN
Courtier d'Assurance Agréé (établi depuis 1956)
235 rue SAVAGE, GRANBY, Tél. 372-7363

Cartes d'affaires

Les FOURRURES Lucile Guertin
130, rue COURT



Très beau manteau de mouton de Perse noir garni d'un large col de vison canadien,	$350.00
Vison chinois naturel garni de renard canadien naturel.	$395.00
Manteaux de cuir, doublure amovible, grandeurs 5 à 14 ans.	$79.00
Manteaux de cuir, doublure amovible grandeurs 5 à 20 ans.	$89.00
Capucine naturelle de lynx.	$39.00
Manches de satin piquées pour manteaux de cuir.	$5.00 la paire POSEES

Lucille Lemoine Guertin, propr.
130 rue Court, Granby Tél. 372-1474



A la découverte de nouveaux horizons
GRANBY CAMPER INC.
(DIVISION MARINELLI)
VENTE LOCATION SERVICE
PIECES — REPARATION — ACCESSOIRES
Vendeur autorisé:
APACHE — CAPRI — GLENDETTE
TOUR-A-HOME
AUTONEIGE SNO-PRINCE
LA MAISON DU SERVICE
529 DUFFERIN — TEL:372-4760
GRANBY

SOULAGEZ VOS PIEDS



en consultant un spécialiste pour vos chaussures orthopédiques et médicales
Confection de supports d'arches!
GERARD POTVIN
SPECIALISTE
(20 années d'expérience)
- Ajustement personnel à chaque client.
- Ajustement parfait.
- Empreinte des pieds.
- Correction pour pieds malades, affaissés, démarche difficile.
- Chaussures correctives.
- Prix modiques.

Pour une meilleure hygiène et confort des pieds, venez au
CENTRE D'AJUSTEMENT
30 Johnson — Tél. 372-5292
(71549)

Argent à prêter
TAUX COURANTS
1ere 2eme 3eme hypotheque
S'adresser a
NOISEUX & TRUDEL
NOTAIRES
237 rue Principale
Granby Tél. 372-3377

Argent à prêter
1ère, 2ième, 3ième hypothèques
TAUX COURANTS
S'adresser à
ROBERT & SAURETTE
NOTAIRES
Edifice Palace (suite 31)
Granby Tél. 372-6631
(5029)

PIERRE LAMOTHE CONSTRUCTION
TRAVAUX DE FONDATION DE TOUS GENRES:
Empattement, Solage, Perron, etc.
Demeurant maintent à
63 rue Iberville, Granby
Tél.: 372-6284 (4913)

DEUX POINTS
qui vraiment comptent
AVEC
L'ANNONCE CLASSEE
1—Combien de gens la lisent ?
2—Combien coûte-t-elle ?
LE PREMIER EST ENORME
Le deuxième MINIME.

VOTRE MARCHE AUX PUCES

VOUS OFFRE CETTE SEMAINE

Pantalon de ski à **demi-prix.** Bas culotte one size fits **$0.98** Bas de nylon 6 paires pour **$1.00.** Ensemble de ski pour dames **demi-prix.** Très beaux chandails valeur de **$8.00** pour **$4.50.** Mille fixtures électriques **10% en bas du prix coûtant** Veste sport pour hommes valeur de **$29.95** pour **$14.00** Bottes "Western" doublées en mouton valeur de **$45.** pour **$18.95**

VENEZ VOIR NOS SPECIAUX INCROYABLES

Vendons — Achetons — Echangeons tout

MARCHE AUX PUCES

Horace Proulx, prop.

Tél: 378-9144

Ste-Cécile de Milton

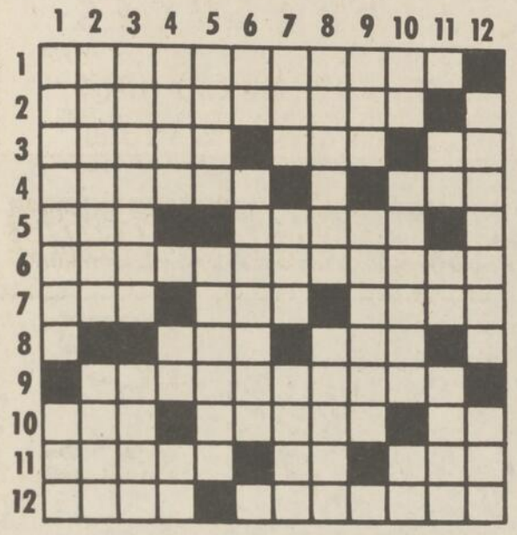
(5309)

MOTS CROISES

PROBLEME 815

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	C	A	N	N	E	B	E	R	G	E	■	D
2	A	M	O	U	R	E	U	X	■	U	S	E
3	N	E	T	■	E	R	G	■	A	■	O	S
4	A	N	E	L	■	S	E	R	M	O	N	■
5	P	E	R	I	L	■	N	O	U	S	■	G
6	E	R	O	S	■	P	I	C	S	■	D	R
7	S	A	N	T	E	■	E	■	V	O	E	■
8	■	I	S	E	R	E	■	A	■	I	T	E
9	A	S	■	S	I	R	E	N	E	S	■	R
10	L	■	O	■	G	E	N	E	R	A	L	■
11	M	A	R	G	E	■	T	E	S	■	A	R
12	E	N	T	E	R	■	E	S	E	■	C	A

PROBLEME 816



HORIZONTALEMENT

1—Changement, modification.

2—Qui sert à élever des fardeaux.

3—Elles ont des enfants — Venue au monde — Ce qui est dû.

4—Expérimentés — Cyclade.

5—Mer, inversé — Les plus âgés.

6—Disputeront.

7—Bison — Evénement fortuit — Petite île.

8—Mois — Nombre des années.

9—Contenu d'une charrette (pl.).

10—Gros perroquet — Principale partie du corps (pl.) — Partie dure du corps humain.

11—Multitude — Article espagnol — Centre du pain.

12—Prén. de la Reine Morte — Prén. masc.

VERTICALEMENT

1—Action d'observer — Camarade.

2—Qui fait l'élevage des chevaux — Audace.

3—Ecrivain français — Femelle du lièvre.

4—Grain du chapelet (pl.) — Poss. — Sa Sainteté.

5—Autre nom du hotu — Egaré.

6—Dans faite — Que l'on reçoit en retour d'un travail.

7—Agent d'affaires — Eux — Comm. de Morbidan.

8—Elle est à moi — Singe.

9—Epoque — Bâtis.

10—Nég. — Peu fréquenté — Moi.

11—De la gamme — Créé — Attention.

12—Musaraigne commune — Manche au tennis.

Une épidémie de grippe vide les écoles de Saint-Hyacinthe

SAINT-HYACINTHE -- Les milieux scolaires de Saint-Hyacinthe sont en proie à une épidémie de grippe chez les étudiants de secteur primaire et secondaire qui amène des absences qui vide les institutions dans des proportions allant de 11 à 41 pour cent depuis le début de la semaine.

Les brusques changements de température que la région maskoutaine a connus ces jours-ci ont, semble-t-il, causé ou accentué cette épidémie de grippe qui fait rage surtout chez les jeunes de six ans à 18 ans. Les élèves plus âgés ainsi que les professeurs sans doute plus résistants ne sont à»peu près pas touchés.

Régionale Yamaska

C'est dans le secteur secondaire sous la juridiction de la Commission scolaire régionale Yamaska que les ravages sont les plus accentués. M. Jean Moyen, à la direction générale de l'enseignement nous a confié que les problèmes sont assez sérieux. Les services de la Régionale ont décelé»des absences de 25 à 30 pour cent des étudiants. Sachant que la Régionale compte 7,689 élèves ont peu évaluer au nombre de 2,000 les récentes absences de maladies dans son secteur.

Pour leur part, les professeurs semblent immunisés contre ce genre de maladie et seulement quelques absences ont été enregistrées dans leur secteur.

Les autorités pédagogiques de la Régionale Yamaska ont entrepris une étude du problème de concert avec le service de santé. La question devait être portée à l'attention des commissaires en réunion régulière, hier soir.

Commission scolaire locale

L'épidémie cause aussi beaucoup d'inconvénients dans le domaine del'élémentairesous la juridiction de la Commission scolaire locale de Saint-Hyacinthe. M. Roger Gagnon, adjoint du directeur général de l'enseignement à la commission scolaire nous a affirmé que les autorités suivent la situation de près.

Nous avons en main des statistiques précises sur les absences parmi les 3,280 élèves des huit écoles de la Commission scolaire soit lundi, 380 absences ou onze pour cent, mardi, 431 absences ou 13 pour cent et hier mercredi 485 absences ou 14 pour cent. L'augmentation graduelle semble indiquer que la présente journée pourrait bien compter au-delà de 500 absences. Notons que l'épidémie est particulièrement aigue aux écoles Lafontaine, 41 pour cent et Saint-Sacrement, 27 pour cent tandis que dans d'autres institutions de la Commission scolaire locale la proportion est parfois de seulement six pour cent.

Les professeurs de la Commission scolaire locale n'ont eu aucune absence depuis le début de la semaine.

La grippe pour l'instant a épargné les étudiants du CEGEP et la direction nous a informé qu'aucune hausse n'a été constatée dans le domaine des absences pour l'instant. L'épidémie ne semble devoir s'étendre aux adultes ou jeunes gens dans la vingtaine à Saint-Hyacinthe.»Il n'est pas encore question de fermeture d'aucune institution mais si le phénomène connaît une hausse de telles mesures deviendront inévitables.



POUR FAMILLE NOMBREUSE

Rue Foch, maison briques unifamiliale, 7 pièces, 4 chambres, garage, financement 7%. Prix $14,000. Peu de comptant.

IMMEUBLES REALTIES TANGUAY COURTIER BROKER

170 rue Principale, Granby

TEL. 372-4666

(5489)

LAISSEZ NOS PETITES ANNONCES TRAVAILLER POUR VOUS !

VOUS SEREZ ENCHANTE PAR LES RESULTATS.

A VENDRE

Maison de 7 pièces, sous-sol fini, située à 88 rue Talbot.
Aussi terrains à vendre, aucun comptant requis minimum $10.00 par semaine. Intérêt 7 ½%.
Situés rues Talbot, Richard, Choinière et Lasnier.
Tél: 378-2034.

(5446)

SOUTHEM PRINTING CO.
FORMULES COMMERCIALES

Opérateur expérimenté demandé pour collateur (schriber) ou (ashton)

Appelez: **M. L. Cormier**

TEL: 659-9121 JOUR—321-6416 SOIR

(5487)

GÉRANT DE CRÉDIT

Une entreprise, parm les plus importantes de Granby, recherche un gérant de crédit. Le candidat, d'apparence soignée, devra posséder un minimum de 2 années d'expérience dans la surveillance du crédit, soit dans une entreprise commerciale, industrielle ou bancaire.

Il devra être familier avec les méthodes de perception des compte s et aura acquis une bonne expérience dans les relations avec la clientèle

Début de travail immédiat.

Faire parvenir curriculum vitae en mentionnant expérience et salaire désiré.

ÉCRIRE à C.P. 2538,
LA VOIX DE L'EST, GRANBY.

(5452)

DENIS TREPANIER

REMBOURREUR DE MEUBLES

- Service dans un rayon de 25 milles — Estimation gratuite — Facilité de paiement — Meubles neufs sur commande.

Rue Martin (près de Granby Autorama et de Gerry Snack Bar)

Tél: 378-1659

(4962)

CUIR SUEDE PIG SKIN
HOMMES ET DAMES



Profitez de nos spéciaux durant notre vente de janvier et février

Choix de styles et longueurs et de teintes pour la nouvelle saison. Obtenez le manteau qui convient le mieux à votre personnalité.

$87

Laflamme FOURRURE

AUSSI: manteau SUEDE doublé fourrure "Shearling"

328, Principale, Granby Tél: 378-8484

AVIS DE DEMANDE D'ABANDON DE CHARTE

Prenez avis que la compagnie LES VOLTIGEURS de Granby Inc., demandera au Ministère des Institutions Financières, Compagnies et Coopératives de la Province de Québec la permission d'abandonner sa charte.

Granby, le 11 janvier 1971

Procureur de la Compagnie.

(5497)

CHEF

5.55 Ouverture du poste
6.00 Radio Témoignage
6.15 Prends le temps de sourire
6.45 La Ferme
6.55 Nouvelles provinciales et nationales
7.00 Prends le temps de sourire
7.30 Nouvelles locales et régionales
7.33 Prends le temps de sourire
8.00 Radio Journal
8.10 Nouvelles sportives
8.15 Prends le temps de sourire
8.30 Prends le temps de sourire avec invité en studio
8.55 Nouvelles provinciales et nationales
9.00 Une place au soleil
9.55 Nouvelles provinciales et nationales
10.00 Nos marchands vous appellent
10.30 Nouvelles locales et régionales
10.33 A conjuguer au féminin
10.55 Nouvelles provinciales et nationales
11.00 A conjuguer au féminin
11.30 Bruits de ma ville
11.45 Avis divers
11.50 Bruits de ma ville
12.00 Radio Journal
12.10 Bruits de ma ville
12.15 Editorial
12.20 Bruits de ma ville
12.25 Nouvelles sportives
12.35 Bruits de ma ville
12.40 Entrevue
12.45 Bruits de ma ville
12.50 Manchettes d'actualité
12.55 Bruits de ma ville
1.00 Coquetel du CHEF
1.30 Nouvelles locales et régionales
1.33 Rencontres
1.55 Nouvelles provinciales et nationales
2.00 Tout feu, tout femme
2.30 Nouvelles locales et régionales
2.33 Tout feu, tout femme
2.55 Nouvelles provinciales et nationales
3.00 Tout feu, tout femme
3.30 Nouvelles locales et régionales
3.33 Tout feu tout femme
3.55 Nouvelles provinciales et nationales
4.30 Nouvelles locales et régionales
4.33 Manège au souvenir
4.55 Nouvelles provinciales et nationales
5.00 Presse soir
5.05 Centre de la main d'oeuvre du Canada
5.10 Presse-soir
5.20 Editorial par Pierre Durivage
5.25 Presse-soir
5.30 Nouvelles sportives par Robert L'Heureux
5.35 Presse Soir
5.50 Radio-Journal par Paul Labrecque
6.00 Editorial sportif
6.05 Le Roi des fourmis
6.30 Nouvelles locales et régionales
6.33 Le Roi des fourmis
6.55 Nouvelles provinciales et nationales
7.00 Le Roi des fourmis
7.30 Nouvelles locales et régionales
7.33 Le Roi des fourmis
7.55 Nouvelles provinciales et nationales
8.00 Le Roi des fourmis
8.30 Nouvelles locales et régionales
8. 33 Le Roi des fourmis
8.55 Nouvelles provinciales et nationales
9.00 Le coin des amours
9.55 Nouvelles provinciales et nationales.
10.00 Radio Journal
10.10 le coin des amours
10.50 Sports
10.55 Nouvelles locales et régionales
11.00 Le coin des amours
11.55 Sports
12.00 Nouvelles locales et régionales
12.05 Le coin des amours
12.45 Résumé sportif
12.50 Nouvelles locales et régionales
12.50 Prière du soir
12.59 Fermeture du poste.

PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITÉ DE
CITÉ DE FARNHAM

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNE par le soussigné, secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, Qué:

Le conseil de la Cité de Farnham à une séance régulière tenue le 11 janvier 1971, a adopté le règlement no. 188, 3ième série, ordonnant l'installation d'un système de chauffage à eau chaude à l'ancien marché public ainsi que des travaux de démolition du château d'eau de la Cité et pourvoyant à un emprunt par obligations de $18,000

Aux fins d'obtenir l'approbation du dit règlement par les personnes inscrites sur le rôle d'évaluation en vigueur comme propriétaire d'immeuble imposable et s'il s'agit de personnes physiques, qui sont majeures et possèdent la citoyenneté canadienne, une assemblée publique des dites personnes aura lieu à la salle des comités de l'hôtel de ville, à huit heures de l'après-midi, le 25 janvier 1971, conformément à la loi des Cités et Villes.

Ledit règlement est déposé à mon bureau où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

DONNÉ À Farnham ce 12 ème jour de janvier mil neuf cent soixante-et-onze.

J.-B. Luneau C.G.A., O.M.A.
Secrétaire-Trésorier

PROVINCE OF QUÉBEC
MUNICIPALITY OF
CITY OF FARNHAM

TO THE RATEPAYERS OF THE AFORESAID MUNICIPALITY

PUBLIC NOTICE

IS HEREBY GIVEN by the undersigned, Secretary-Treasurer of the aforesaid Municipality, THAT:

The Council of the City of Farnham at a regular meating held on January 11, 1971, has adopted bylaw no. 188, 3rd series, ordering the installation of a hot water heating system in the former public market building and also the demolition of the water tank of the City and providing for a bond issue of $18,000.

In order to obtain the approval of the said bylaw by the persons who are entered on the valuation roll in force as owners of taxable immoveables and, in the case of physical persons, who are of full age and are Canadian citizens, a public meeting of the said persons will be held in the Committee room at the Town Hall, at eight o'clock in the afternoon on January 25, 1971, according to the Towns and Cities Act.

The said by-law is deposited at my office where all interested persons may take knowledge of it.

GIVEN at Farnham this 12th day of January one thousand nine hundred and seventy-one.

J.-B. Luneau C.G.A. C.M.O.
Secretary-Treasurer

(5494)

VILLE - TOWN

WATERLOO, QUE.

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE WATERLOO

AVIS PUBLIC

EST PAR LE PRÉSENT DONNÉ, que le conseil municipal de la Ville de Waterloo, à une séance ordinaire tenue à l'Hôtel de Ville, le 11ième jour de janvier 1971 a adopté le règlement 332, intitulé: "Règlement concernant l'imposition des taxes foncières, de la cueillette des vidanges, de la taxe d'affaires, de la taxe d'eau, de la taxe locative", et leur période d'imposition pour l'année 1971.

Ce règlement est déposé à mon bureau, Hôtel de Ville Waterloo. Qué. où toute personne intéressée peut en prendre connaissance, et entrera en vigueur selon la loi.

DONNÉ À WATERLOO, ce 12ième jour du mois de janvier 1971

RENÉ BELLEFEUILLE,
Sec. Trés.

(5500)

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE BEDFORD
NO. 24994

DANS LA COUR GREFFE DE LA PAIX

La Reine
demanderesse

vs

Les Industries Agricoles de Bedford Ltée
défenderesse

AVIS PUBLIC

EST PAR LE PRÉSENT donné que les effets mobiliers de la défenderesse saisis en cette cause seront vendus à la Place d'Affaires de la défenderesse, dans la ville de Bedford, le 25ème jour de JANVIER 1971, à onze heures de l'avant-midi, savoir:

Poulailler, 25,000 poules, diverses grosseurs. Equipément de bureau. Machine à photocopier, AB-Dick 675. Machine à additionner "Olivetti' électrique. Filières, bureaux, fauteuils et autres items.

LESQUELS EFFETS seront vendus pour argent comptant au plus offrant et dernier enchérisseur.

DONNÉ à Cowansville, ce 13ème jour de janvier 1971.

GAUMOND & GAUMOND H.C.S.

CANADA
PROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF BEDFORD
NO. 24994

IN THE (PEACE OFFICE) COURT

THE QUEEN

Plaintiff

vs

The Agricultural Industries Ltd

Defendant

PUBLIC NOTICE

IS HEREBY GIVEN that the Goods and Chattels of the Defendant, seized in this cause will be sold at the defendant Office Place, the Twenty-fifth day of January, 1971, at eleven o'clock in the morning, to wit:

Hen-house, 25,000 chicken of different size. Desk's equipment. Photostat machine AB-Dick 675. "Olivetti"electric machine. Draw-plate, desks, armchairs, and other items.

THE SAID Goods and Chattels will be sold, for cash, to the last and highest bidder.

GIVEN at Cowansville, this thirteenth day of January 1971

GAUMOND & GAUMOND, B.S.C.

(5501)

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE
CITÉ DE FARNHAM

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNE par le soussigné, secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, QUE:

Le conseil de la Cité de Farnham à une séance régulière tenue le 11 janvier 1971 a adopté le règlement no. 187, 3ième série, ordonnant l'acquisition d'une propriété au coin des rues Meigs et St-Pierre pour fins d'aménagement de rues et pourvoyant à un emprunt par obligations de $12,000.00.

Aux fins d'obtenir l'approbation du dit règlement par les personnes inscrites sur le rôle d'évaluation en vigueur comme propriétaire d'immeuble imposable et s'il s'agit de personnes physiques, qui sont majeures et, possèdent la citoyenneté canadienne, une assemblée publique desdites personnes aura lieu à la salle des délibérations du conseil, à sept heures de l'après-midi, le 25 janvier 1971, conformément à la loi des Cités et Villes.

Ledit règlement est déposé à mon bureau où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

DONNÉ à Farnham ce 12ième jour de janvier mil neuf cent soixante-et-onze

J.-B. Luneau, C.G.A., O.M.A.
Secrétaire-trésorier.

PROVINCE OF QUEBEC
MUNICIPALITY OF
CITY OF FARNHAM

TO THE RATEPAYERS OF THE AFORESAID MUNICIPALITY

PUBLIC NOTICE

IS HEREBY GIVEN by the undersigned, Secretary-Treasurer of the aforesaid Municipality, THAT:

The council of the City of Farnham at a regular meeting held on January 11, 1971, has adopted by-law no. 187, 3rd series, ordering the purchase of a property at the corner of Meigs and St-Pierre Streets for the purposes of streets arrangement and providing for a bond issue $12,000.00

In order to obtain the approval of the said by-law by the persons who are entered on the valuation roll of physical persons, who are of full age and are Canadian citizens, a public meeting of the said persons will be held at the Council room at the Town Hall, at seven o'clock in the afternoon on January 25, 1971, according to the Towns and Cities Act.

The said by-law is deposited at my office where all interested persons may take knowledge of it.

GIVEN at Farnham, this 12th day of January one thousand nine hundred and seventy-one.

J.-B. Luneau, C.G.A., C.M.O.
Secretary-Treasurer.

(5493)

Stratégie du fédéral

OTTAWA (PC)—Les "gars de Lapalme" estiment qu'ils sont les victimes d'une stratégie du gouvernement Trudeau destinée à augmenter sa cote d'amour dans l'Ouest canadien.

"C'est leur force, a déclaré, mercredi, leur porte-parole, M. Frank Diterlizzi, se référant aux membres du cabinet Trudeau, de faire du trouble dans la province de Québec pour aller chercher des votes dans l'Ouest".

M. Diterlizzi a porté cette accusation dans une entrevue accordée au reporter Michel Gaudet de Radio-Canada, alors qu'une centaine des "gars de Lapalme", les ex-camionneurs postaux de Montréal, manifestaient devant les édifices du parlement canadien, à Ottawa.

Leur porte-parole était alors interrogé sur le refus du gouvernement de leur faire une nouvelle offre, annoncé, la veille, aux Communes, par M. Jean-Pierre Côté, ministre d'Etat responsable des Postes Canadiennes.

"Nous ne croyons pas au refus de M. Côté, puisque ce n'est pas lui qui a le dossier en mains", a commenté M. Diterlizzi, pendant que l'un des gars lançait: "Côté, c'est un menteur", et qu'un autre criait "Vive les frères Rose".

Les frères Rose, comme d'ailleurs membres du FLQ, ont critiqué le sort fait aux excamionneurs de Lapalme, en chômage depuis le 1er avril dernier,

M. Diterlizzi a poursuivi en déclarant que le ministre Côté avait dit, lors d'une rencontre, en octobre dernier:

"Les gars, vous n'êtes pas des séparatistes. On a un problème à régler avec les séparatistes. Le gouvernement n'aime pas négocier avec un gun sur la table".

Poursuivant, le porte-parole a dit: "Mais le gouvernement, Côté surtout, et notre cher premier ministre (Trudeau), nous ont mis le gun sur la tempe. Ils nous ont dit — vous avez été de bons petits moutons, de bons petits gars tranquilles, mais là on n'a plus besoin de vous autres".

NECROLOGIE

COUTURE (Roméo)

A Granby, le 13 janvier, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Roméo Couture, époux de Marie-Anne Langlois, en première noce de feu Annette Fournier, demeurant à 122, rue Centre. Les funérailles auront lieu samedi, le 16 janvier. Le convoi funèbre partira des Salons funéraires Girardot & Ménard Ltée, 223, rue Principale, pour se rendre à l'église St-Benoît où le service sera célébré à 10 heures. Inhumation au cimetière de la rue Dufferin. Les salons seront fermés entre 5 et 7 heures. Il est à noter que M. Roméo Couture sera exposé à compter de 3 heures, cet après-midi.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, M. et Mme Laurent Picher, de Granby, M. et Mme Normand Forand, (Solange), de Granby, M. et Mme Réal Picher, de Granby; sa mère, Mme veuve John Couture, de Marieville; ses frères et soeurs, M. et Mme Ernest Couture, de Granby, Mme veuve Philippe Dufresne (Clarina) de Granby, M. et Mme Georges Couture, de Granby, M. Jean-Paul Couture, de Granby, M. et Mme Fred Ray (Gilberte) de Springfield, Mass., M. et Mme Bernard Beauregard, (Jeanne-d'Arc) de Granby, M. et Mme Léo Beauregard (Bernadette), de Brigham, M. et Mme Raymond Couture, de Tracy, M. et Mme Rosaire Couture, de Montréal; un beau-frère, M. Alcide Arnold, de Granby.

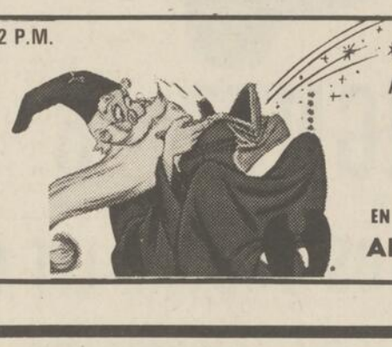
J.-A. Lesieur Enr.
Directeur de funérailles
Service d'ambulances
Résidences funéraires modernes
255 Principale
855 Principale
Bureau: 1, rue Paré
Granby, P.Q. Tél.: 372-3309

Directeurs de funérailles
Girardot et Ménard
Ltée
Salons funéraires 223 Principale 170 Dufferin
Ambulances - Lits de malades
Bur.: 225 Principale, Granby
372-4498 - 372-3422

SAMEDI LE 16 JANVIER à 2 P.M.

CINEMA POUR LES ENFANTS

THEATRE PALACE GRANBY 372-4466



WALT DISNEY
MERLIN L'ENCHANTEUR
en plus
LA LÉGENDE de LOBO
2 FILMS EN COULEUR

EN PLUS: DESSINS ANIMES

ADMISSION: 50¢

POUR TOUS



TECHNICOLOR®

SOEURS GAILURINS



PILOTE TEMPETE





FLEURS

Pour naissance Mariage - Hôpital Réceptions Montréal

GILBERTE LOISELLE
Votre fleuriste
342, Papineau Granby 378-1191

Beltoise est très affligé

BUENOS AIRES (AFP) — Le coureur automobile français Jean-Pierre Beltoise qui a été la cause involontaire de l'accident qui coûta la vie à l'Italien Ignacio Guinti, alors qu'ils participaient à l'épreuve des "1,000 kilomètres de Buenos Aires" s'est montré hier très affligé par la tragédie.

Assiégé par la presse, dans sa chambre à l'hôtel City de Buenos Aires, le coureur français s'est néanmoins soumis à de brèves déclarations.

Il a déclaré que tout fut terrible, et que c'était la fatalité. "J'ai vu le drapeau jaune indiquant le danger, mais naturellement personne d'autre ne l'a vu, cela aurait pu éviter l'accident, a-t-il dit.

"J'étais en train de dévier ma Matra des boxes, mais à cet endroit l'élévation de la piste m'empêchait de faire les manoeuvres nécessaires.

"Et puis, tout fut si rapide, cela fait maintenant 24 heures que l'accident s'est produit et on dirait que cela vient juste d'arriver", a-t-il ajouté.

Beltoise a, d'autre part, affirmé qu'il avait été victime d'ennuis mécaniques et d'essence. "Mon intuition me disait alors qu'il allait arriver un terrible accident. J'étais nerveux et à mesure que j'avançais avec ma voiture, la courbe de la piste accentuait le danger".

Très pâle, il devait ensuite démentir les bruits selon lesquels il aurait été attaqué après la tragédie par l'écurie Ferrari.

"C'est faux, à aucun moment je n'ai été pris à partie, et, aussitôt il m'a été possible de donner mes explications qui ont été acceptées sans réserves. Je ressens une immense peine pour le jeune Guinti".



A l'entraînement

Billy Reay Smith, ailier défensif des Colts de Baltimore, y va d'un petit tour de force, soulevant deux jolies hôtesses de l'air. Smith, pesant 250 livres, se prépare au match du Super Bowl, qui aura lieu dimanche prochain à Miami.

G. Arsenault roule 623, et R. Bergeron un triple de 612

Granby — Dans la ligue Laurentide, le J.A. Ferland a défait le Gailuron 3 à 1. G. Couture a réussi 563-215-203, et Y. Bérubé 528-226. Mais, la grande vedette fut R. Bergeron avec un triple de 612, et des simples de 257 et 204. Pour les perdants, G. Boucher a roulé 555-222. Shefford Cleaning a battu le marché Dion 3 à 1. G. Arsenault a compilé 623-239 pour les vainqueurs. EPSM et Café Louis ont annulé 2 à 2. La vedette du match a été J.C. Dulac avec un triple de 500.

POSITION DES EQUIPES

Café Louis	55
Marché J. Dion	40
Shefford Cleaning	40
J.A. Ferland & Fils Inc.	37
E.P.S.M.	24
Gailuron	20

Cinq plus hautes moyennes

G. Arsenault	194.8
R. Bergeron	190.16
G. Duclos	182.21
D. Brodeur	181.7
J.C. Dulac	178.21

Armand Boucher roule 658

GRANBY — Dans la ligue des Tavernes, au Royaume des Quilles, la Buvette a perdu contre Dealer Supply 4 à 0. Pour les vainqueurs, G. Arsenault a compilé 556-209, et L. Gazaille 500. L'hôtel Royal a eu raison du Mont Shefford 3 à 1. Les vedettes ont été R. Armstrong avec 536-205, et R. Arès avec 530-205. Le Windsor a défait la Taverne des Sportifs 3 à 1. Armand Boucher a été la grande vedette avec un triple de 658, dont des simples de 243 et 221. G. Boucher a aussi bien fait avec 539-247.

Position des équipes

Dealers Supply Ltd	41
Taverne des Sportifs	38
Taverne la Buvette	35
Hôtel Windsor	33
Hôtel Royal	25
Taverne Mont-Shefford	20

Cinq plus hautes moyennes

G. Arsenault	186.43
J.C. Dulac	180.7
Denis Breton	178.8
G. Duclos	173.2
D. Brodeur	165.21

Junior "C" à Acton Vale

ACTON VALE (DNC) — La ligue de hockey Junior "C" du président André Jetté a poursuivi ses activités au Centre Sportif local.

Dans la 1ère joute, les Lynx ont vaincu St-Germain 2-1. Denis Dubreuil a marqué le 1er filet aidé de Yves Despaties, tandis que Jacques Couture compta le but de la victoire avec l'aide de Magella Favreau. Marie Dubé évita le blanchissage aux siens en réussissant l'unique filet sans aide.

Dans la 2e partie, les Lions et les Tigres ont annulé 6-6. Pour les Lions, REAL PLASSE a été la grande vedette avec trois buts et 2 passes; Serge Picard a compté 2 fois en plus d'offrir 2 passes tandis que Guy Laflamme compléta le pointage et obtint 3 mentions d'assistance. Pour les Tigres, Claude Meunier avec 2 buts, Sylvain Lussier avec un but et aune aide; Guy Roy avec un but et une passe; Richard Jutras avec un but et Richard Cournoyer avec un but et une assistance ont été les compteurs, cependant que Daniel Thériault a obtenu trois mentions d'assistance...

les sports
EN BREF... EN BREF

PARIS (AFP) — La commission spéciale du C.I.O., présidée par Jean de Beaumont, assisté de Lord Killanin (Irlande) et Van Karnebeek (Hollande), a reçu, lundi, au siège du comité olympique français, les présidents des fédérations internationales du patinage, du voley-ball, de l'escrime, du hockey sur gazon et du canoe-kayak.

Le St-Jean Bantam perd

ST-JEAN (J.T.) — Dans la ligue Inter-Cités Midget en fin de semaine les Maraudeurs de St-Jean ont divisé les honneurs de leur programme double qu'ils ont disputé au Ville Lemoyne. D'abord privés de 2 joueurs retenus à l'écart par la grippe, les Maraudeurs ont essuyé un revers de 4 à 1 à Ville Lemoyne.

Pour cette joute, les instructeurs Roland Larose et Marcel Chalifoux ont dû modifier leur alignement. Les joueurs du club local ont par la suite manqué de cohésion dans leur jeu, et une défensive poreuse a laissé le gardien de buts Robert Jérome sans protection.

Pour St-Jean, seul Jacques Tougas a pu trouver le fond du filet adverse.

Le lendemain cependant, à l'arena municipale, les Maraudeurs de St-Jean sont demeurés invaincus sur leur propre glace. Le St-Jean Midget a en effet remporté une victoire de 6 à 1 sur le Ville Lemoyne. Il s'agissait de la 6e victoire de suite à domicile pour les Maraudeurs, en autant de rencontres.

C'est le valeureux capitaine Claude Larose qui a conduit l'attaque du club local. Larose a été un vrai tourbillon sur la glace toute la partie durant, et son tir a fait trembler le cerbère adverse. Larose a tenu l'assistance en haleine constamment à chacune de ses présences sur la patinoire. Il a récolté 4 francs buts en plus de participer à un autre.

Son compagnon de ligne, François Filion a comté les 2 autres filets du St-Jean, alors que leur joueur de centre Guy St-Georges amassait 4 mentions d'assistance.

Cette joute fut passablement rude, et l'arbitre Freddie Lawrence a décerné un grand total de 21 punitions, dont 2 majeures.

Les Maraudeurs disputeront maintenant leur prochaine partie jeudi soir, alors qu'ils se rendront à Longueuil. Puis, la prochaine rencontre locale à l'arena municipale aura lieu dimanche après-midi à 4.45 heures. A cette occasion, le St-Jean Midget recevra la visite du St-Hyacinthe.

Amère défaite du Bantam

Dans la ligue Inter-Cités Bantam, les Gants Blancs de St-Jean ont encaissé une amère défaite dimanche après-midi à l'aréna locale. Après une série de 5 victoires consécutives, ils ont dû s'incliner de justesse par le compte de 2 à 1 contre le Ville Lemoyne.

Yvon Blais a été le seul compteur des Gants Blancs, et Pierre Poissant s'est distingué devant la cage du St-Jean dans la défaite.

Comme leurs aînés, les Gants Blancs de St-Jean se rendront à Longueuil jeudi soir pour leur prochaine joute: Puis dimanche après-midi, à compter de 3.45 heures, ils seront les hôtes du St-Hyacinthe.

Hockey mineur de St-Hyacinthe

LIGUE MOUSTIQUE

Quatre rencontres étaient à l'affiche de la ligue Moustique de St-Hyacinthe.

Le Mayflower a remporté une victoire de 3 à 1 sur le Handy Handy grâce aux buts des joueurs R. Leclerc, L. Chassé, Y. Bouffard et C. Lalime. Les vainqueurs ont compté un but en première période, deux en deuxième et un dans l'engagement final. Six punitions furent décernées dans cette joute, dont quatre au Mayflower.

Les Francs ont finalement eu raison du Richelieu au pointage de 4 à 3. C'est un but de F. Lecompte à 7.45 de la dernière période qui a donné la victoire aux Francs. Lecompte complétait le tour du chapeau. L'autre but des vainqueurs va à B. Proulx.

A. Beaudoin a compté à deux reprises pour le Richelieu. L'autre but est l'oeuvre de P. Lajoie.

Pendant ce temps, le club Optimiste l'emportait 2 à 0 sur le Majestic Knitting. P. Messier et J. St-Amand ont compté pour les vainqueurs. Ces deux majeurs furent enregistrés en deuxième période. Le 22e Régiment complétait le programme de la journée, avec un gain de 6 à 1 sur les Chevaliers de Colomb.

B. Dumont enfila deux buts pour les vainqueurs. Les autres vont à J. F. Proulx, Y. Dutilly, S. Beaudoin et Luc Messier. C. Vandal a évité le blanchissage aux Chevaliers.

LIGUE PEE WEE

Quatre joutes étaient également au programme du circuit Pee Wee. Le Locas a eu raison du Chartier au pointage de 3 à 1. Bouthillier a compté deux buts pour les vainqueurs. L'autre va à R. Charpentier. Michel Doucet a compté l'unique but du Chartier.

Victoire difficile du Cascades sur le Ravenelle, au pointage de 2 à 1. Luc Girouard et Pierre Lepage ont compté pour les gagnants. Patrick Campbell a compté pour le Ravenelle.

Joute nulle entre les équipes Dessaulles et Lanctot au compte de 3 à 3. C. Grégoire a compté deux fois pour le Dessaulles. Le pointage de cette formation était complété par M. Dupré.

C. Fournier a compté à deux reprises pour le Lanctot tandis que M. Grenon comptait une fois. Le Lanctot a évité la défaite, avec un but important en troisième période.

Finalement, les clubs Douville et Dejordy se sont partagé les honneurs de la dernière joute, avec un pointage final de 0 à 0.

LIGUE BANTAM

Les Eperviers ont écrasé les Castors au compte de 11 à 1. R. Lamontagne fut la vedette incontestée de cette joute avec cinq buts. Les joueurs Y. Lambert et H. Lacroix en ont compté chacun deux tandis que les autres vont à P. Lafrance et A. Gaumond.

Gilles Messier a évité le blanchissage aux siens. Les deux clubs se sont livré un intéressant duel en première période, alors que le pointage était de 2 à 1. Les Eperviers ont ajouté six buts en deuxième et trois dans le dernier engagement.

Les Cougars l'ont emporté 5 à 4 sur les Tigres. Jean Bouthiller a compté deux buts pour les vainqueurs. Les joueurs André Dubois, André Brunelle et Mario Gauthier en comptaient chacun un. Gauvin a compté les quatre buts des Tigres.

Le premier engagement s'est terminé par un pointage égal de 1 à 1. Les Cougars ont pris les devants en deuxième période, avec deux buts contre un seul pour les Tigres. Chaque club a compté deux fois en troisième période.

Cette rencontre fut marquée de quatorze punitions mineures, dont huit aux Cougars.

Les Panthères l'ont emporté 6 à 2 sur les Lions. Michel Gladu a compté trois buts pour les Panthères. Christian Caron, Gaétan St-Sauveur et Yves Gladu ont également compté pour les vainqueurs. Guilbault et Nadeau ont compté pour les Lions. Les vainqueurs ont pris les devants 3 à 1 en deuxième période.

LIGUE MIDGET

L'équipe Gulf Oil s'est ressaisie pour remporter une brillante victoire de 5 à 3 sur le Seven Up, dans une rencontre marquée de treize punitions, dont deux majeures.

Malo a réussi le tour du chapeau pour les vainqueurs. Letarte et Charron ont été les autres compteurs du Gulf Oil Trudeau, René et Beaudoin ont compté les buts du Seven Up. Le Gulf s'est assuré un avantage de 2 buts dès le départ. Pendant ce temps les équipes Blier et Lalime faisaient match nul au compte de 2 à 2.

Laflamme et Leclerc ont compté pour le Blier, tandis que les joueurs Dutil et Girard en faisaient autant pour le Lalime.

Piché et Gosger à Marieville

ST-JEAN (J.T.) — C'est en fin de semaine prochaine qu'aura lieu le 2e carnaval annuel de Marieville, sous les auspices des Chevaliers de Colomb, Conseil 1671. En effet, c'est samedi le 16 janvier que débutera ce 2e carnaval dans tout le déploiement de joie et de gaieté qu'apporteront les festivités au programme.

Le 2e carnaval d'hiver de Marieville est sous la présidence de M. Viateur Meunier cette année, et ce dernier nous confiait qu'il désirait faire de ce carnaval un franc succès. Il invite toute la population de Marieville et des environs à venir se récréer durant toute la fin de semaine du 16 et du 17 janvier, alors que le tout se clôturera par la journée dédiée aux jeunes, lundi le 18 janvier.

L'activité principale du carnaval aura évidemment lieu samedi soir. A cette occasion, on présentera le bal d'ouverture où on couronnera la Reine du carnaval de Marieville.

Par ailleurs, M. Claude Ethier, sportif bien connu de Marieville, nous laissait savoir que les Expos de Montréal contribueront eux aussi aux festivités du carnaval de Marieville. A cet effet, M. Ethier nous fait part que lundi prochain le 18 janvier, ce sera la journée toute spéciale pour les jeunes.

L'apport des Expos de Montréal à ce carnaval, sera la présence du voltigeur Jim Gosger et du lanceur canadien français Ron Piché. Gosger et Piché rencontreront les élèves de l'école secondaire de Marieville dans l'après-midi.

Une parade a été organisée pour défiler à travers les rues de Marieville, dont Gosger et Piché feront partie. Ces porte-couleurs des Expos rendront également visite au maire pour y signer le livre d'or à l'hôtel de ville.

Dans cette coquette ville de Marieville, on y compte 20 équipes de baseball, et nul doute que la venue de Gosger et Piché suscitera un grand intérêt envers tous les petits joueurs de baseball en particulier. La parade se mettra en branle vers les 7.30 heures à la salle des Chevaliers de Colomb, Conseil 1671, et pour de plus amples détails, on pourra toujours communiquer avec M. Claude Ethier à 466-7266.

les sports
EN BREF... EN BREF

NEW YORK AFP — George Gainford et Harry Wiley, respectivement ex-gérant et entraîneur de Ray Sugar Robinson, ancien champion du monde des mi-moyens, ont intenté mardi un procès en diffamation à ce dernier auquel ils réclament un million de dollars de dommages et intérêts.

Les deux hommes accusent Robinson et Dave Anderson, un journaliste sportif, auteur d'un livre biographique publié l'an dernier et intitulé "Sugar Ray", d'avoir tenu des propos diffamatoires à leur égard dans ce livre.

Gainford reproche notamment à Robinson certains propos malveillants à son endroit et, entre autres, le fait qu'il aurait consenti à "arranger" des combats de l'ancien champion du monde.

BERLIN AFP — Le promoteur Berlinois Joachim Goettert pourra continuer d'organiser des réunions de boxe professionnelle avec la participation de l'Espagnol Manuel Ibar Urtain. C'est la décision qui a été prise mardi soir, en appel, par la commission compétente de la fédération allemande de boxe B.D.B. Goettert avait fait appel de la décision prise, le 6 janvier, par le comité directeur de la fédération, de refuser l'accès des rings de la R.F.A. à l'ex-champion d'Europe des lourds, en raison du scandale provoqué lors du match disputé récemment à Berlin par Urtain contre l'Américaine Red Copeland.

Ce dernier s'était visiblement "couché" au quatrième round, laissant à Urtain une facile victoire par K.O.

Les quilles à St-Jean

ST-JEAN (J.T.) — La ligue de grosses quilles Commerciale de St-Jean, qui dispute ses matches hebdomadaires à la salle de quilles Baillargeon, a elle aussi repris ses activités normales au cours de la dernière semaine. On a donc entrepris la 2e série de rencontres de la saison, après que la Quincaillerie Moderne eut remporté les honneurs de la première section.

Au cours de la semaine, les équipes de la Pharmacie Desmarais, de Martin Nettoyeur, de l'hôtel St-Jean et du Restaurant au Carafon ont remporté des victoires identiques de 3-1.

Le Martin Nettoyeur a tout d'abord défait le Labatt '50. Yves Allard s'est mis en évidence pour les gagnants avec une partie de 209 et un triple de 565.

Dans une autre rencontre, l'hôtel Richelieu a baissé pavillon devant l'hôtel St-Jean. Arthur Omelusuk a été l'inspiration des siens dans la victoire du St-Jean. Omelusuk s'est rallié en 2e et 3e parties pour joueur 192 et 207 et ainsi totaliser 561.

Un peu plus loin, c'est le Restaurant au Carafon qui a eu le meilleur sur le Mercerie Marcel Plouffe. Dans cette rencontre, Robert Bélanger s'est tout particulièrement distingué. Il a été sans contredit la vedette individuelle de la soirée dans la ligue Commerciale. Bélanger y est allé de parties simples de 233 et 211, pour terminer avec un triple plus que respectable de 591. Pour le Marcel Plouffe, Réal Dextradeur a été le meilleur avec 542.

Enfin, la Pharmacie Desmarais l'a emporté sur la Quincaillerie Moderne. Pour les vainqueurs, Alphonse Fortin a joué 540, tandis que pour le Moderne, Marcel Boutin roulait 541.

Au lendemain des fêtes, les quilleurs ont semblé se ressentir de la fatigue accumulée. Le vétéran Léandre Fortin pour un, en sait quelque 'chose. Il a terminé la soirée avec un total de 382, mais on ne peut savoir si c'est pour 2 ou 3 parties. Ce n'est donc pas drôle de vieillir; il a abattu tout ça avec une grosse boule et des grosses quilles.

Sarrazin brille

GRANBY — Plusieurs joueurs se sont mis en vedette cette semaine dans la ligue de grosses quilles commerciale "Les Sportifs". J.-L. Sarrazin a roulé un magnifique 577 (212) suivi de Vic Ostrowski avec 560, Aimé Hétu 555, M. Paré 537, Henri Dumas 519, Gaétan Champagne 522, D. Beauregard 519, Denis Paré 512, R. Bolduc 504.

Les clubs Garage Brunelle et Grand-Bien Motel ont gagné 4 à 0 sur les clubs Centre du Tapis et Magasin Nouvelle-France. Le Guy Légaré Auto a vaincu le Pepsi 3 à 1 tandis que le Marché Jolicoeur a roulé le O. Bernard Tire 3 à 1.

Woolco



UN AUTRE ACHAT IMBATTABLE WOOLCO
OFFRE BONI
UN AUTRE ACHAT IMBATTABLE WOOLCO

ÉPARGNEZ $6 à $17
SUR NOS COUVRE-LIT PIQUÉS
Prix rég. WOOLCO
17.96 à 28.96

Voici l'occasion choisie pour décorer votre lit. Luxueux couvre-lit piqué imprimé de fleurs, de couleurs bleu, or, vert, rose ou lilas. Couvre-lit tout piqué sur taffetas. Pour lit double ou lits jumeaux.

Achetez en toute aise ! DÎTES: "PORTEZ À MON COMPTE"

MAINTENANT SEULEMENT 11.95 CHACUN

370, rue St-Jacques, Plaza Granby

Woolco

JOURS D'AUBAINES DE JANVIER *

Avec ses Achats Gigantesques Woolco vous Offre Ses...

BAS PRIX GAGNANTS

BOUILLOIRE AUTOMATIQUE
À 'MURMURE'

Fabriquée d'acier inoxydable, 20 jauges. Ebullition et mijotement avec arrêt et reprise automatiques. (Ebullition rapide suivie d'un mijotement discret). Rabat protégeant de la vapeur. Bec ne dégoutte pas. Blanc, moisson ou avocat.

7.99 CHACUNE



Ouvrez un compte chez Woolco dès aujourd'hui !



DISQUES

Toute nouvelle promotion française !

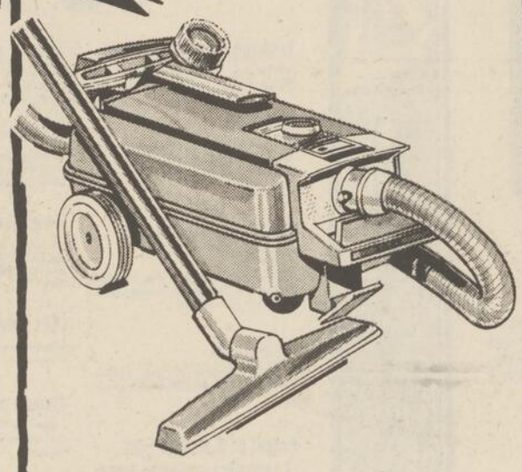
Série "Tradition". *Prix rég. WOOLCO 1.98*
Série "SELECT" *Prix rég. WOOLCO 3.18*
SPÉCIAL **2/$1**

PREMIÈRE ÉDITION.
"Mama Cass", "Ed Ames" etc...
Prix rég. WOOLCO jusqu'à 5.29
SPÉCIAL **1.11**

Supremes - "Platters" "Dalida" etc...
Prix rég. WOOLCO 1.98 à 5.29
SPÉCIAL **1.17**

Série "Crown Records".
Disques de "western", Piano ou musique instrumentale.
Spécial **.97**

SPÉCIAL VEDETTE WOOLCO



'Shetland Lewyt'

ASPIRATEUR CYLINDRIQUE

Modèle no 87307. Le couvert s'ouvre à l'aide d'un bouton-pression vous permettant de vérifier le contenu du sac à poussière. Pas besoin de deviner si le sac est plein ! Avec accessoires. Brosse à succion pour la poussière, les draperies ou capitonages, boyau pour tapis et planchers, porte-outil, tuyère en vinyl et 2 tubes-rallonges. Garantie d'un an sur l'appareil et de 3 ans sur la tuyère. Contrôle à 3 vitesses. Moisson, ivoire.

39.88 CHACUN

OFFRE BONI 4 sacs-filtres



Sunbeam

ASPIRATEUR LÉGER

- pèse moins de 9 lb - nettoie les tapis et les planchers - monté sur roulettes, facile à transporter - haute performance - sacs-filtres faciles à installer - brosse à 3 positions - offert dans 2 teintes de bleu.

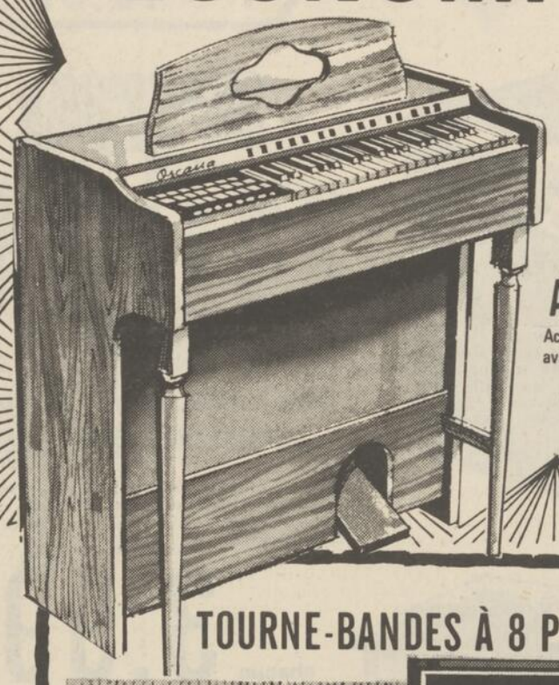
29.99 CHACUN

OFFRE BONI

Obtenez 10 sacs-filtres Avec cet Achat Spécial!

UTILISEZ VOTRE CREDIT WOOLCO DITES: "SUR MON COMPTE"

ÉCONOMISEZ $30

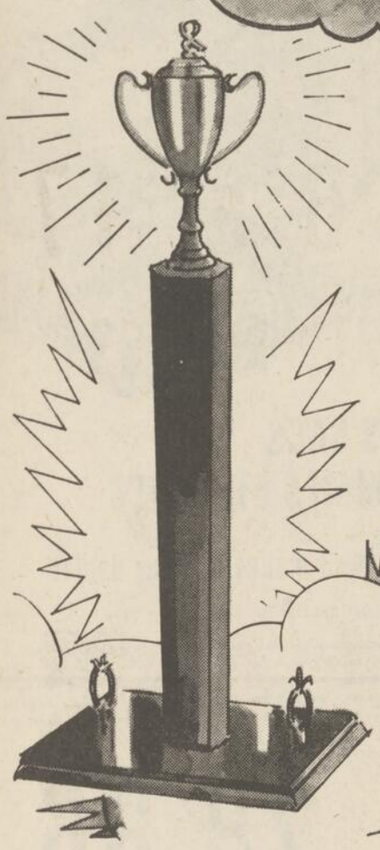


Orgue "Orcana". 22 touches, 24 accords. Meuble fini bois veiné. Meuble solide avec pédale de volume. Un seulement.
Prix rég. WOOLCO 169.95
SPÉCIAL **139.95**

ACCORDÉON 'TOMBO'

Accordéon Piano à 15 clés et 18 accords. Vendu avec la boîte. Un seulement.
Prix rég. WOOLCO $129
SPÉCIAL **$99**

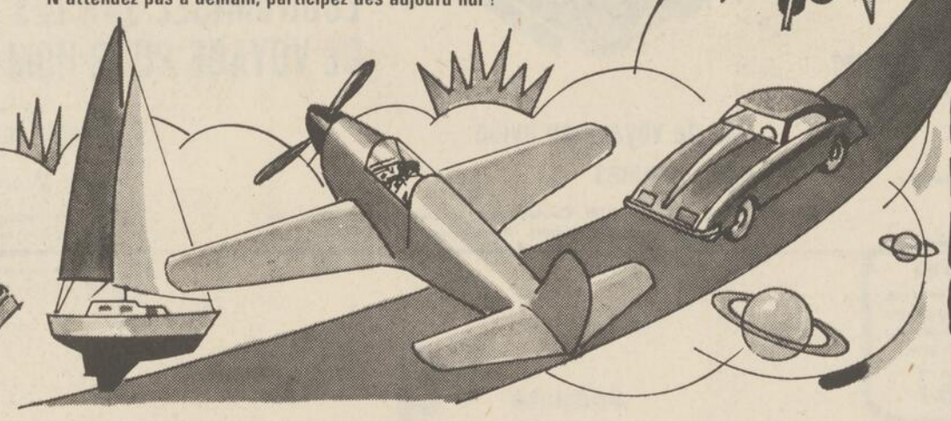
CONCOURS de BRICOLAGE



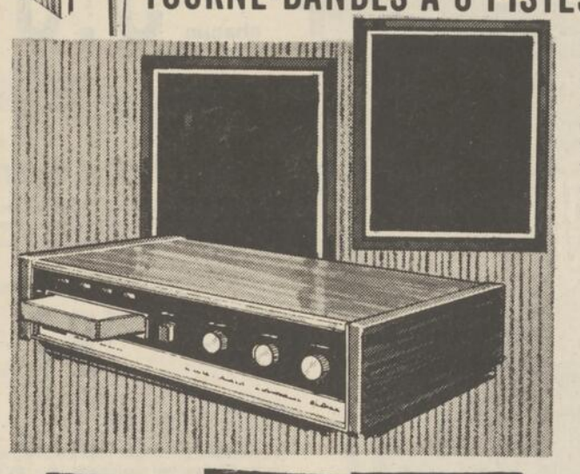
HÉ LES ENFANTS ! GAGNEZ UN TROPHÉE...
Participez au concours dès aujourd'hui !

Wow ! Venez chez Woolco, là'y a de l'action ! C'est un super concours... afin de participer, vous n'avez qu'à vous procurer le nécessaire à bricolage au magasin Woolco le plus près de chez-vous; fabriquez votre modèle vous-mêmes ! Vous pouvez construire soit un bateau, un avion, un jouet spatial ou une auto. Retournez votre modèle avant **(le 15 février 1971)** et courez la chance d'être le gagnant d'un magnifique trophée. Compétitions junior et sénior.

N'attendez pas à demain, participez dès aujourd'hui !



TOURNE-BANDES À 8 PISTES POUR LA MAISON



Avec cet appareil remarquable, vous pourrez écouter toutes vos cartouches à ruban 8 pistes. Volume, tonalité et synchronisation réglables. Indicateur de piste lumineux et commutateur. Support à écouteur qui s'ajuste à votre tête assurant ainsi l'audition parfaite de tous vos enregistrements. Le tout est complet avec les 2 haut parleurs finis noyer.

98.87 chacun



Vos artistes préférés sur cassettes. Sonny James, Donna, Ginette Ravel, Ray Anthony, Georges et Rod Tremblay, Wran Stuward, Jen Roger, et nombreux autres. (Non tel qu'illustré)

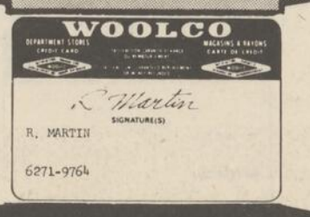
CARTOUCHE STÉRÉO 8 BANDES
SEULEMENT **3.27**

Achetez en toute aise Dites: Portez à mon compte!

Le plus vaste choix, les plus bas prix chez Woolco

370, RUE ST-JACQUES

OUVERT
Lundi, mardi, mercredi
de 9 hres a.m.
à 6 hres p.m.



Jeudi et vendredi
de 9 hres a.m.
à 9 hres p.m.
samedi de 9 hres a.m.
à 5 hres p.m.

Profitez de notre plan mise de côté
Un léger dépôt retiendra toute marchandise

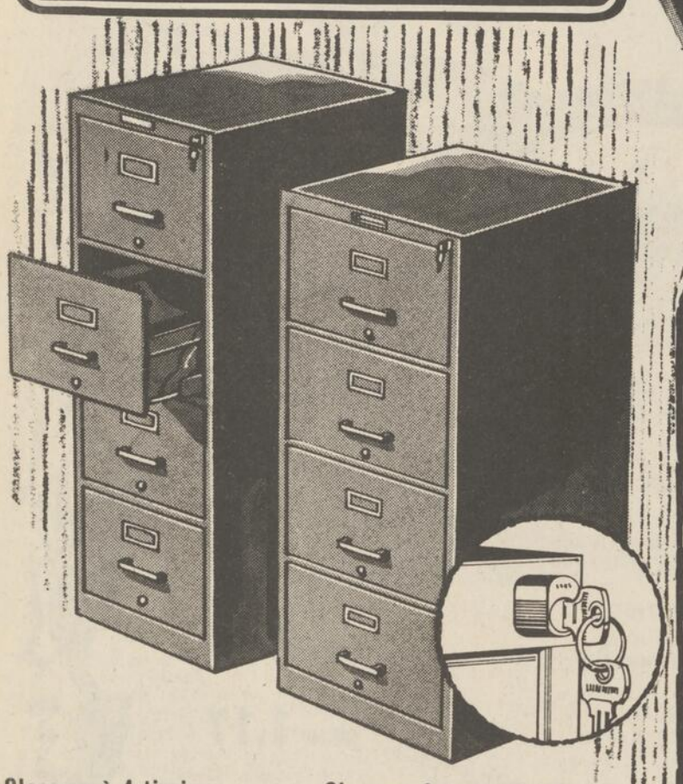
Satisfaction garantie WOOLCO ÉCHANGE ou argent remis.

PLAZA GRANBY

Woolco

'Spéciaux dans la Papeterie à **UN PRIX** très très bas'

JOURS D'AUBAINES DE JANVIER



Classeur à 4 tiroirs

Classeur format lettre avec serrure bloquant les 2 tiroirs du haut seulement. Tan. Dimensions: 52" x 15"

Prix rég. Woolco 42.86

39.86 chacun

Classeur format ministre

Classeur à 4 tiroirs avec serrure bloquant les 2 tiroirs du haut seulement. Fabrication en acier de bonne qualité. Tan. Dimensions: 52" x 18".

Prix rég. Woolco 59.86

53.86 chacun



Classeur à 2 tiroirs

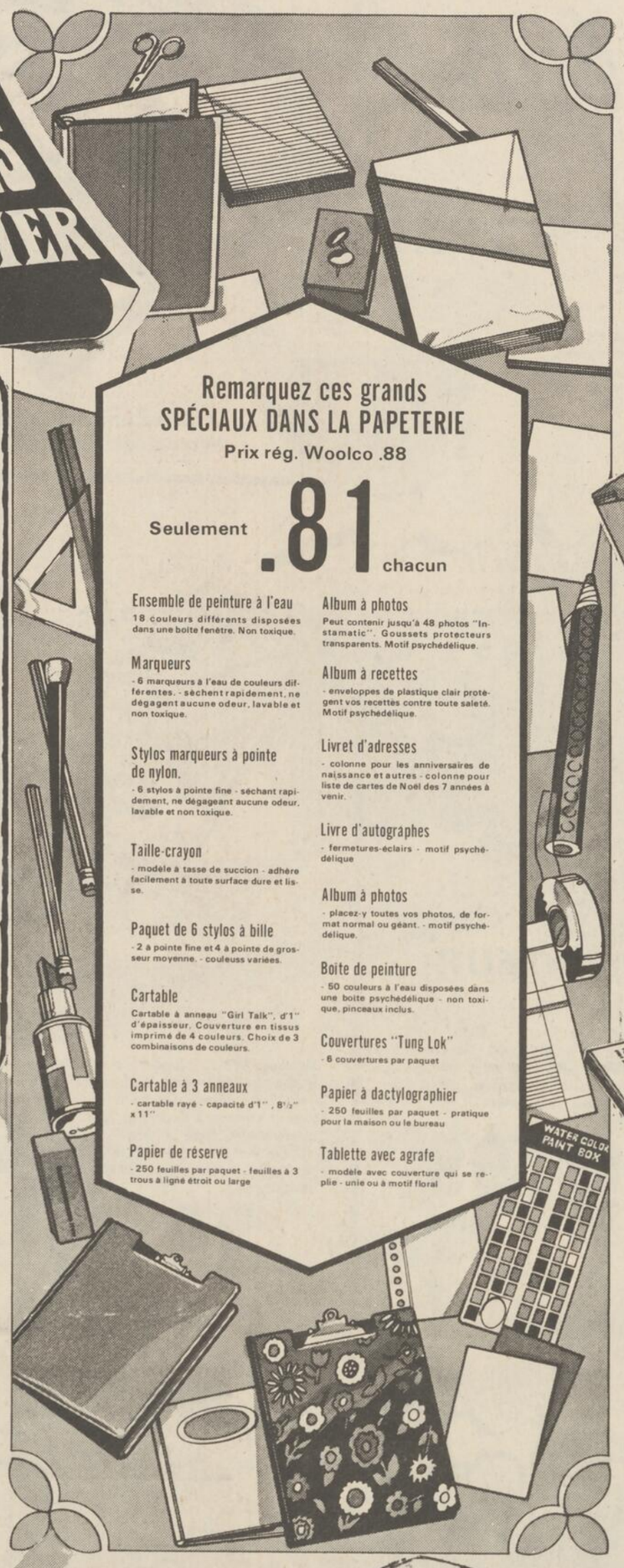
Format lettre. Les tiroirs s'ouvrent facilement en glissant sur les galets en nylon. Classeur fabriqué en acier de très bonne qualité. Tan ou noyer. Dimensions: 30" de hauteur x 15" de largeur x 24" de profondeur.

58.86 chacun

Classeur à 2 tiroirs.

Format ministre, muni d'une serrure à tige bloquant les 2 tiroirs. Noyer.

45.86 chacun



Remarquez ces grands
SPÉCIAUX DANS LA PAPETERIE

Prix rég. Woolco .88

Seulement **.81** chacun

Ensemble de peinture à l'eau
18 couleurs différents disposées dans une boite fenêtre. Non toxique.

Marqueurs
- 6 marqueurs à l'eau de couleurs différentes. - sèchent rapidement, ne dégagent aucune odeur, lavable et non toxique.

Stylos marqueurs à pointe de nylon.
- 6 stylos à pointe fine - séchant rapidement, ne dégageant aucune odeur, lavable et non toxique.

Taille-crayon
- modèle à tasse de succion - adhère facilement à toute surface dure et lisse.

Paquet de 6 stylos à bille
- 2 à pointe fine et 4 à pointe de grosseur moyenne. - couleuss variées.

Cartable
Cartable à anneau "Girl Talk", d'1" d'épaisseur. Couverture en tissus imprimé de 4 couleurs. Choix de 3 combinaisons de couleurs.

Cartable à 3 anneaux
- cartable rayé - capacité d'1", 8½" x 11"

Papier de réserve
- 250 feuilles par paquet - feuilles à 3 trous à ligné étroit ou large

Album à photos
Peut contenir jusqu'à 48 photos "Instamatic". Goussets protecteurs transparents. Motif psychédélique.

Album à recettes
- enveloppes de plastique clair protègent vos recettes contre toute saleté. Motif psychédélique.

Livret d'adresses
- colonne pour les anniversaires de naissance et autres - colonne pour liste de cartes de Noël des 7 années à venir.

Livre d'autographes
- fermetures-éclairs - motif psychédélique

Album à photos
- placez-y toutes vos photos, de format normal ou géant. - motif psychédélique.

Boite de peinture
- 50 couleurs à l'eau disposées dans une boite psychédélique - non toxique, pinceaux inclus.

Couvertures "Tung Lok"
- 6 couvertures par paquet

Papier à dactylographier
- 250 feuilles par paquet - pratique pour la maison ou le bureau

Tablette avec agrafe
- modèle avec couverture qui se replie - unie ou à motif floral



(D) Enveloppes commerciales en papier blanc à grain fin
format légal - 56 par paquet

(E) Enveloppes commerciales en paquet de 100(F) Couvertures de polythène
- format lettre

(G) Cartable "Acropress"
- modèle rayé avec anneaux

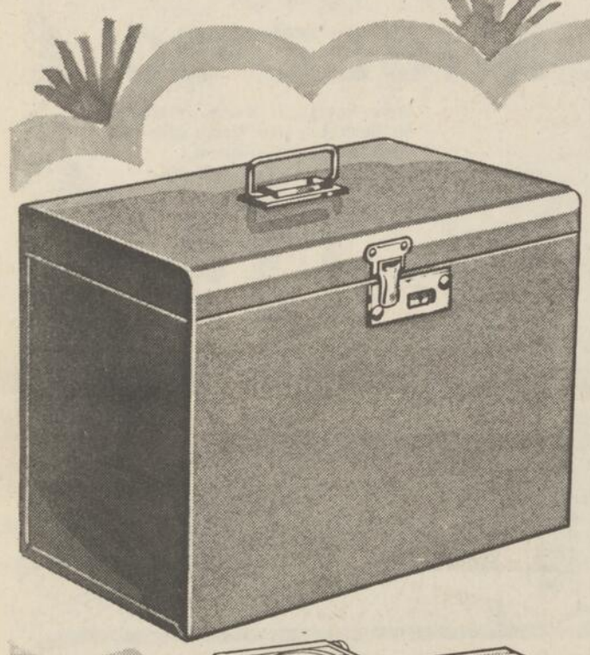
Au choix **2** pour **.81**

Enveloppes à correspondance en papier fort 3 formats
Enveloppes avec châssis ..... 3 formats

Au choix

4 pour **.89**

Achetez en toute aise.
Dites:
"Portez à mon compte"



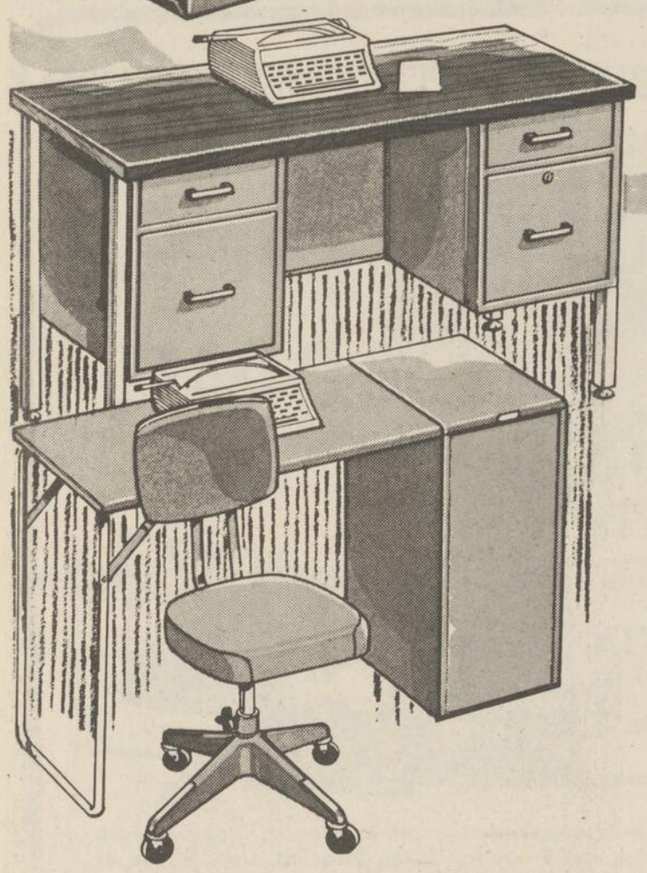
SPÉCIAL VEDETTE WOOLCO

Pour le bureau ou la maison...
CLASSEUR PERSONNEL

Classeur à 2 compartiments en acier de bonne qualité. Le tout comprend 8 chemises à classer, serrure de sûreté et clef. Tan, Dimensions: 12½" de hauteur x 10" de largeur x 8" de profondeur.

Prix rég. Woolco 5.86

chacun **3.99**



Bureau à 2 corps de tiroirs

Bureau avec table de 24" x 54", 2 tiroirs à lettre et 2 tiroirs boitiers. (Corps de tiroirs de gauche muni de serrures) Fini de qualité: métal épais recouvert d'émail recuit. Tan. Table 24" x 54".

Prix rég. Woolco $92.

$87 chacun

Table à dactylo

2 panneaux de chaque côté s'élèvent et se referment à volonté: Couleur tan seulement. (Non tel qu'illustré)

17.86 chacune

Chaise de bureau

Chaise de bureau avec roue pour régler la hauteur du siège et la tension d'inclinaison du dossier. Base en émail recuit avec protecteurs chromés. Roulettes sur billes.

24.96 chacune



ÉCONOMISEZ SUR LES SACS DE VOYAGE POUR HOMMES ET DAMES

Sac de voyage en nylon pour hommes

Prix rég. Woolco 9.99. Confectionné en nylon épais, 20-22 fils, monture solide en fibre de bois. Robuste, léger et flexible. Se transporte facilement. 2 poches extérieures, serrures de sûreté et clefs, 2 cintres. Marine

Spécial à **$9**

Ensemble de 3 mallettes pour dames

Prix rég. Woolco 39.86

Voyagez-vous beaucoup? Si oui, voici l'ensemble qu'il vous faut. Il se compose de 3 mallettes: une mallette de toilette de 16", une mallette de fin-de-semaine de 21" et une mallette "Pullman" de 25". Elles ont toutes une serrure réglable au doigt et une nouvelle poignée ultra moderne. Doublures entièrement "sanitized". Vert ou bleu.

l'ensemble **28.86**

Classeur

Format lettre à 2 tiroirs. Serrure à tige bloquant les 2 tiroirs. Noyer.

chacun **38.86**

Coffre à l'épreuve du feu

Idéal pour ranger les papiers importants. Fabrication de métal solide. Gris argent, olive et tan. 6½" X 12¾" X 8¼"

chacun **15.67**

Etiqueteuse

Etiqueteuse "Astro" avec 12' de ruban d'¼" de largeur. Idéal pour utiliser à la maison ou au bureau.

chacune **4.68**

Coffre réfractaire au feu

Coffre trésor de dimensions moyennes, utile pour ranger les objets précieux à la maison ou au bureau. Olive, tan ou gris.

chacun **11.67**

Satisfaction garantie Woolco échange ou argent remis

Dactylo "Brother" portatif
Vendu avec mallette en vinyle. Elle possède les caractéristiques des modèles de bureau.
59.87

370, RUE ST-JACQUES

OUVERT
Lundi, mardi, mercredi
de 9 hres a.m.
à 6 hres p.m.

WOOLCO
R. MARTIN
6271-9764

Jeudi et vendredi
de 9 hres a.m.
à 9 hres p.m.
samedi de 9 hres a.m.
à 5 hres p.m.

Mallette à documents
18" X 12" X 41/4"
spécial **8.97**

Profitez de notre plan mise de côté
Un léger dépôt retiendra toute marchandise

PLAZA GRANBY